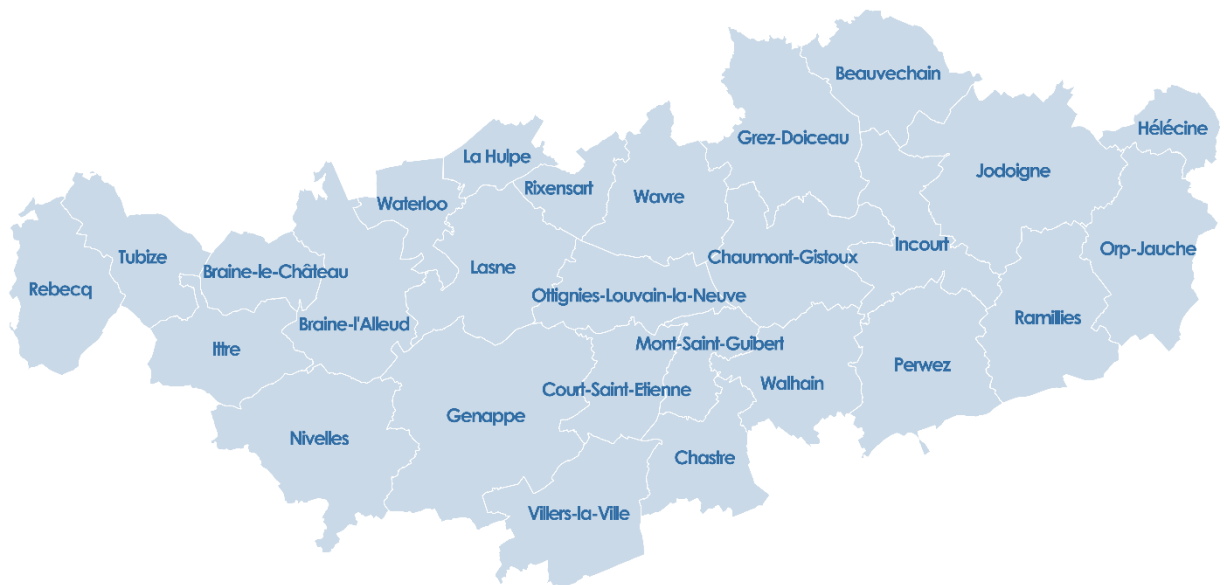




# RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2018

## BASSIN EFE DU BRABANT WALLON



**BASSIN EFE**

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

**BRABANT WALLON**



TABLE DES MATIÈRES .....	3
Introduction.....	5
CHAPITRE 1. Caractéristiques socioéconomiques du territoire. emploi et demande d'emploi.....	6
1.1. Territoire du Bassin .....	6
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE .....	6
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	6
1.2. Population .....	6
1.2.1. Population totale.....	7
1.2.2. Evolution de la population .....	8
1.2.3. Perspective d'évolution de la population .....	8
1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	9
1.2.5. Niveau de diplôme.....	10
1.3. Activité économique et marché du travail.....	12
1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail .....	12
1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre .....	14
1.3.3. Emploi.....	16
En Bref.....	24
Chapitre 2. OFFRE d'enseignement, de formation et de validation des compétences : ressources des territoires .....	1
2.1. Données globales, de cadrage .....	1
2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin.....	1
2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin .....	4
2.2. Opérateurs du qualifiant – Fréquentation selon le domaine, par opérateur .....	4
2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant/formation professionnelle par domaine (selon la nomenclature propre à chaque opérateur) au niveau du Bassin .....	4
2.2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant.....	21
CHAPITRE 3. BESOINS EN MAIN D'OEUVRE.....	1
3.1. Les opportunités d'emploi 2017 (publiées par le Forem) .....	1
3.1.1. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle.....	2
3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	3
3.1.3. Opportunités d'emploi – le travail intérimaire .....	4
3.1.4. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin .....	6
3.1.5. Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus .....	8
3.1.6. Part des travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus .....	9
3.1.7. Créations et faillites d'entreprises .....	10
En Bref.....	11

CHAPITRE 4 - MOBILITE .....	1
4.1. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin .....	1
4.1.1. Formation Initiale .....	1
4.1.2. Formation des adultes .....	1
4.1.3. Accompagnement spécifique .....	2
4.2. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité).....	3
4.2.1. Formation initiale .....	3
4.2.2. Formation des adultes .....	3
4.2.3. Accompagnement spécifique .....	4
4.3. Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin .....	4
4.4. Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin .....	5
CHAPITRE 5 - DIAGNOSTIC.....	1
5.1. Cadrage méthodologique.....	1
5.2. Thématiques communes.....	2
5.2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement.....	3
5.2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement.....	5
5.3. Adaptation du contenu l'offre de formation et d'enseignement existante .....	8
CHAPITRE 6 - RECOMMANDATIONS.....	1
6.1.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.....	1
6.1.2. Places de stage et alternance .....	3
6.1.3. Équipements/ressources.....	4
6.1.4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales .....	4
6.1.5. Recommandations au SFMQ .....	5
6.2. Pôles de synergie et pistes d'actions.....	6
6.2.1. Pistes d'actions et nouveaux Pôles de Synergie.....	6
6.2.2. Etat des lieux des Pôles de Synergie existants .....	6
Conclusion et perspectives .....	8
GLOSSAIRE .....	1
ANNEXES.....	4
ANNEXE 1 - Nomenclature ROME V3 Competent.....	4
ANNEXE 2 - Nomenclature REM2.....	5
ANNEXE 3 - Liste des fonctions critiques et métiers en pénurie.....	6
ANNEXE 4 – Sections NACE .....	8

Au-delà des missions de concertation et de dialogue, les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi ont également une mission d'analyse locale du tissu socio-économique, de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation, des besoins en mains d'œuvre. C'est dans cette optique qu'une série de données sont centralisées et confrontées aux réalités de terrain. Cette analyse permet de poser des diagnostics et mène à des recommandations concrètes concernant des métiers ou des thématiques transversales.

La réalisation du rapport analytique et prospectif (RAP) incarne l'une des missions centrales du bassin. Outre le volet analytique, le rapport constitue un outil incontournable dans le pilotage de l'offre de formation qualifiante et d'enseignement. Son ambition est d'orienter le développement de l'offre de formation professionnelle ou d'enseignement qualifiant, tant en termes d'offre qu'en termes d'actions d'orientation, de promotion des métiers, des filières techniques et professionnelles, de places de stage et alternance, de compétences spécifiques et transversales, d'équipements et d'infrastructures ...

Toutefois, l'analyse ne représente pas une fin en soi, mais elle s'inscrit dans une approche globale des activités de notre bassin. D'une part, elle alimente nos pôles de synergie<sup>1</sup> et nos actions relatives à des axes transversaux. D'autre part, les pôles de synergie et les actions permettent de mettre en exergue des informations qualitatives, issues d'observations réalisées sur le terrain.

Le périmètre privilégié des bassins est le premier niveau de qualification, dans une perspective globale de parcours cohérent en tenant compte de l'avant (la préqualification, voire l'alphabétisation) et de l'après (les hautes qualifications, l'enseignement supérieur, ...).

La publication d'un RAP complet est finalisée tous les trois ans. Néanmoins, chaque année les diagnostics et recommandations sont mis en à jour grâce aux inputs des différentes parties prenantes et consolidés par l'équipe opérationnelle du bassin. C'est ainsi que depuis le RAP 2015, différentes améliorations ont été réalisées :

- Le rassemblement et la structuration de l'ensemble des données et informations disponibles (base de données complètes impliquant directement les opérateurs) ;
- La transparence par rapport à l'offre des opérateurs d'enseignement et de formation ;
- Le développement de données manquantes (cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, stages, équipements, mobilités géographiques, ...) avec l'aide de l'IWEPS ;
- La mutualisation des analyses entre bassins ;
- Le développement d'outils de cartographie ;
- La centralisation des données et le partage avec les autres organes de Pilotage ;
- L'établissement d'un cadre de référence commun Rome V3 et réalisation de tables de correspondances entre les langages différents qu'utilisent les opérateurs.

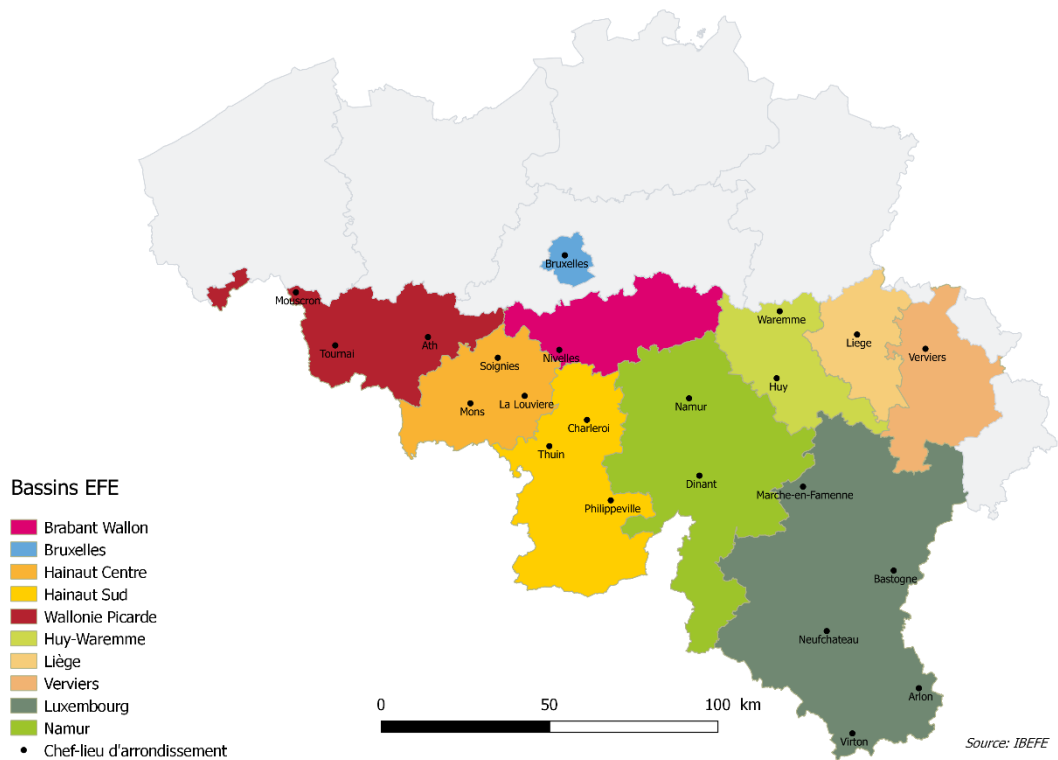
Toute organisation est susceptible d'être améliorée dans son fonctionnement et dans la réalisation de ses missions décrétales. Il faut viser davantage d'initiatives permettant de rapprocher la formation, l'enseignement et le marché du travail qui évolue très vite. Les métiers et les profils d'aujourd'hui n'auront plus la même pertinence dans cinq ans, ni même peut-être dans cinq mois. Toutes les parties prenantes doivent se montrer flexibles, s'adapter au gré des changements socioéconomiques, se remettre en question, s'appuyer sur les réussites et les bonnes pratiques d'autres acteurs, ... Grâce à ce travail d'analyse, l'Instance Bassin peut aider à y voir plus clair, à réfléchir sur les tendances d'avenir et à suggérer des pistes d'actions aux différents acteurs de terrain, tout en favorisant le dialogue, la co-élaboration et la mutualisation des savoirs et des ressources.

**Jacques Spelkens - Président Bassin IBEFE Brabant wallon**

---

<sup>1</sup> Les pôles de synergie sont constitués au sein d'un bassin afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant de formation professionnelles, d'emploi et d'insertion au niveau local. Il est obligatoirement constitué autour d'un secteur d'activité, une filière professionnelle ou d'un métier. Il permet de favoriser l'émergence de projets associant le plus largement possible les forces vives d'un secteur dans un bassin.

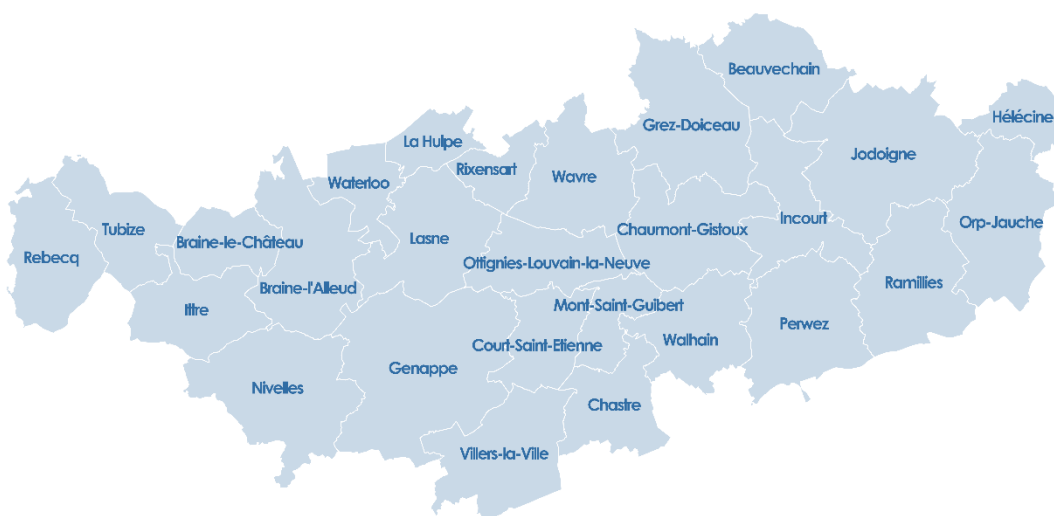
## 1.1. Territoire du Bassin



### 1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE

Parmi les 10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi créés, le Bassin du Brabant wallon correspond au territoire de la province du Brabant wallon.

### 1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le bassin du Brabant wallon compte 27 communes. Il correspond à l'arrondissement de Nivelles.

Il est aussi **frontalier** avec les provinces du Hainaut, de Namur et de Liège.

Le bassin du Brabant wallon est un territoire de 1.091 km<sup>2</sup> qui couvre 6,3% du territoire de la Wallonie.

## 1.2. Population

### 1.2.1. Population totale

Au 1er janvier 2017, la population du Bassin du Brabant wallon était de 399.123 habitants (11% de la population wallonne). La densité de population du Bassin est de 366 hab./km<sup>2</sup> (contre 214,6 hab./km<sup>2</sup> pour la Wallonie).

La population et la densité sont très variables d'une commune à l'autre. Les communes les plus peuplées en 2017 sont les communes de Braine-l'Alleud (39.759), Wavre (34.169), Ottignies-Louvain-la-Neuve (31.543), Waterloo (29.959) et Nivelles (28.369). D'autres communes comptent nettement moins d'habitants ; par exemple, Hélécinne (3.401), Incourt (5.379), Ramillies (6.325) et Ittre (6.816).

La population de nationalité étrangère dans le bassin représente 9,9% de la population totale du Bassin, ce qui est proche de la moyenne wallonne (10,1%). Parmi ceux-ci, trois quarts sont de nationalité européenne.

Cependant, au sein même du territoire, on observe d'importantes différences. Les communes dont la part de population étrangère est plus élevée sont Waterloo (18,6%), La Hulpe (16,6%), Tubize (15,9%) et Ottignies-Louvain-la-Neuve (14,5%). Les communes de Ramillies, Walhain et Orp-Jauche comptent moins de 4% d'habitants de nationalité étrangère.

#### Population au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2017

	Pop Bassin 2017	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab./km <sup>2</sup>	UE28 (%)	Hors UE (%)
<b>Bassin de Nivelles</b>	<b>399.123</b>	<b>366,0</b>	<b>7,6%</b>	<b>2,3%</b>
Beauvechain	7.145	185,2	4,5%	1,4%
Braine-l'Alleud	39.759	762,8	8,3%	2,0%
Braine-le-Château	10.345	455,7	6,4%	1,2%
Chaumont-Gistoux	11.737	244,1	5,1%	0,9%
Court-Saint-Étienne	10.392	390,1	5,9%	2,2%
Genappe	15.334	171,2	4,4%	0,9%
Grez-Doiceau	13.239	238,8	6,2%	1,0%
Incourt	5.379	138,7	4,4%	0,8%
Ittre	6.816	195,2	5,8%	1,1%
Jodoigne	14.005	191	4,4%	1,4%
La Hulpe	7.324	469,5	14,3%	2,3%
Mont-Saint-Guibert	7.446	399,7	4,6%	1,3%
Nivelles	28.368	468,1	6,3%	2,0%
Perwez	9.273	182,5	3,9%	1,0%
Rixensart	22.227	1.267,20	9,6%	1,8%
Tubize	25.646	785,2	13,1%	2,8%
Villers-la-Ville	10.579	223	3,4%	0,6%
Waterloo	29.959	1.424,60	14,4%	4,2%
Wavre	34.169	817,4	7,4%	2,5%
Chastre	7.578	242,3	2,9%	1,6%
Hélécinne	3.401	204,6	4,9%	1,6%
Lasne	14.212	301	10,0%	1,5%
Orp-Jauche	8.862	175,5	3,3%	0,6%

Ottignies-Louvain-la-Neuve	31.543	957	7,8%	6,7%
Ramillies	6.325	129,9	2,9%	0,8%
Rebecq	10.958	280,4	7,9%	1,2%
Walhain	7.102	187,2	2,7%	1,1%
<b>Wallonie</b>	<b>3.614.473</b>	<b>214,6</b>	<b>7,4%</b>	<b>2,7%</b>

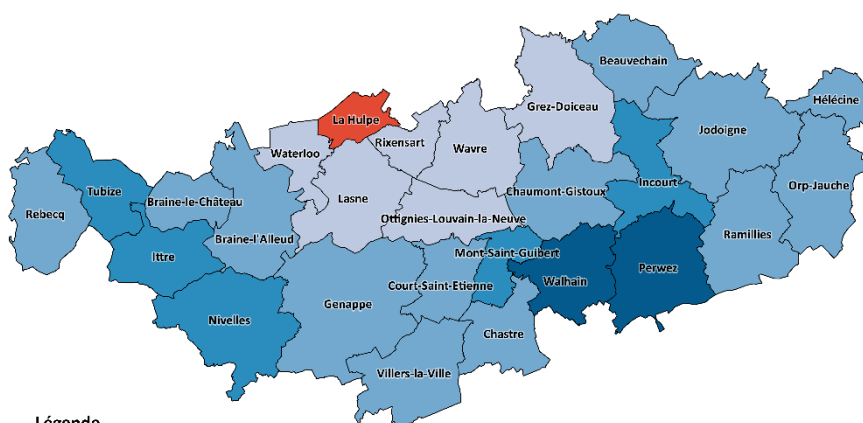
### 1.2.2. Evolution de la population

Depuis 2008, le Bassin du Brabant wallon a connu une croissance de 6,9% de sa population. Elle est supérieure à la moyenne wallonne (+4,6%).

Ce sont les communes de Perwez et de Walhain qui connaissent la plus grande évolution de la population (+19,3% et +15,3%). En revanche, de manière globale, la population des communes « plus centrales » augmente très faiblement (voire diminue pour la commune de La Hulpe -0,3%).

#### Evolution de la population 2008-2017

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2008-2017



#### Légende

Evolution de la population 2008-2017

- -4,9 % - 0 %
- 0,1 % - 5 %
- 5,1 % - 10 %
- 10,1 % - 15 %
- 15,1 % - 20 %

0 5 10 15 km

	Evolution de la population 2008-2017
Bassin du Brabant wallon	6,9%
Bassin de Hainaut Centre	3,6%
Bassin de Hainaut Sud	1,8%
Bassin de Wallonie Picarde	4,3%
Bassin de Huy-Waremme	7,4%
Bassin de Liège	4,2%
Bassin de Verviers	3,7%
Bassin du Luxembourg	6,8%
Bassin de Namur	5,8%
Bassin de Bruxelles	13,6%
Wallonie	4,6%

Source : WalStat, 2008-2017 ; calculs : IBEFE BW

Réalisation : IBEFE BW

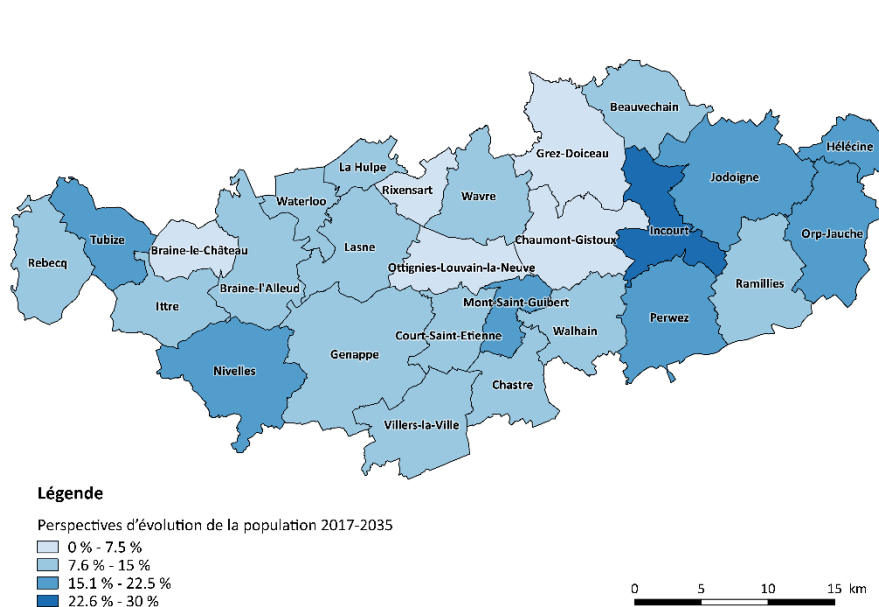
### 1.2.3. Perspective d'évolution de la population

L'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique, prévoit, en 2035, un nombre d'habitants dans le Bassin qui s'élèvera à 443.278 habitants, soit une augmentation de +11,1% entre 2017 et 2035 (+7,0% en Wallonie). Ce taux d'évolution est le deuxième plus important des Régions wallonne et bruxelloise après le bassin de Huy-Waremme.

L'Institut ne prévoit aucune diminution de la population. Les communes, pour lesquelles les perspectives d'évolution sont les plus importantes, sont Incourt (+25,2%), Jodoigne (+19,1%) et Hélécinne (+18%). Les communes, pour lesquelles elles sont les moins importantes, sont Ottignies-Louvain-la-Neuve (+3,9%) et Rixensart (+5,1%).



## Perspectives d'évolution de la population (Horizon 2035)



	Perspectives 2017- 2035
Bassin du Brabant wallon	11,1%
Bassin de Hainaut Centre	6,9%
Bassin de Hainaut Sud	2,0%
Bassin de Wallonie Picarde	6,0%
Bassin de Huy-Waremme	11,6%
Bassin de Liège	6,2%
Bassin de Verviers	4,8%
Bassin du Luxembourg	8,7%
Bassin de Namur	9,4%
Bassin de Bruxelles	9,3%
Wallonie	7,0%

Source : Walstat, avril 2016

Réalisation : IBEFE BW

### 1.2.4. Indice de vieillissement et âge

En 2017, l'indice de vieillissement est légèrement supérieur à 100, ce qui signifie que le nombre de jeunes de moins de 20 ans est légèrement inférieur au nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. Notre indice de vieillissement (103,8) équivaut à la moyenne wallonne.

Cependant, l'indice de vieillissement est très variable d'une commune à l'autre. Il est très élevé pour les communes de Waterloo (129,5), La Hulpe (121,9) et Wavre (121,1). Par contre, il est très faible pour les communes de Mont-Saint-Guibert (77,6), Chastre (76,5) et Walhain (75,1). La moitié des communes a un indice inférieur à 100.

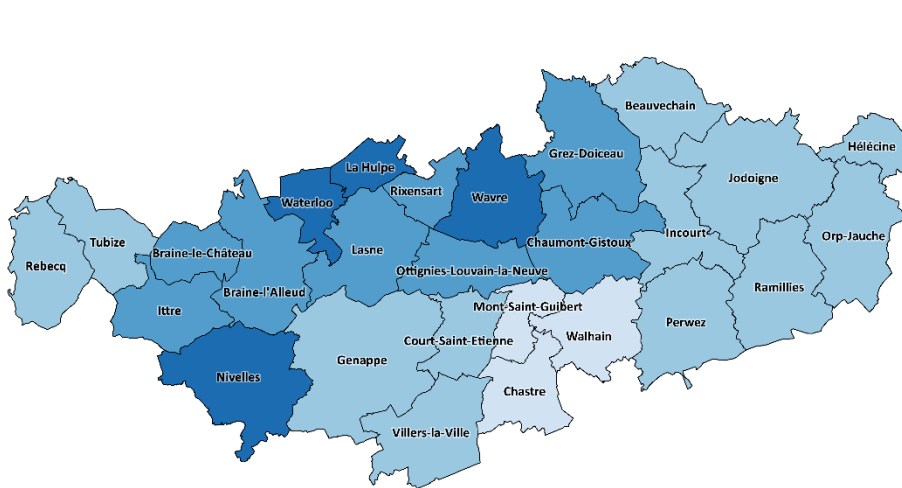
### Jeunes de moins de 20 ans, personnes âgées de plus de 60 ans et indice de vieillissement au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2017

	Moins de 20 ans	Plus de 60 ans	Indice de vieillissement
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	93.992	45.540	103,8
<b>Wallonie</b>	843.306	874.702	103,8
<b>Région Bruxelloise</b>	299.455	209.944	70,1

## Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2017



### Légende

Indice de vieillissement 2017

- 60.1 - 80.0
- 80.1 - 100.0
- 100.1 - 120.0
- 120.1 - 140.0

0 5 10 15 km

Source : IWEPS, statistiques démographiques, 01/2017

Réalisation : IBEFE BW

	Indice de vieillissement 2017
Bassin du Brabant wallon	103,8
Bassin de Hainaut Centre	103,4
Bassin de Hainaut Sud	104,4
Bassin de Wallonie Picarde	107,2
Bassin de Huy-Waremme	100,3
Bassin de Liège	110,1
Bassin de Verviers	99,7
Bassin du Luxembourg	90,2
Bassin de Namur	103,1
Bassin de Bruxelles	70,1
Wallonie	103,8

## 1.2.5. Niveau de diplôme

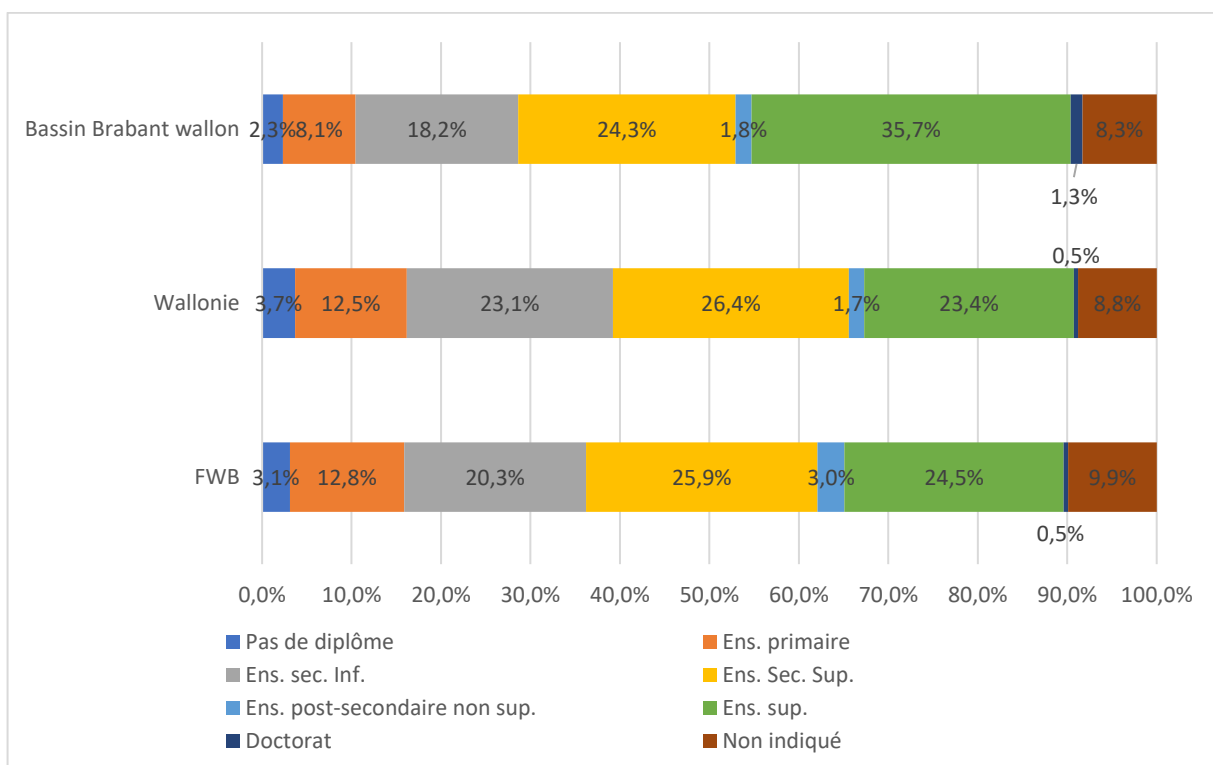
### A. Niveau de diplôme de la population âgée de 18 ans et plus

Selon le Censur 2011, 28,6% de la population âgée de plus de 18 ans est peu qualifiée en Brabant wallon (au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur). Ce taux est nettement inférieur au taux wallon (39,3%) ou au taux de la FWB (36,2%).

Notons cependant la proportion importante de non-réponse (10,0%) à cette question posée dans le cadre du recensement 2011 ! De plus, cette moyenne cache des disparités importantes entre communes.

## Population de 18 ans et plus suivant le lieu d'habitation et le niveau d'instruction

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, Census 2011, population scolaire et niveaux d'instruction



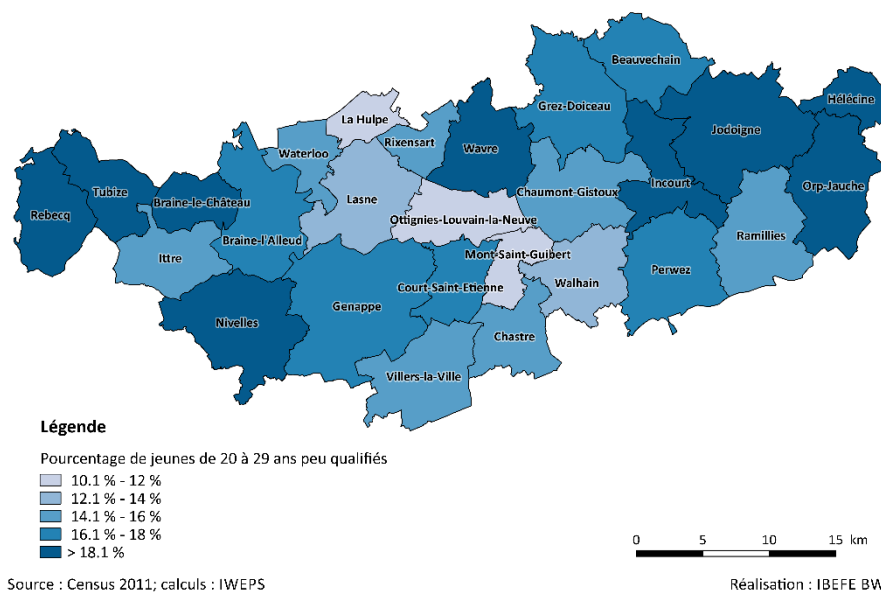
### B. Niveau de diplôme des jeunes du Bassin

Dans le bassin du Brabant wallon, le pourcentage de jeunes peu qualifiés (16,4%) est nettement plus faible que celui de la population totale brabançonne (28,6%). Il est également nettement inférieur au pourcentage wallon (22,76%).

Au sein du bassin, on observe de grandes disparités : les communes de l'est-centre (Orp-Jauche 21,5%, Hélécinne 21,1%, Jodoigne 20%, et Incourt 18,8%), celles de l'ouest (Tubize 23,6%, Rebecq 21,9%, Braine-le-Château 19,4% et Nivelles 19,4%) sont les communes dont les pourcentages de jeunes peu qualifiés sont les plus élevés. En revanche, les pourcentages sont les plus faibles pour les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (10,8%), Mont-Saint-Guibert (10,9%) et La Hulpe (11,5%).

## Niveau de diplôme des jeunes du Bassin

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, Censur 2011, population scolaire et niveaux d'instruction

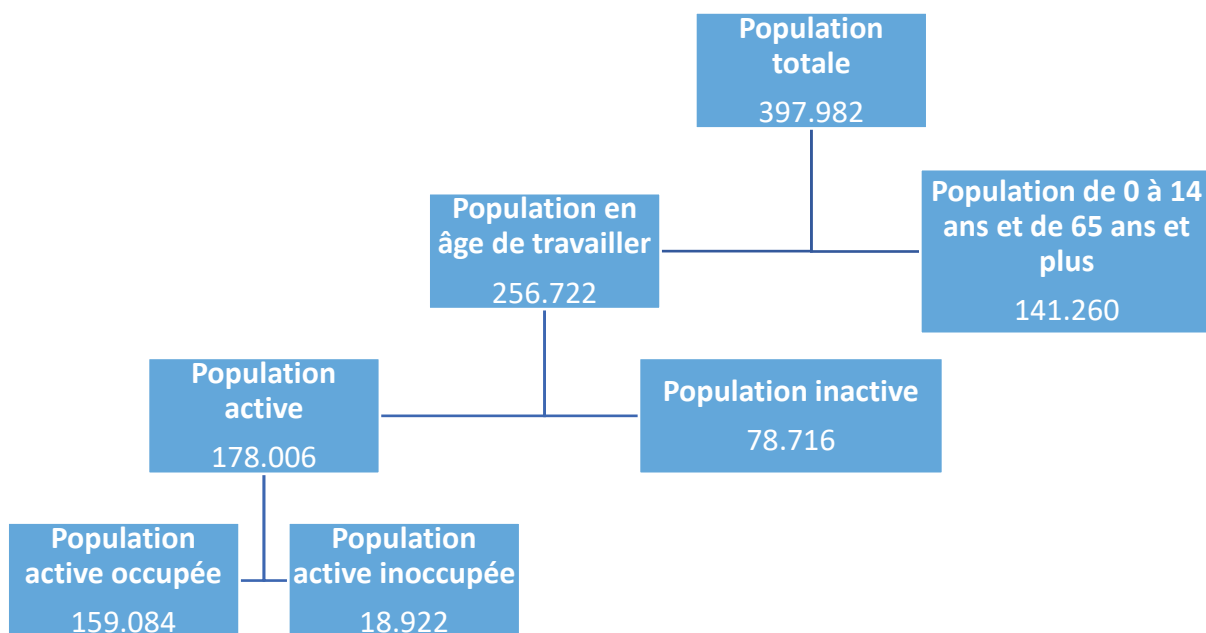


### 1.3. Activité économique et marché du travail

#### 1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail

##### Synoptique de la population du bassin

Source : Compte de l'emploi Wallon, Steunpunt Werk, moyenne 2016



Ce schéma présente la structure d'activité de la population du bassin du Brabant wallon. Il s'agit d'estimations en moyennes annuelles. La population active représente 44,7% de la population. Parmi celle-ci, 89% sont occupés.

## Taux d'emploi et taux de chômage administratif 2016

Source : IWEPS/IBSA, 2008-2016

		Taux d'emploi 2016	Evolution du taux d'emploi (2008-2016)	Taux de chômage administratif 2016	Evolution du taux de chômage administratif (2008-2016)
Bassin	Hommes	65,3	-1,2%	10,1	+1,4%
	Femmes	58,7	+2,9%	11,1	-0,7%
Wallonie	Hommes	61,2	-2,2%	14,4	+0,7%
	Femmes	54,1	+3,5%	14,8	-3,5%
Région bruxelloise	Hommes	53,8	-1,8%	20,80	-0,1%
	Femmes	44,2	+0,4%	19,4	-1,5%

Le taux d'emploi correspond à la proportion de personnes disposant d'un emploi au sein de la population en âge de travailler.

Le taux de chômage correspond à la proportion de personnes ne disposant pas d'un emploi au sein de la population active.

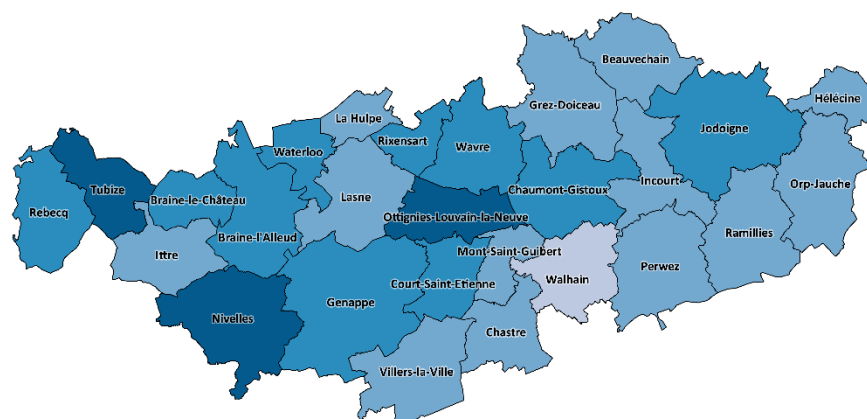
Le taux d'emploi en Brabant wallon est de 62%. Celui des hommes (65,3%) est supérieur à celui des femmes (58,7%). L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes diminue. Entre 2008 et 2016, le taux d'emploi des hommes a reculé de 1,2% alors qu'il a augmenté de 2,9% pour les femmes.

Le taux de chômage en Brabant wallon est de 10,6%. Il s'agit du taux le plus faible en Wallonie, après le bassin du Luxembourg. Le taux des hommes (10,1%) est légèrement inférieur à celui des femmes (11,1%), tendance contraire de celle de la Wallonie.

Notons également que le taux de chômage des 15-24 ans est élevé (27,9%).

## Taux de chômage des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2016



### Légende

Taux de chômage administratif 2016

- 6,1 % - 8 %
- 8,1 % - 10 %
- 10,1 % - 12 %
- 12,1 % - 14 %

0 5 10 15 km

Réalisation IBEFE BW

Source : WalStat

	Taux de chômage administratif 2016
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>10,6</b>
Bassin de Hainaut Centre	17,3
Bassin de Hainaut Sud	18,8
Bassin de Wallonie Picarde	12,1
Bassin de Huy-Waremme	11,8
Bassin de Liège	18,5
Bassin de Verviers	14,9
Bassin du Luxembourg	10,0
Bassin de Namur	12,5
Bassin de Bruxelles	20,0
Wallonie	14,6

Les communes avec les taux de chômage les plus élevés sont Tubize (13,3%), Ottignies-Louvain-la-Neuve (13%) et Nivelles (12,2%). La commune avec le taux de chômage le plus faible est Walhain (7,6%).

### 1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main d'œuvre

Sur le bassin, le Forem a recensé, en 2017, 18.311 demandeurs d'emploi inoccupé (DEI), dont les DEI demandeurs d'allocations, les jeunes DEI en stage d'insertion professionnelle, les DEI inscrits obligatoirement et les DEI inscrits librement. Ce nombre représente 8,4% des DEI wallons.

En Brabant wallon, le nombre de DEI a diminué de 4,8% par rapport à 2014.

#### A. Répartition par genre

	% DEI femmes
	2017
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>50,5%</b>
Bassin de Hainaut Centre	47,2%
Bassin de Hainaut Sud	46,4%
Bassin de Wallonie Picarde	47,7%
Bassin de Huy-Waremme	48,8%
Bassin de Liège	47,3%
Bassin de Verviers	48,8%
Bassin du Luxembourg	48,1%
Bassin de Namur	47,3%
Bassin de Bruxelles	47,5%
Wallonie	47,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

En 2017, le Bassin du Brabant wallon est le seul bassin qui compte plus de DEI femmes (9.241) que d'hommes (9.070). La proportion de femmes DEI était similaire en 2014 (50,6%).

#### B. Répartition par tranche d'âge

	% DEI moins de 25 ans	% DEI 50 ans et plus
	2017	2017
Bassin du Brabant wallon	17,3%	29,0%
Bassin de Hainaut Centre	18,6%	24,9%
Bassin de Hainaut Sud	18,0%	24,5%
Bassin de Wallonie Picarde	21,5%	26,6%
Bassin de Huy-Waremme	19,6%	28,3%
Bassin de Liège	15,9%	26,9%
Bassin de Verviers	19,0%	26,7%
Bassin du Luxembourg	21,0%	25,2%
Bassin de Namur	19,5%	26,8%
Bassin de Bruxelles	10,3%	24,6%
Wallonie (hors DG)	18,3%	26,2%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne 2017

En 2017, le bassin du Brabant wallon comptait 3.169 DEI de moins de 25 ans, ce qui représente 17,3% des DEI. Ce taux est légèrement inférieur au taux wallon. Il a diminué de 5% par rapport à 2014.

En 2017, le bassin du Brabant wallon comptait 5.321 DEI de plus de 50 ans, ce qui représente 29,0% des DEI. Ce taux est le plus élevé au sein des Régions wallonne et bruxelloise. Il a augmenté de 1,6% par rapport à 2014.

### C. Répartition par niveau de diplôme

	% DEI peu qualifiés <sup>2</sup> 2017
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>31,3%</b>
Bassin de Hainaut Centre	48,4%
Bassin de Hainaut Sud	52,2%
Bassin de Wallonie Picarde	45,7%
Bassin de Huy-Waremme	41,1%
Bassin de Liège	45,6%
Bassin de Verviers	46,5%
Bassin du Luxembourg	39,2%
Bassin de Namur	41,9%
Bassin de Bruxelles	23,0%
Wallonie (hors DG)	45,1%

Source : Le Forem, moyenne 2017

Le bassin du Brabant wallon est le bassin wallon dont le pourcentage de DEI peu qualifiés (31,3%) est le plus faible. Ce pourcentage est nettement plus bas que la moyenne wallonne (45,1%).

Le pourcentage de DEI peu qualifiés a diminué de 3,9% depuis 2014.

### D. Répartition par durée d'inactivité

	% DEI avec durée de 2 ans et plus 2017
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>39,7%</b>
Bassin de Hainaut Centre	43,6%
Bassin de Hainaut Sud	45,2%
Bassin de Wallonie Picarde	40,2%
Bassin de Huy-Waremme	43,7%
Bassin de Liège	44,8%
Bassin de Verviers	45,5%
Bassin du Luxembourg	36,0%
Bassin de Namur	39,8%
Bassin de Bruxelles	47,7%
Wallonie (hors DG)	42,8%

Source : Le Forem, moyenne 2017

Après le bassin du Luxembourg, le bassin du Brabant wallon est le bassin dont le pourcentage de DEI inoccupés depuis au moins deux ans est le plus faible (39,7%). Il s'agit d'une très légère augmentation (+0,6%) par rapport à 2014.

### E. Possession du permis B

	% DEI sans permis B <sup>3</sup> 2017
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>28,6%</b>
Bassin de Hainaut Centre	34,9%
Bassin de Hainaut Sud	36,4%
Bassin de Wallonie Picarde	34,6%
Bassin de Huy-Waremme	28,3%
Bassin de Liège	39,0%
Bassin de Verviers	35,6%

<sup>2</sup> Peu qualifié = inférieur au secondaire supérieur. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que le niveau de diplôme est établi sur base de la déclaration du demandeur d'emploi lors de son inscription.

<sup>3</sup> Détention du permis B établie sur base déclarative.

Bassin du Luxembourg	24,9%
Bassin de Namur	32,7%
Bassin de Bruxelles	ND
Wallonie (hors DG)	34,5%

Source : Le Forem, moyenne 2017

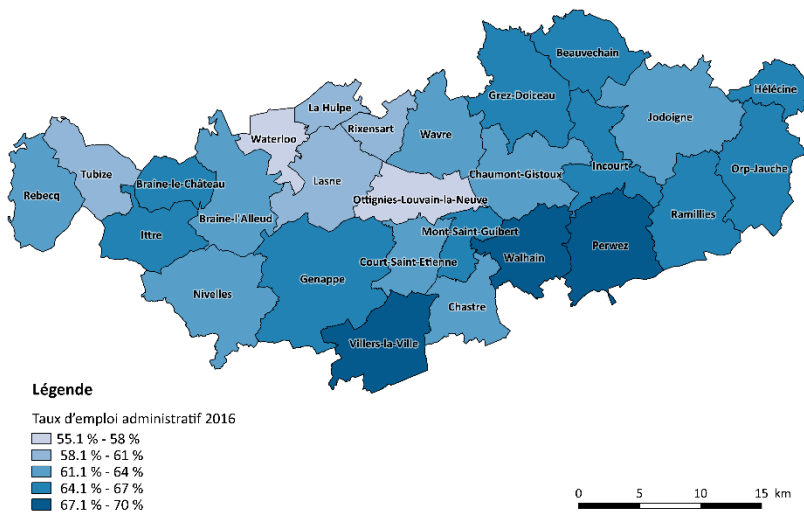
La part de DEI sans permis B en Brabant wallon est inférieure à la moyenne wallonne (-5,9%). Elle a augmenté de 2,6% depuis 2014.

### 1.3.3. Emploi

#### A. Taux d'emploi

#### Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEP, moyenne annuelle 2016



Source : WalStat

Réalisation : IBEFE BW

	Taux d'emploi administratif 2016
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>62,0%</b>
Bassin de Hainaut Centre	53,3%
Bassin de Hainaut Sud	52,6%
Bassin de Wallonie Picarde	60,0%
Bassin de Huy-Waremme	63,0%
Bassin de Liège	54,0%
Bassin de Verviers	59,9%
Bassin du Luxembourg	62,4%
Bassin de Namur	60,9%
Bassin de Bruxelles	49,0%
Wallonie	57,7%

En 2016, le bassin du Brabant wallon avait le deuxième taux d'emploi le plus élevé (62%) après le bassin de Huy-Waremme.

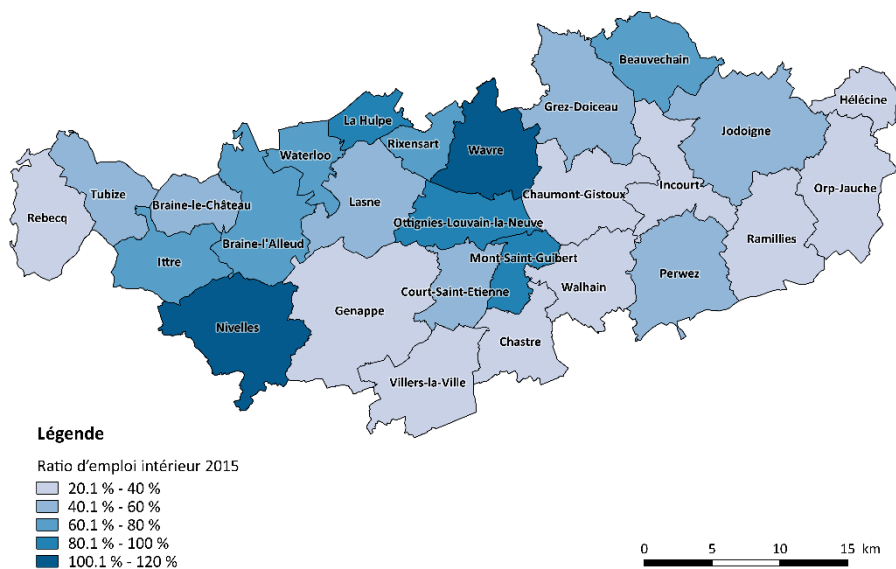
Les trois communes ayant le taux le plus élevé sont Walhain (68,5%), Perwez (67,6%) et Villers-la-Ville (67,3%). Seulement deux communes ont un taux d'emploi inférieur au taux d'emploi wallon (57,7%) : Ottignies-Louvain-la-Neuve (55,4%) et Waterloo (55,9%).



## B. Ratio d'emploi intérieur

### Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, Onem) ; moyenne annuelle 2016



	Ratio d'emploi intérieur
<b>Bassin du Brabant wallon</b>	<b>66,4%</b>
Bassin de Hainaut Centre	48,1%
Bassin de Hainaut Sud	52,1%
Bassin de Wallonie Picarde	57,7%
Bassin de Huy-Waremme	46,2%
Bassin de Liège	60,4%
Bassin de Verviers	55,2%
Bassin du Luxembourg	54,6%
Bassin de Namur	58,0%
Bassin de Bruxelles	56,0%
Wallonie	55,9%

Réalisation : IBEFE BW

Le ratio d'emploi intérieur compare l'emploi intérieur à la population en âge de travailler. Le Brabant wallon comporte le ratio le plus élevé (66,4%) par rapport aux autres bassins.

### C. L'emploi salarié

Au 30 juin 2016, le bassin du Brabant wallon comptait 127.235 postes de travail salarié, soit 12,3% des postes de travail salarié en Wallonie. Entre 2012 et 2016, le nombre de postes de travail salarié dans le bassin a augmenté de 4,8%, soit 5.854 postes supplémentaires, ce qui est nettement supérieur à l'augmentation wallonne (+1,9%).

Au 30 juin 2016, l'ONSS dénombrait 10.752 établissements en Brabant wallon, soit 12,7% des établissements wallons. Près des 2/3 de ces établissements occupent moins de 5 travailleurs (64,1%).

#### Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2016 ; Calculs IWEPS

	Nb postes Bassin	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie <sup>4</sup>	Evolution 2012-2016 (%)		Nb établissements Bassin
	2.016	Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie	2016
<b>A - AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE</b>	472	0,4%	0,4%	1,0	9,3%	11,3%	169
<b>B - INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	20	0,0%	0,2%	0,1	-81,1%	-27,2%	1
<b>C - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE</b>	20.082	15,8%	11,6%	1,4	8,5%	-7,4%	571
<b>D - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ</b>	296	0,2%	0,5%	0,4	-16,6%	-5,4%	5

<sup>4</sup> L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de postes en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

<b>E - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT</b>	678	0,5%	0,9%	0,6	3,2%	0,9%	37
<b>F - CONSTRUCTION</b>	5.341	4,2%	5,8%	0,7	-9,5%	-11,7%	1.012
<b>G - COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL ; RÉPARATION DE VEHICULE</b>	19.273	15,1%	12,5%	1,2	-0,3%	2,1%	2.659
<b>H - TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE</b>	4.670	3,7%	4,9%	0,8	4,5%	-0,8%	248
<b>I - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION</b>	4.488	3,5%	3,0%	1,2	6,0%	11,2%	785
<b>J - INFORMATION ET COMMUNICATION</b>	3.528	2,8%	1,5%	1,9	7,7%	7,7%	409
<b>K - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE</b>	3.903	3,1%	1,9%	1,6	1,8%	1,8%	385
<b>L - ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES</b>	713	0,6%	0,6%	1,0	12,1%	12,1%	290
<b>M - ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b>	6.190	4,9%	2,6%	1,8	10,6%	10,6%	1.042
<b>N - ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN</b>	13.092	10,3%	9,0%	1,1	27,0%	27,0%	670

<b>O - ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE ; SECURITE SOCIALE</b>	11.076	8,7%	11,7%	0,7	-6,2%	-6,2%	221
<b>P - ENSEIGNEMENT</b>	14.800	11,6%	12,4%	0,9	3,7%	3,7%	504
<b>Q - SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE</b>	14.455	11,4%	17,1%	0,7	6,6%	6,6%	739
<b>R - ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES</b>	1.957	1,5%	1,4%	1,1	9,3%	9,3%	332
<b>S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES</b>	2.023	1,6%	2,1%	0,8	-4,6%	-4,6%	566
<b>T - ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS</b>	178	0,1%	0,0%	2,8	-8,2%	-8,2%	107
<b>U - ACTIVITÉS DES ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX</b>	0	0	0,0%	0	0%	33,3%	0
<b>Total général</b>	<b>127.235</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>		<b>4,8%</b>	<b>1,9%</b>	<b>10.752</b>

Les quatre secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié en Brabant wallon sont :

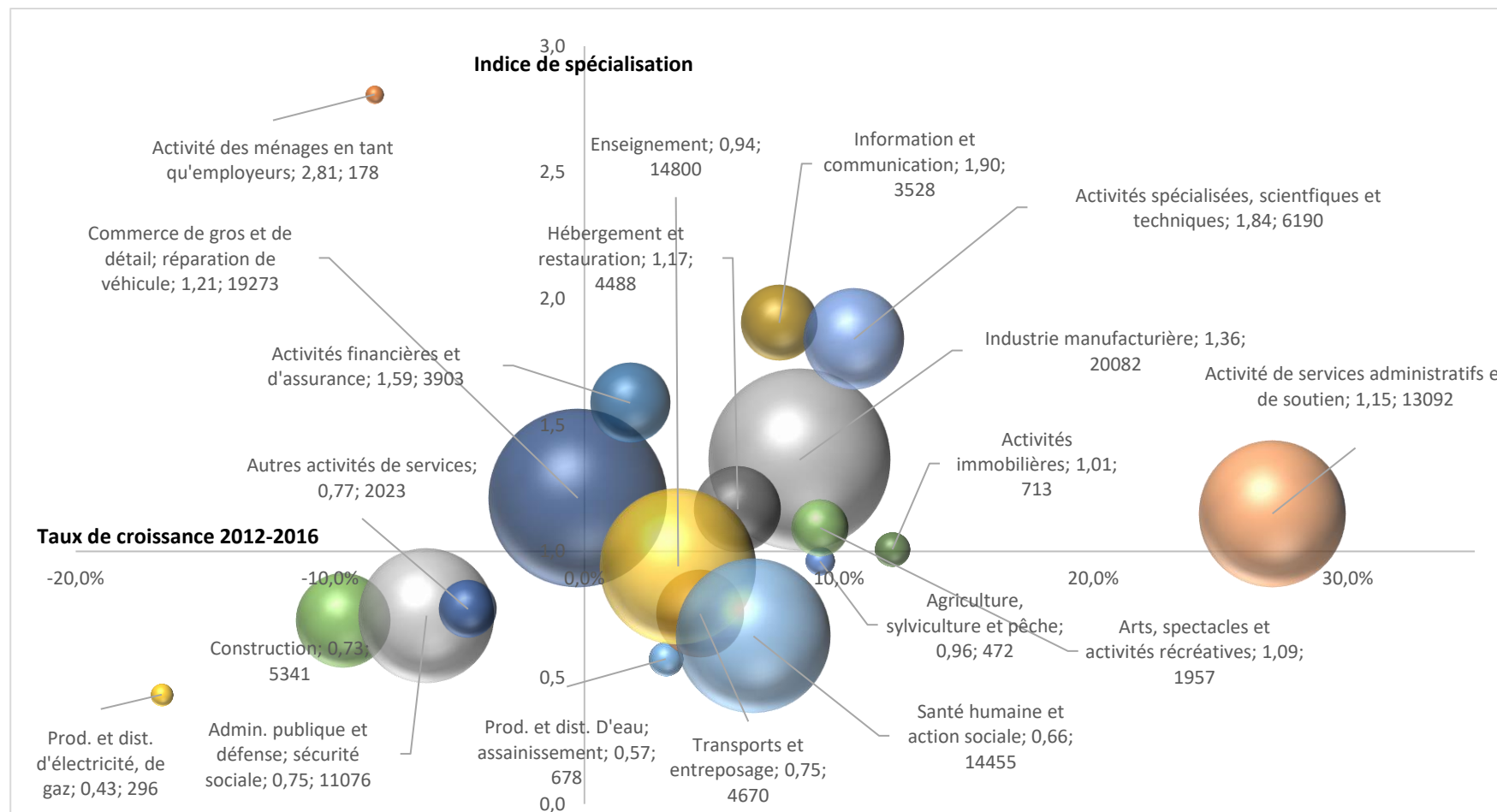
- C – Industrie manufacturière (20.082, soit 15,8% des postes du bassin)
- G – Commerce de gros et de détail, réparation de véhicule (19.273, 15,1% des postes du bassin)
- P – Enseignement (14.800, 11,6% des postes du bassin)
- Q – Santé humaine et action sociale (14.455, 11,4% des postes du bassin)

Les trois secteurs avec un indice de spécialisation le plus élevé en Brabant wallon sont :

- T – Activités des ménages en tant qu'employeurs (280,9)
- J - Information et communication (190,5)
- M – Activités spécialisées, scientifiques et techniques (184,0)

Les trois secteurs avec l'évolution 2012/2016 des postes de travail la plus forte :

- N – Activités de services administratifs et de soutien (27,0%)
- L – Activités immobilières (12,1%)
- M – Activités spécialisées, scientifiques et techniques (10,6%)



## D. L'emploi indépendant

Au 31 décembre 2016, le bassin du Brabant wallon comptait 46.619 indépendants, soit 15,9% des indépendants wallons<sup>5</sup>. Entre 2012 et 2016, le nombre d'indépendants a augmenté de 9,7% contre +6,5% en Wallonie. Parmi les indépendants dans le bassin, plus de 2/3 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 68,1% des indépendants du bassin.

La branche d'activité pour laquelle le Brabant wallon est le plus spécialisée (IS=1,27) et qui compte le plus d'indépendants (18.903) sont les professions libérales. À cette branche d'activité représente à elle seule, 40,5% des indépendants.

### Les indépendants en activité principale et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2016 ; Calculs IWEPS

	Nb indépendants et aidants Bassin	Part du secteur		Indices de spécialisation	Evolution 2012-2016		Part des indépendants en activité principale		Part des aidants	
		2016	Bassin		Wallonie	IS par rapport à la Wallonie	Bassin	Wallonie	Bassin	Wallonie
<b>Agriculture et pêche</b>	2.915	6,3%	9,8%	0,64	20,1%	7,2%	67,4%	64,5%	9,9%	12,9%
<b>Industrie</b>	8.094	17,4%	20,1%	0,86	8,4%	6,5%	73,7%	69,0%	5,5%	6,9%
<b>Commerce</b>	13.719	29,4%	30,4%	0,97	-1,3%	-1,7%	68,0%	64,5%	3,1%	6,4%
<b>Professions libérales</b>	18.903	40,5%	31,9%	1,27	19,9%	17,3%	65,7%	60,3%	1,8%	2,6%
<b>Services</b>	2.703	5,8%	7,3%	0,79	2,6%	0,6%	68,3%	66,5%	3,9%	4,7%
<b>Divers</b>	285	0,6%	0,5%	1,16	2,9%	0,0%	69,5%	59,7%	6,3%	9,8%

<sup>5</sup> La localisation dépend du lieu de résidence officielle de l'indépendant, et non du lieu d'activité.

Total général	46.619	100,0%	100,0%	9,7%	6,5%	68,1%	64,2%	3,5%	5,8%
---------------	--------	--------	--------	------	------	-------	-------	------	------

### En Bref

Les indicateurs du Brabant wallon (niveau de diplôme, marché du travail, réserve de main d'œuvre, l'emploi) sont plutôt favorables, généralement meilleurs que les indicateurs wallons. Cependant, de grandes disparités existent entre les sous-territoires du bassin, voire des communes.



## CHAPITRE 2. OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

### 2.1. Données globales, de cadrage

Ce chapitre permet de donner un ordre de grandeur de la population des apprenants dans le bassin du Brabant wallon. Cependant, les méthodes de calcul, les années, les durées, les contenus, les publics cibles, etc. diffèrent d'un opérateur d'enseignement ou d'une formation à l'autre. Les comparaisons ne sont donc pas possibles.

Remarque 1 : La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 2.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) non certifiées. Certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE BW sur base de celles-ci. Étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 2.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre. Le lecteur est invité à se référer aux différentes sources référencées.

Remarque 2 : Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges<sup>1</sup>. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés des options de l'enseignement / filières de formation au masculin. Ces intitulés doivent être lus de manière épiciène.

#### 2.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

##### A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants <sup>2</sup>		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire (Source : Ethic et IFAPME, 2016-2017 ; Calculs : IBEFE)				
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	30.447	SO	8,3%	ND
• Premier degré	9.810	SO	8,5%	ND
• Deuxième degré	10.877	SO	8,6%	ND
- Forme générale	6.658	SO	10,5%	ND

<sup>1</sup> Le Pouvoir Organisateur d'une école doit établir son siège administratif au sein d'une de ses implantations, d'où l'appellation « établissement siège ».

<sup>2</sup> SO = Sans objet. Selon l'opérateur, le nombre d'apprenants est comptabilisé à l'échelle wallonne (hors Communauté germanophone) ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ND = Non disponible

- Forme technique et artistique de transition	1.252	SO	12,5%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	1.614	SO	6,4%	ND
- Forme professionnelle	1.353	SO	4,8%	ND
• Troisième degré	9.760	SO	8,4%	ND
- Forme générale	4.940	SO	10,9%	ND
- Forme technique et artistique de transition	1.081	SO	13,5%	ND
- Forme technique et artistique de qualification	2.123	SO	6,7%	ND
- Forme professionnelle	1.616	SO	5,1%	ND
• Quatrième degré	0	SO	0,0%	ND
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	544	SO	5,8%	ND
• Deuxième degré	251	SO	4,9%	ND
• Troisième degré	293	SO	7,0%	ND
• Nombre de contrats d'alternance (Source : OFFA)	ND	SO	ND	ND
<b>IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2016-2017)</b>				
Inscriptions <sup>3</sup>	327	6,1%	SO	22%
Personnes sous contrat <sup>4</sup>	332	7,5%	SO	21,1%

## B. Formation supérieure

	Nb apprenants			
	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (bassin)
<b>Enseignement de Promotion sociale<sup>5</sup> (Source : DGENORS<sup>6</sup>, année 2016-2017 ; calculs : IBEFE)</b>				
Niveau supérieur court	2.085	SO	0,6%	ND
Niveau supérieur long	0	SO	0%	ND
<b>Enseignement supérieur</b>				
Hors universitaire type court (HE et ESA)	ND	SO	ND	ND
Universitaire type long (HE et ESA)	ND	SO	ND	ND
Universitaire	ND	SO	ND	ND

<sup>3</sup> Ensemble des apprenants inscrits au cours en Centre de formation au 31 décembre 2016 et ayant au minimum 50% de présence aux cours. C'est le code postal du Centre qui définit l'appartenance à un bassin.

<sup>4</sup> Ensemble des apprenants qui étaient sous contrat d'alternance au 31 décembre 2016. C'est le code postal de résidence de l'apprenant qui définit l'appartenance à un bassin.

<sup>5</sup> Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1<sup>ère</sup> unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

<sup>6</sup> Direction de l'enseignement de promotion sociale

### C. Formation pour adultes

Enseignement non obligatoire	Bassin	Nombre d'apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement de Promotion sociale <sup>7</sup> (Source : DGENORS, 2016-2017)				
Niveau secondaire inférieur	1.483	SO	2,8%	ND
Niveau secondaire supérieur	2.523	SO	4%	ND
IFAPME <sup>8</sup> (Source : IFAPME 2016-2017 ; Calculs : IBEFE)				
Formation accélérée à la gestion	66	6,4%	SO	31,8%
Année préparatoire chef d'entreprise	266	10,8%	SO	24%
Formation de chef d'entreprise	974	10,7%	SO	35%
Coordination et encadrement	10	10,1%	SO	40%
Personnes sous convention de stage	701	14,5%	SO	24,5%
FOREM (Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE)				
DE - Gestion propre et partenariat	1.753	8,1%	SO	47,6%
Travailleurs-Gestion propre et partenariat	26	1,2%	SO	23,1%
Etudiants	0	0%	SO	SO
CISP (Source : Interfédé, 2015 ; Calculs : IBEFE)				
DEFI	779	18,9%	SO	70,3%
EFT	229	5%	SO	48,9%

### D. Accompagnement différencié

Accompagnement différencié	Bassin	Nombre d'apprenants		
		% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement spécialisé (Source : DGEO, 2016-2017 ; Calculs IBEFE)				
Forme 3	361	SO	3%	42,4%
Forme 4	248	SO	22,5%	38,7%
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ				
Absence de centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ dans notre bassin				

### E. Formation complémentaire

CTA				
Absence de CTA dans le bassin				
Centres de compétences Source : Le Forem, 2017				
Absence de Centres de compétences dans le bassin				

<sup>7</sup> Ibidem

<sup>8</sup> Le tableau reprend l'ensemble des apprenants inscrits au cours en Centre de formation au 31 décembre 2016 et ayant au minimum 50% de présence aux cours, selon le type de formation. C'est le code postal du Centre qui définit l'appartenance à un bassin. Les personnes sous convention de stage sont comptabilisées au 31 décembre 2016. C'est le code postal de résidence de l'apprenant qui définit l'appartenance à un bassin.

## 2.1.2. Indicateurs globaux par Bassin

**Attention** : les données reprises dans le tableau ci-dessous ne portent pas sur les mêmes années. Elles ne permettent pas de faire des rapprochements ou des comparaisons. Le lecteur est invité à se référer aux sources référencées.

Indicateurs <sup>9</sup>	Bassin	FWB
Taux d'inscrits dans le premier degré différencié <sup>10</sup>	1.6%	7,7%
Ratio qualification/transition au niveau secondaire <sup>11</sup>	34.2%	51%
Part de secondaire spécialisé dans le total du secondaire <sup>12</sup>	1.6%	4,5%
Part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant <sup>13</sup>	7.5%	7,1%
Part de l'alternance dans l'enseignement spécialisé qualifiant	ND <sup>14</sup>	ND
	<b>Bassin</b>	<b>Wallonie</b>
Part de l'alternance <sup>15</sup> total dans la formation qualifiante (Enseignement et apprentissage Classes Moyennes) <sup>16</sup>	11,5%	11,8%

## 2.2. Opérateurs du qualifiant – Fréquentation selon le domaine, par opérateur

### 2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant/formation professionnelle par domaine (selon la nomenclature propre à chaque opérateur) au niveau du Bassin

#### A. Formation initiale

L'enseignement technique et professionnel<sup>17</sup> est organisé soit en plein exercice, soit en alternance. Dans ce dernier, la formation combine la formation à l'école et la pratique professionnelle en entreprise.

<sup>9</sup> Nombre d'inscriptions.

<sup>10</sup> Source Etnic 2015-2016, calculs IBEFE Bw. Enseignement secondaire ordinaire.

<sup>11</sup> Source Etnic 2016-2017, calculs IWEPS et IBEFE Bw. Est présentée ici la part de la section de qualification dans l'enseignement secondaire ordinaire au 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 4<sup>e</sup> degré.

<sup>12</sup> Source Etnic 2015-2016, calculs IBEFE Bw ; y compris le 1<sup>er</sup> degré.

<sup>13</sup> Source Etnic 2016-2017, calculs IWEPS et IBEFE Bw ; part de l'alternance (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés) dans l'enseignement secondaire ordinaire (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés qualifiants ordinaires de plein exercice et en alternance).

<sup>14</sup> L'Etnic ne dispose pas de ces données.

<sup>15</sup> = 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement ordinaire en alternance et apprentissage IFAPME (inscriptions). L'Etnic ne dispose pas des données concernant l'alternance de l'enseignement spécialisé.

<sup>16</sup> = 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement qualifiant ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME (inscriptions). Attention, seule une comparaison avec la Wallonie est possible pour la part totale de l'alternance car les chiffres SFPME ne sont pas disponibles. Source Etnic 2016-2017, calculs IWEPS et IBEFE Bw.

<sup>17</sup> Dans ce rapport, ne sont repris que l'enseignement technique de qualification, et non l'enseignement technique de transition.

Deux « types » d’enseignement en alternance existent :

- L’alternance « Article 49 »<sup>18</sup> vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice.
- L’alternance « Article 45 »<sup>19</sup> se base sur des profils de formations spécifiques.

Quelle que soit la « forme », l’enseignement technique et professionnel est organisé en 9 secteurs.

### 1. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré)

En 2016-2017, les secteurs pour lesquels on comptait le plus d’élèves en secondaire ordinaire de plein exercice sont les Services aux personnes (1.314), l’Economie (976) et l’Industrie (437). Le bassin est spécialisé<sup>20</sup> dans le Textile et Habillement (IS=1,3).

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 <sup>21</sup>	
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CESS	CQ
<b>Agronomie</b>	6	0.3	-70,0	14.7	0,1	0	4
<b>Industrie</b>	437	5.0	9,8	10.9	0,9	117	172
<b>Construction</b>	219	5.4	0,5	-1.1	1,0	46	85
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	121	4.1	-14,2	6.8	0,8	26	52
<b>Textile et Habillement</b>	23	6.8	-30,3	-11.8	1,3	9	10
<b>Arts Appliqués</b>	224	4.8	17,9	7.7	0,9	92	51
<b>Économie</b>	976	8.0	4,8	5.9	0,05	328	362
<b>Services aux personnes</b>	1.314	5.0	9,1	6.2	0,9	445	389
<b>Sciences Appliquées<sup>22</sup></b>	85	5.1	-4,5	6.6	0,9	25	20

Source : DGEO ; Calculs IBEFE

<sup>18</sup> En référence au décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l’enseignement fondamental et de l’enseignement secondaire, et organisant les structures

<sup>19</sup> Ibidem

<sup>20</sup> L’indice de spécialisation est le rapport entre le nombre d’élèves dans le secteur en Brabant wallon divisé par le nombre d’élèves en Brabant wallon, et le nombre d’élèves dans le secteur en Wallonie sur le nombre d’élèves en Wallonie. Si l’indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur.

<sup>21</sup> Un Calcul de ratio de la fréquentation sur les certificats délivrés n’est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : la fréquentation présente le degré et les certificats concernent uniquement la dernière année.

<sup>22</sup> On retrouve dans ce secteur l’option « 7<sup>e</sup> professionnelle », qui correspond à une option permettant notamment aux élèves d’obtenir un CESS. Les élèves inscrits dans cette option, ne sont pas comptabilisés dans ce rapport.

## 2. Enseignement ordinaire en alternance (art 49 et art 45)

### ➤ ART. 49

En 2016-2017, l'enseignement ordinaire en alternance article 49 proposait des options dans cinq secteurs différents. Parmi ceux-ci, c'est dans le secteur de l'Economie que l'on comptait le plus d'élèves (118). Le bassin est spécialisé dans la Construction (IS=1,5) et l'Hôtellerie-Alimentation (IS=1,3).

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017 <sup>23</sup>		% avec contrat 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		CESS	CQ	
<b>Agronomie</b>				32.0				ND
<b>Industrie</b>	41	7.9	20,6	14.8	0,9	7	9	ND
<b>Construction</b>	72	12.3	0.0	14.4	1,5	19	23	ND
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	30	10.9	42,9	17.1	1,3	4	6	ND
<b>Textile et Habillement</b>								ND
<b>Arts Appliqués</b>								ND
<b>Économie</b>	118	8.4	118,5	66.2	1	15	43	ND
<b>Services aux personnes</b>	20	5.1	-9,1	28.9	0,6	3	7	ND
<b>Sciences Appliquées</b>				-20.0				ND

Source : DGEO ; Calculs IBEFE

### ➤ ART. 45

En 2016-2017, l'enseignement ordinaire en alternance article 45 proposait des options dans trois secteurs différents. Parmi ceux-ci, c'est dans le secteur de la Construction que l'on comptait le plus d'élèves (38). Le bassin est spécialisé les secteurs de la Construction (IS=1,7) et de l'Hôtellerie-Alimentation (IS=1,6).

<sup>23</sup> Un Calcul de ratio de la fréquentation sur les certificats délivrés n'est pas pertinent puisque les données utilisées ne sont pas comparables : la fréquentation présente le degré et les certificats concernent uniquement la dernière année.

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2016	% avec contrat 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB			
Agronomie				3.1		ND	ND
Industrie				-11.9		ND	ND
Construction	38	2.7	-15,6	-6.6	1,7	ND	ND
Hôtellerie-Alimentation	10	2.4	42,9	-2.4	1,6	ND	ND
Textile et Habillement						ND	ND
Arts Appliqués						ND	ND
Économie	20	1.5	0.0	-8.5	0.9	ND	ND
Services aux personnes				4.4		ND	ND
Sciences Appliquées				-35.0		ND	ND

Source : DGEO ; Calculs IBEFE

### 3. IFAPME Apprentissage

L'apprentissage à l'IFAPME est une formation en alternance (en centre de formation et en entreprise) destinée aux jeunes à partir de 15 ans. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique.

L'IFAPME comporte deux centres de formation en Brabant wallon à Wavre et à Perwez. Ce deuxième a ouvert en 2015-2016. Ils proposent des formations dans 10 secteurs différents.

En 2016-2017, 327 apprenants étaient inscrits, en apprentissage, en Brabant wallon, ce qui représente 6,1% des apprenants en apprentissage wallons. La fréquentation a très légèrement diminué en quatre ans (-1,5%), contrairement à la tendance wallonne (+12,4%).

En 2016-2017, les secteurs pour lesquels les centres de formation du bassin comptaient le plus d'inscriptions en apprentissage sont la Mobilité (65), le Commerce (52) et les Métiers du secteur vert (50). Le bassin est spécialisé dans les Métiers des animaux (IS=9,2), les Métiers du secteur vert (IS=3,3), la Mobilité (IS=1,6) et la Filière Bois (IS=1,2). Les inscriptions en apprentissage pour les Métiers des animaux en Brabant wallon représentaient 56,3% des inscriptions wallonnes de ce secteur en apprentissage.

Les secteurs, pour lesquels on comptait le plus de contrats d'apprentissage chez les apprenants brabançons, sont la Construction (64), l'Alimentation (48) et la Mobilité (43). Ces apprenants étaient domiciliés en Brabant wallon mais n'y suivaient pas nécessairement leur formation.

Secteur IFAPME	Fréquentation 2016-2017 <sup>24</sup>		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2015-2016	Contrat 2017
	Bassin	%RW	Bassin	RW			
Alimentation	32	3,8%	-23,81%	5,33%	0,6	6	48
Commerce	52	5,3%	44,44%	44,46%	0,9	16	36
Construction	38	3,4%	-26,92%	-10,23%	0,6	27	64
Electricité	19	5,8%	-20,83%	8,31%	1,0	8	18
Filière bois	17	7,2%	-15,00%	-6,75%	1,2	8	13
Métal & technologies	1	0,8%	SO	45,78%	0,1	1	4
Métiers du secteur des animaux	18	56,3%	-28,00%	-8,57%	9,2	2	1
Métiers du secteur vert (culture)	50	20,4%	-1,96%	40,00%	3,3	9	35
Mobilité	65	9,9%	30,00%	13,23%	1,6	10	43
Soins aux personnes	35	5,5%	9,38%	9,56%	0,9	14	37

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

## B. Formation pour adultes

### 1. Enseignement de Promotion sociale

L'enseignement de Promotion sociale propose des formations de l'enseignement secondaire ou supérieur. Dans les tableaux ci-dessous, ne sont repris que les formations d'enseignement secondaire.

L'enseignement de promotion sociale est organisé sur base modulaire. Une personne peut s'inscrire à plusieurs unités d'enseignement durant la même année.

En Brabant wallon, l'enseignement de promotion sociale est organisé dans 5 établissements. Ces établissements possèdent parfois plusieurs implantations sur le territoire.

<sup>24</sup> Ensemble des apprenants inscrits au cours en Centre de formation au 31 décembre 2016 et ayant au minimum 50% de présence aux cours. C'est le code postal du Centre qui définit l'appartenance à un bassin.



En 2015-2016, les écoles du Brabant wallon étaient spécialisées dans trois secteurs : l'Hôtellerie-alimentation (IS=2,3), le Services aux personnes (IS=1,3) et l'Economie (IS=1,1). Ce sont ces trois mêmes secteurs qui comptent le plus d'inscrits (215, 276 et 215).

Secteur Enseignement Promotion Sociale	Inscriptions (Max) 2015-2016 <sup>2526</sup>		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions	Certificats délivrés 2016
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB	Par rapport FWB	
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	10	1,3%	ND	ND	0,4	ND
ARTS APPLIQUES	108	4,0%	ND	ND	0,8	ND
CONSTRUCTION	0	0,0%	ND	ND	0,0	ND
COURS GENERAUX	52	1,7%	ND	ND	0,6	ND
ECONOMIE	276	1,8%	ND	ND	1,1	ND
HABILLEMENT	18	0,7%	ND	ND	0,3	ND
HOTELLERIE-ALIMENTATION	215	11,3%	ND	ND	2,3	ND
INDUSTRIE	30	0,9%	ND	ND	0,4	ND
SCIENCES APPLIQUEES					0,8	
SERVICES AUX PERSONNES	215	4,9%	ND	ND	1,3	ND

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

## 2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Certaines formations en Chef d'entreprise ou en Coordination en encadrement nécessitent des prérequis professionnels. Si l'apprenant ne possède pas ces prérequis, l'apprenant a la possibilité de s'inscrire dans une année préparatoire. Cette passerelle ne permet cependant pas d'acquérir un certificat d'apprentissage ou un certificat de qualification.

En 2016-2017, les centres IFAPME du bassin comptaient 266 étudiants inscrits en année préparatoire, ce qui représentait 10,8% des inscriptions wallonnes en année préparatoire.

<sup>25</sup> Les inscriptions sont relatives à des cours et non à une section. Le total des inscriptions par secteur correspond à la somme des maxima de chaque section (en excluant les cours communs à d'autres sections). Seuls les cours comportant le plus d'inscrits dans une section, et non communs à une autre section, sont donc pris en compte.

<sup>26</sup> Ne sont repris que les cours se rapportant à une section. Ne sont pas repris les cours de langue.

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017 <sup>27</sup>		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie
	Bassin	%RW	Bassin	RW	
<b>Alimentation</b>	52	7,7%	ND	ND	0,7
<b>Construction</b>	41	9,8%	ND	ND	0,9
<b>Electricité</b>	24	9,3%	ND	ND	0,9
<b>Filière bois</b>	24	14,3%	ND	ND	1,3
<b>Métal &amp; technologies</b>					
<b>Métiers du secteur des animaux</b>	11	15,1%	ND	ND	1,4
<b>Métiers du secteur vert (culture)</b>	35	21,0%	ND	ND	1,9
<b>Mobilité</b>	69	22,6%	ND	ND	2,1
<b>Soins aux personnes</b>	10	2,9%	ND	ND	0,3

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

### 3. IFAPME – Chef d’entreprise

Une formation Chef d’entreprise permet d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare également à devenir indépendant ou à créer sa propre entreprise. Elle est destinée aux personnes qui ne sont plus soumises à l’obligation scolaire (+18 ans) et dure généralement deux ans.

En 2016-2017, les centres de formation du Brabant wallon comptaient 974 apprenants en Chef d’entreprise, ce qui représentait 10,7% des apprenants « Chef d’entreprise » des centres wallons.

Les trois secteurs, pour lesquels ils étaient les plus spécialisés pour ce type de formation, sont le secteur de l’Electricité (IS=2,9), des Métiers du secteur vert (IS=2,3) et la Filière bois (IS=2,2)<sup>28</sup>.

Les cinq secteurs, pour lesquels ils comptaient le plus d’inscriptions, sont les Prestataires de services (191), l’Alimentation (123), la Mobilité (121), l’Electricité (117) et la Construction (104).

En Brabant wallon, on observait une augmentation de 19,7% des inscriptions en 4 ans, ce qui est nettement supérieur à la moyenne wallonne (+4,1%). Cette évolution positive s’explique, entre autres,

<sup>27</sup> Ensemble des apprenants inscrits au cours en Centre de formation au 31 décembre 2016 et ayant au minimum 50% de présence aux cours. C’est le code postal du centre qui définit l’appartenance à un bassin.

<sup>28</sup> Sans compter le secteur de l’industrie chimique et pharmaceutique pour lequel on compte un inscrit.

grâce à l'ouverture du nouveau centre de Perwez en 2015-2016. Cependant, l'évolution était très variable d'un secteur à l'autre. Les secteurs de la mobilité (+512,9%), de la Filière bois (+158,3%) et l'Electricité (+68,9%) connaissaient les plus grandes augmentations des inscriptions. Par contre, les secteurs des Soins aux personnes (-12,5%) et des Métiers du secteur vert (culture) (-8,3%) connaissaient une diminution des inscriptions.

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017		Evolution sur 4 ans des inscriptions <sup>29</sup> (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Action sociale	26	3,7%	4,00%	6,43%	0,3	4
Alimentation	123	9,3%	28,45%	23,21%	0,9	17
Commerce	62	10,6%	19,23%	12,05%	1,0	17
Construction	104	9,7%	39,26%	-5,80%	0,9	31
Cours généraux/gestion	1	16,7%	SO	SO	1,6	
Electricité	117	31,5%	68,87%	7,14%	2,9	14
Filière bois	69	24,1%	158,33%	25,76%	2,2	8
Industrie chimique et pharmaceutique	1	100,0%	SO	SO	9,3	
Métal & technologies	17	3,5%	SO	19,32%	0,3	
Métiers du Chiffre	28	5,6%	SO	3,97%	0,5	
Métiers du secteur des animaux	16	11,6%	50,00%	-6,22%	1,1	3
Métiers du secteur vert (culture)	53	24,2%	-8,33%	6,04%	2,3	9

<sup>29</sup> L'évolution du nombre d'apprenants inscrits en année préparatoire et en chef d'entreprise.

Mobilité	121	19,4%	512,90%	18,97%	1,8	16
Prestataires de services	191	12,6%	36,43%	-8,02%	1,2	18
Socio-culturel	34	11,5%	17,24%	-15,67%	1,1	5
Soins aux personnes	11	1,1%	-12,50%	-2,61%	0,1	1
Textile		0,0%	SO	SO		

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

#### 4. IFAPME – Coordination et encadrement

Une formation de Coordination et d'encadrement permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier et prépare aussi à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet. Elle est destinée aux personnes qui ne sont plus soumises à l'obligation scolaire (+18 ans) et dure généralement un an.

En 2016-2017, une dizaine d'apprenants étaient inscrits dans une formation de Coordination et encadrement, dans deux secteurs différents (Alimentation avec 7 inscrits et Prestataires de services avec 3 inscrits).

Secteur IFAPME	Inscriptions 2016-2017 <sup>30</sup>		Evolution sur 4 ans des inscriptions (%)		IS inscriptions par rapport à la Wallonie	Diplômes délivrés 2015-2016
	Bassin	%RW	Bassin	RW		
Alimentation	7	30,4%	ND	ND	3,0	ND
Commerce						
Construction						
Mobilité						
Prestataires de services	3	100,0%	ND	ND	9,9	ND
Soins aux personnes						
Textile						

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

#### 5. IFAPME – Conventions de stage

<sup>30</sup> Ensemble des apprenants inscrits au cours en Centre de formation au 31 décembre 2016 et ayant au minimum 50% de présence aux cours. C'est le code postal du centre qui définit l'appartenance à un bassin.

Les conventions de stages peuvent être conclues tant pour les stagiaires en année préparatoire, en chef d'entreprise ou en coordination et encadrement. L'alternance n'est pas systématique dans les formations de chef d'entreprise et de coordination en encadrement.

Pour la comptabilisation des conventions, c'est le lieu de résidence du stagiaire qui est pris en compte, et non le lieu de formation. Les conventions sont comptabilisées au 31 décembre.

En 2016-2017, les secteurs pour lesquels on dénombrait le plus de conventions en 2016-2017 sont la Construction (120), les Prestataires de services (99) et la Mobilité (82).

Secteur IFAPME	Conventions de stage 2016-2017
	Bassin
Action sociale	13
Alimentation	68
Commerce	23
Construction	120
Electricité	55
Filière bois	56
Industrie chimique et pharmaceutique	2
Métal & technologies	19
Métiers du Chiffre	25
Métiers du secteur des animaux	6
Métiers du secteur vert (culture)	67
Mobilité	82
Prestataires de services	99
Socio-culturel	13
Soins aux personnes	53

Source : IFAPME, 2016-2017

## 6. Forem (hors centre de compétence) – Gestion Propre<sup>31</sup>

En Brabant wallon, le Forem comptait, en 2017, 1.419 contrats de formation<sup>32</sup>, ce qui représente 6,7% des contrats en Région wallonne. Ces contrats concernent à 98% des demandeurs d'emploi (DE). Sont compris différents types de formations (principalement des formations qualifiantes, formations de langues et les essais métiers). Ne sont pas repris les activités d'accueil des DE et les screening métiers.

Les trois domaines où le Forem comptait le plus de contrats sont les Langues et techniques de communication (362), le Management et commerce (206), la Gestion et Secrétariat (140).

La diminution du nombre de contrats en quatre ans était plus légère (-5,3%) en Brabant wallon qu'en Région wallonne (-20,8%). Cependant, on observe des grosses disparités selon les domaines. Au sein de tous les domaines, on voit une diminution des contrats, sauf pour les secteurs de la Qualité, Sécurité, Environnement (+111,8%), du Management et commerce (+58,5%), et du Transport et Logistique (+25,3%).

Notons également que le Brabant wallon est spécialisé dans les formations Forem du domaine du Management et du commerce (IS=3,3).

Domaines Forem	Contrats de formation 2017 <sup>33</sup>		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
<b>Autres<sup>34</sup></b>	47	2,1%	-17,5%	39,5%	0,3	12,8%
<b>Bureau TIC</b>	126	7,9%	-7,4%	-23,2%	1,2	0,0%
<b>Construction et Bois</b>	131	8,9%	-29,2%	-29,2%	1,3	19,8%
<b>Gestion et Secrétariat</b>	140	6,7%	-9,7%	-26,8%	1,0	26,4%
<b>Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme</b>	123	8,5%	-18,5%	-45,1%	1,3	9,8%
<b>Industrie</b>	118	7,4%	-18,6%	-5,1%	1,1	18,6%
<b>Informatique et Télécoms</b>				-8,8%		
<b>Langues et techniques de communication</b>	362	8,0%	-13,6%	-27,1%	1,2	1,1%
<b>Management et commerce</b>	206	22,4%	58,5%	26,7%	3,3	45,1%
<b>Non-marchand</b>				90,9%		

<sup>31</sup> Sont repris les formations uniquement gérées par le Forem, sans partenariat avec d'autres opérateurs de formation ou d'enseignement.

<sup>32</sup> Inscriptions à une formation. Il est possible qu'un DE, travailleur ou étudiant suive plusieurs formations durant l'année. Il doit alors signer un contrat par formation.

<sup>33</sup> Ibidem

<sup>34</sup> Formations ne se rapportant pas à un secteur, par exemple, compétences clés, remédiations multi-domaines, etc.

<b>Qualité, Sécurité, Environnement</b>	72	4,3%	111,8%	-23,1%	0,6	11,1%
<b>Transport et Logistique</b>	94	3,1%	25,3%	-26,7%	0,5	12,8%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

## 7. Forem (hors centre de compétence) – Partenariat

Sont repris les formations organisées en collaboration avec un autre partenaire. Dès lors, il est possible que certains contrats/inscriptions soient repris deux fois (dans ce point-ci, ainsi que chez l'opérateur de formation ou d'enseignement avec qui le Forem collabore).

En Brabant wallon, le Forem comptait, en 2017, 360 contrats de formations organisées en collaboration avec un autre partenaire, ce qui représente 12,4% des contrats des formations organisées en partenariat en Région wallonne. Ces contrats concernaient des demandeurs d'emploi à 99,4%. Les trois domaines où l'on comptait le plus de contrats sont l'Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme (164), l'Industrie (78) et la Gestion et Secrétariat (78).

Contrairement aux inscriptions dans les formations en gestion propre, les inscriptions dans les formations organisées en partenariat avaient augmenté en Brabant wallon en quatre ans (+17,6%). Cette tendance est contraire à celle observée pour la Wallonie (-23,7%). Cependant, on constate des grosses disparités selon les domaines : des formations dans de nouveaux secteurs (Informatique et Télécoms, et Qualité, Sécurité, Environnement), une forte augmentation dans le domaine de la Gestion et Secrétariat (+420%) et des diminutions dans le Non-Marchand (-30,8%) et dans l'Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme (-24,8%).

Enfin, le Brabant wallon est spécialisé dans les « formations Forem – Partenariat » du domaine du Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme (IS=3,9).

Domaines Forem	Contrats de formation 2017 <sup>35</sup>		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
<b>Autres</b>				-87,2%		
<b>Bureau TIC</b>				0,0%		
<b>Construction et Bois</b>				3,2%		
<b>Gestion et Secrétariat</b>	78	14,4%	420,0%	73,1%	1,2	100,0%

<sup>35</sup> Ibidem

<b>Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme</b>	164	48,7%	-24,8%	-1,2%	3,9	100,0%
<b>Industrie</b>	78	11,6%	52,9%	-22,5%	0,9	100,0%
<b>Informatique et Télécoms</b>	14	16,5%	SO	-9,6%	1,3	100,0%
<b>Langues et techniques de communication</b>				1700,0%		
<b>Management et commerce</b>				264,3%		
<b>Non-marchand</b>	9	1,3%	-30,8%	-57,5%	0,1	100,0%
<b>Qualité, Sécurité, Environnement</b>	17	20,0%	SO	25,0%	1,6	100,0%
<b>Transport et Logistique</b>				158,5%		

Source : Forem ; Calculs IBEFE

#### 8. Certificat de compétences acquises en formation (CeCAF)

Pour plusieurs formations "métier", il est possible d'obtenir un certificat de compétences acquises en formation. Il est obtenu si l'apprenant réussit des épreuves pratiques. Il est délivré par le Forem, l'IFAPME, le SFPME ou Bruxelles Formation.

CECAF <sup>36</sup> 2017	
Secteur Forem	BASSIN
Autres	9
Bureau TIC	
Construction et Bois	50
Gestion et Secrétariat	24
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	59
Industrie	13
Informatique et Télécoms	

<sup>36</sup> Univers : Forem Formation



Langues et techniques de communication	
Management et commerce	5
Non-marchand	
Qualité, Sécurité, Environnement	
Transport et Logistique	67

## 9. CISP

En 2017, on recense 15 Centres d'insertion socioprofessionnelle en Brabant wallon (CISP). Ils peuvent avoir deux types d'agrément :

- « Entreprise de formation par le travail – EFT » qui combine une approche théorique d'un métier, une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et/ou de services et éventuellement des stages en entreprise.
- « Démarche de formation et d'insertion » (DEFI) qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprises.

Ils proposent des formations à un public éloigné de l'emploi et répondant à des critères précis.

En 2015, les CISP comptaient 1.624 apprenants en Brabant wallon, ce qui représentait 10% d'apprenants de la Région wallonne. Les secteurs, qui étaient les plus fréquentés, sont le Travail de bureau et secrétariat (541), l'Alpha et programmes de base (366) et les Services à la personne et à domicile (150). Les secteurs pour lesquels le Brabant wallon était le plus spécialisé sont le Travail de bureau et secrétariat (IS=2,84), l'Art et la communication (IS=2,6) et les Langues (IS=2,3).

Secteurs Interfédé	Fréquentation 2015		Evolution sur 3 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie
	Bassin	% RW	Bassin	RW	
Alpha et programmes de base	366	7,7%	ND	ND	0,77
Arts et communication	87	25,8%	ND	ND	2,57
Bâtiment	0	0,0%	ND	ND	0,00
Développement personnel	115	5,3%	ND	ND	0,53
Electromécanique et matériaux	67	14,0%	ND	ND	1,39
Horeca	29	2,9%	ND	ND	0,29

<b>Langues</b>	135	23,2%	ND	ND	2,30
<b>Métiers du commerce, tourisme et transports</b>	62	10,2%	ND	ND	1,01
<b>Métiers verts et environnement</b>	72	6,7%	ND	ND	0,66
<b>Services à la personne et à domicile</b>	150	8,1%	ND	ND	0,81
<b>Travail de bureau et secrétariat</b>	541	28,5%	ND	ND	2,84

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

### C. Accompagnement spécifique

#### 1. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3<sup>e</sup> degré)

« L’enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel et leur intégration sociale et/ou professionnelle. »<sup>37</sup>  
Il est organisé en quatre formes, de façon à prendre en compte le projet personnel de chaque élève.

Dans ce rapport, les formations qualifiantes de la forme 3 (phase 3) et la forme 4 (3<sup>e</sup> degré) sont prises en compte. L’enseignement spécialisé de forme 3 vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l’insertion socioprofessionnelle. L’enseignement spécialisé de forme 4 correspond à l’enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques.

En Brabant wallon, des options de 6 secteurs sont organisées. Le bassin est spécialisé dans le secteur de l’Agronomie (IS=2,78) et le secteur des Services aux personnes (IS=1,64), avec 26 et 24 inscrits.

Secteur Enseignement	Fréquentation 2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la FWB	Certificats délivrés 2017
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
<b>Agronomie</b>	26	10	44,4	2,0	2,8	ND
<b>Industrie</b>	8	2,4	33,3	8,1	0,7	ND
<b>Construction</b>	19	2,4	0	7,4	0,7	ND
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	13	2,3	- 13,1	8,2	0,7	ND

<sup>37</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=25191&navi=404>

<b>Arts Appliqués</b>				170,8		ND
<b>Habillement - Textile</b>				- 8,9		ND
<b>Économie</b>	14	3.4	40	11,1	0,9	ND
<b>Services aux personnes</b>	24	6	100	19,8	1,6	ND
<b>Sciences Appliquées</b>						ND

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

## 2. Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ

Secteur CFISPA	Fréquentation 2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW		
<b>Absence de centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ</b>						

## D. Formation complémentaire

### 1. CTA

Secteur Enseignement	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2016	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW			
<b>Absence de CTA dans le bassin</b>							

### 2. Centres de compétences

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Contrats 2017		Evolution sur 4 ans des contrats (%)		IS contrats par rapport à la Wallonie	Certificats délivrés 2016	% avec stages 2017
	Bassin	% RW	Bassin	RW			
<b>Absence de centre de compétences dans le bassin</b>							

## E. Validation des compétences

Des épreuves de Validation de compétences sont organisées uniquement dans le secteur de la construction dans le bassin du Brabant wallon.

Secteur Validation des compétences	Fréquentation 2017		Evolution sur 4 ans de la fréquentation (%)		IS fréquentation Par rapport à la FWB	Titres délivrés <sup>38</sup> 2016
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB		
Administratif				5,9%		31
Informatique				13,6%		
Alimentation				39,8%		
Automobile				69,0%		
Chimie						
Construction	80	14,5%	56,9%	65,3%	6,36	123
Culture				-11,5%		
Electricité				-7,6%		
Non-marchand				-30,4%		
Secteur vert				197,1%		
Technique				-18,3%		
Service aux personnes				82,8%		
Transport et logistique				346,6%		65
Pouvoirs locaux				242,9%		
Intersectoriels				6966,7%		
Horeca				SO		

<sup>38</sup> La comptabilisation des titres dépend du lieu de résidence de la personne et non du lieu de l'épreuve.

## 2.2.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant<sup>39</sup>

### A. Formation initiale :

#### 1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré)

En 2016-2017, l'enseignement ordinaire de plein exercice proposait 59 options. Les deux enregistrant le plus d'inscriptions étaient Agent d'éducation (375) et Technicien en comptabilité (337).

Le bassin du Brabant wallon ne propose pas d'options au 4<sup>e</sup> degré.

Pour les options Coiffeur, Patron coiffeur et Esthéticien, une occurrence est organisée à l'extérieur du territoire du Brabant wallon mais pris en compte dans les tableaux (siège de l'établissement en Brabant wallon).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	OUVRIER QUALIFIE EN HORTICULTURE	P	A1405, A1414, A1416, I1607	1	6	ND	-70%
	Total Agronomie			1	6		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Industrie	CARROSSIER	P	H3404, I1606, I1607, I1608, I1609, I1610	2	28	ND	33,3%
	CARROSSIER SPECIALISE	7P	H3404, I1607,	1	10	ND	-33,3%

<sup>39</sup> Ne sont repris les cours qualifiants.

			I1608, I1609				
COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	7P		I1310	2	14	ND	27,3%
COMPLEMENT EN SYSTEMES ELECTRONIQUES DE L'AUTOMOBILE	7TQ		I1304	1	5	ND	-37,5%
ELECTRICIEN AUTOMATICIEN	TQ		H1504, I1302, I1304	4	83	ND	31,7%
ELECTRICIEN INSTALLATEUR EN RESIDENTIEL	P		F1602, H2601, H2602, H2603, I1307	3	40	ND	2,6%
ELECTRICIEN INSTALLATEUR INDUSTRIEL	P		H2601, H2602, H2603, I1309	2	33	ND	0,0%
INSTALLATEUR - REPARATEUR D'APPAREILS ELECTROMENAGERS	7P		I1402	2	14	ND	133,3%
MECANICIEN D'ENTRETIEN	P		H2901, H2903, H2912, I1310	1	5	ND	-50,0%
MECANICIEN D'ENTRETIEN AUTOMOBILE	P		I1603, I1604	2	33	ND	83,3%
MECANICIEN DES MOTEURS DIESELS ET ENGIN HYDRAULIQUES	7P		I1603	1	6	ND	20,0%
MECANICIEN POLYVALENT AUTOMOBILE	TQ		I1604	1	28	ND	100,0%
METALLIER-SOUDEUR	P		I1502, H2911, H2913, I1601	2	28	ND	211,1%
TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE	TQ		H1504, H2603, H2605, I1304, I1305, I1601, I1602	2	21	ND	-25,0%
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	EN	TQ	I1401	3	58	ND	-4,9%
TECHNICIEN EN USINAGE	TQ		H2903	3	31	ND	3,3%
<b>Total Industrie</b>				<b>32</b>	<b>437</b>		

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	COMPLEMENT EN CREATION ET RESTAURATION DE MEUBLES	7P	B1101, F1604, H2207	1	8	ND	100,0%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE	7P	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, F1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	5	ND	-61,5%
	CUISINISTE	7P	ND	1	9	ND	50,0%
	DESSINATEUR CONSTRUCTION EN	TQ	F1104, M1808	1	20	ND	-9,1%
	EBENISTE	P	B1302, B1101, F1604, F1608, H2201, H2202, H2204, H2207, H2208, H2908	1	15	ND	-34,8%
	MENUISIER	P	F1501, F1604, F1607, F1608, H2201, H2202, H2204, H2205, H2206, H2912	5	87	ND	35,9%

	MENUISIER EN PVC ET ALU	7P	F1607, H2206	1	7	ND	-30,0%
	OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE	P	F1611, F1701, F1702, F1703	3	52	ND	2,0%
	TECHNICIEN DES INDUSTRIES DU BOIS	TQ	F1501, F1604, F1608, F2201, H2202, H2203, H2204, H2206, H2209, H2912	1	16	ND	-5,9%
	<b>Total Construction</b>				<b>219</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016- 2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013- 2014 à 2016- 2017
<b>Hôtellerie-Alimentation</b>	CUISINIER DE COLLECTIVITE	P	D1103, G1602, G1603, G1604, G1803	1	16	ND	-38,5%
	HOTELIER-RESTAURATEUR	TQ	D1103, G1402, G1503, G1601, G1602, G1603, G1604, G1701, G1702, G1703, G1801, G1802, G1803, H1505	2	35	ND	-43,5%
	RESTAURATEUR	P	D1103, D1105, G1402, G1602, G1603, G1604,	3	51	ND	13,3%



			G1801, G1802, G1803, G1804, H1505				
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	7P	D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603, G1604, G1801, G1803, G1804	2	19	ND	137,5%
	<b>Total Hôtellerie-Alimentation</b>			<b>8</b>	<b>121</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017	
<b>Habillement et textile</b>	AGENT TECHNIQUE MODE ET CREATION	EN	TQ	L1502, L1503	1	15	ND	-30%
	VENDEUR-RETOUCHEUR		P	D1207	1	8	ND	-40%
	<b>Total Habillement et textile</b>				<b>2</b>	<b>23</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017	
<b>Arts appliqués</b>	ARTS PLASTIQUES		TQ	ND	3	81	ND	40%
	ASSISTANT EN DECORATION		P	L1503, L1504	1	18	ND	80%
	TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE		TQ	E1205	3	125	ND	0%
	<b>Total Arts appliqués</b>				<b>7</b>	<b>224</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017	
<b>Économie</b>	AGENT EN ACCUEIL ET TOURISME		TQ	G1101, G1201,	3	117	ND	20%

			G1303, G1703, M1601, N2201				
	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	P	L1601, M1602	7	181	ND	7,7%
	COMPLEMENT EN ACCUEIL	7P	M1601, M1602	1	10	ND	0,0%
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	7P	ND	6	85	ND	14,9%
	TECHNICIEN COMMERCIAL	TQ	D1106, D1107, D1210, D1211, D1212, D1214, D1402, D1403	2	57	ND	11,8%
	TECHNICIEN DE BUREAU	TQ	C1201, C1401, M1602, M1605, M1606, M1607	7	153	ND	-17,7%
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	TQ	C1201, C1401, M1203, M1204	7	337	ND	8,7%
	VENDEUR	P	D1106, D1210, D1211, D1212, D1214, D1403, D1406	2	36	ND	16,1%
	<b>Total Economie</b>			<b>35</b>	<b>976</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
<b>Services aux personnes</b>	AGENT D'EDUCATION	TQ	G1202, G1203, K1207	6	375	ND	28,4%
	AGENT MEDICO-SOCIAL	7P	M1601	1	11	ND	83,3%
	AIDE FAMILIAL	P	K1302	6	92	ND	-8,9%
	AIDE-SOIGNANT	7P	/	6	34	ND	13,3%

	ANIMATEUR	TQ	D1211, G1202, G1203, G1204	2	60	ND	-9,1%
	ASPIRANT EN NURSING	TQ	K1303	2	107	ND	23,0%
	ASSISTANT AUX METIERS DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION	7TQ	ND	1	23	ND	109,1%
	COIFFEUR	P	D1202, L1501, L1502	3	64	ND	-27,3%
	ESTHETICIEN	TQ	D1208	2	87	ND	42,6%
	PATRON COIFFEUR	7P	D1202	3	33	ND	-2,9%
	PUERICULTEUR	7P	K1303	5	75	ND	19,0%
	PUERICULTURE	P	/	5	165	ND	-1,8%
	TECHNIQUES SOCIALES	TQ	/	3	188	ND	-4,6%
	<b>Total Services aux personnes</b>			<b>42</b>	<b>1215</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
<b>Sciences appliquées</b>	OPTICIEN	7TQ	J1411, J1405	1	3	ND	SO <sup>40</sup>
	OPTIQUE	TQ	/	1	23	ND	1.1
	TECHNICIEN CHIMISTE	TQ	H1210, H1503, H2301, J1308, J1302	4	59	ND	-0.2
	<b>Total Sciences appliquées</b>			<b>6</b>	<b>85</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

## 2. Enseignement ordinaire en alternance

En 2016-2017, l'enseignement ordinaire en alternance proposait en 24 options. L'option enregistrant le plus d'inscriptions était Vendeur (72), plus du double d'inscriptions par rapport aux autres options.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
----------------------	----------------------	------------	-----------------	----------------------	-------------------------	---------------------------------------

<sup>40</sup> SO=Sans objet. Option non organisée en 2013-2014.

Industrie	COMPLEMENT EN MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Art.49 7P	I1310	1	4	-33,3%
	COMPLEMENT EN SOUDAGE SUR TOLES ET SUR TUBES	Art.49 7P	H2911, H2913	1	5	400,0%
	ELECTRICIEN INSTALLATEUR EN RESIDENTIEL	Art.49 P	F1602, H2601, H2602, H2603, I1307	1	20	33,3%
	METALLIER-SOUDEUR	Art.49 P	I1502, H2911, H2913, I1601	1	12	0,0%
	Total Industrie			4	41	

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquence 2016-2017	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	COMPLEMENT EN AGENCEMENT D'INTERIEUR	Art.49 7P	F1604	1	4	ND -33,3%
	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES EN CONSTRUCTION-GROS OEUVRE	Art.49 7P	F1201, F1202, F1502, F1601, F1602, F1603, F1604, F1606, F1607, F1608, F1610, F1701, F1702, F1703, H2201	1	12	ND 9,1%
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	Art.49 7P	ND	1	7	ND -22,2%
	MENUISIER	Art.49 P	F1501, F1604, F1607, F1608, H2201, H2202,	1	20	ND 53,8%

			H2204, H2205, H2206, H2912				
	MONTEUR EN SANITAIRE ET EN CHAUFFAGE	Art.49 P	ND	1	23	ND	9,5%
	OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION - GROS OEUVRE	Art.49 P	F1611, F1701, F1702, F1703	1	6	ND	-50,0%
	MACON	Art.45 P	F1502, F1701, F1703	1	13	ND	-23,5%
	MONTEUR EN CHAUFFAGE	Art.45 P	F1603	1	6	ND	-33,3%
	MONTEUR EN SANITAIRE	Art.45 P	F1603	1	11	ND	266,7%
	POSEUR DE COUVERTURES NON METALLIQUES	Art.45 P	F1502, F1610, F1613	1	8	ND	-50,0%
	<b>Total Construction</b>			<b>10</b>	<b>110</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017	
Hôtellerie-Alimentation	COMPLEMENT EN TECHNIQUES SPECIALISEES DE RESTAURATION	Art.49 7P	G1602	1	3	ND	SO <sup>41</sup>
	RESTAURATEUR	Art.49 P	D1103, D1105, G1402, G1602, G1603, G1604, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	1	22	ND	57,1%
	TRAITEUR-ORGANISATEUR DE BANQUETS ET DE RECEPTIONS	Art.49 7P	D1103, D1105, G1402, G1601, G1602, G1603,	1	5	ND	25,0%

<sup>41</sup> Ibidem

			G1604, G1801, G1803, G1804				
	COMMIS DE CUISINE	Art.45 P	G1602, G1605	1	10	ND	42,9%
	<b>Total Hôtellerie-Alimentation</b>			<b>4</b>	<b>40</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017	
<b>Economie</b>	AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL	Art.49 P	L1601, M1602	1	19	ND	137,5%
	GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	Art.49 7P	ND	1	27	ND	107,7%
	VENDEUR	Art.49 P	D1106, D1210, D1211, D1212, D1214, D1403, D1406	1	72	ND	118,2%
	AUXILIAIRE DE MAGASIN	Art.45 P	D1505, N1105	1	20	ND	0%
	<b>Total Economie</b>			<b>4</b>	<b>138</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017	
<b>Services aux personnes</b>	AIDE FAMILIAL	Art.49 P	K1302	1	15	ND	36,4%
	AIDE-SOIGNANT	Art.49 7P	/	1	5	ND	-54,5%
	<b>Total Services aux personnes</b>			<b>3</b>	<b>20</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

### 3. IFAPME

Les centres IFAPME proposaient en 2016-2017 20 formations en apprentissage. Les trois avec le plus d'inscriptions étaient les suivantes : Commerçant détaillant (51), Entrepreneur de jardin (50) et Coiffeur (34).

Notons également que le centre de Perwez est le seul qui propose la formation de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles en apprentissage de toute la Wallonie. Elle draine des apprenants de toute la Wallonie.

Les secteurs et les filières sont soit largement masculins soit largement féminins. En 2016-2017, 60% des filières sont exclusivement masculines.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boulangier - Pâtissier	D1102	1	11	27,3%	-31,3%
	Restaurateur	G1601	1	21	23,8%	-19,2%
	Total Alimentation			32	25,0%	-23,8%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Commerce	Commerçant - Détaillant	D1106 D1210 D1211 D1403 D1214 D1406	2	51	37,3%	41,7%
	Gestionnaire d'un point de vente	ND	1	1	0,0%	SO <sup>42</sup>
	Total Commerce			52	36,5%	44,4%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Fabricant - Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bains	ND	1	1	0,0%	SO <sup>43</sup>
	Fabricant - Installateur de fermetures de baies	ND	1	1	0,0%	SO <sup>44</sup>
	Installateur en chauffage central	F1603	1	19	0,0%	-47,2%
	Maçon - Bétonneur	F1703	1	17	0,0%	6,3%

<sup>42</sup> Sans objet, formation non dispensée en 2013-2014.

<sup>43</sup> Ibidem

<sup>44</sup> Ibidem

	Total Construction			38	0,0%	-26,9%
--	--------------------	--	--	----	------	--------

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Electricité	Installateur - Electricien	F1602	1	18	0,0%	-25,0%
	Installateur résidentiel électricien	F1602	1	1	0,0%	SO <sup>45</sup>
	Total Electricité			19	0,0%	-20,8%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Bois	Menuisier	H2206	1	17	0,0%	-15,0%
	Total Filière Bois			17	0,0%	-15,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes
Métal & Technologie	Ferronnier	B1601	1	1	0,0%
	Total Métal & Technologie			1	0,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métier du secteur des animaux	Exploitant de manège	G1403	1	18	66,7%	-28,0%
	Total Métier du secteur des animaux			18	66,7%	-28,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

<sup>45</sup> Ibidem



Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métier du secteur vert	Entrepreneur de jardins	A1203	1	50	0,0%	-2,0%
	Total Métier du secteur vert			50	0,0%	-2,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606*	1	15	6,7%	-21,1%
	Garagiste - Réparateur	I1604*	1	1	0,0%	-96,8%
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	ND	1	23	0,0%	SO <sup>46</sup>
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	26	3,8%	SO <sup>47</sup>
	Total Mobilité			65	3%	30,0%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	34	88,2%	6,2%
	Esthéticien	D1208	1	1	100,0%	SO <sup>48</sup>
	Total Soins aux personnes			35	91,2%	8,6%

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

<sup>46</sup> Ibidem

<sup>47</sup> Ibidem

<sup>48</sup> Ibidem

## B. Formation pour adultes :

### 1. Enseignement de Promotion Sociale

En 2015-2016, les sections comportant le plus d'inscriptions (maxima par section<sup>49</sup>) étaient Connaissance de gestion de base (122), Aide-soignant (78), Auxiliaire d'enfants (58), Technicien de bureau (56) et Agent de service en restauration de collectivités (54).

Certains secteurs étaient largement voire exclusivement masculins, par exemple, l'Agronomie (100%) et l'Industrie (90,2%). D'autres largement féminins, par exemple, l'Habillement (96,9%) et les Services aux personnes (84,3%).

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016 <sup>50</sup>	Inscriptions Stages <sup>51</sup>	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes <sup>52</sup>	Evolution inscriptions sur 4 ans
AGRONOMIE-RESS.SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL	HORICULTURE MARAICHERE & DECORATVE	ND	1	10	0	4	0,0%	ND
	Total AGRONOMIE-RESS.SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL			10	0	4	0,0%	ND

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
ARTS APPLIQUES	ANTIQUAIRE	ND	2	32	0	9	57,3%	ND
	PHOTOGRAPHE	ND	2	44	0	0	61,3%	ND
	VIDEASTE	ND	1	32	0	0	71,9%	ND
	Total général ARTS APPLIQUES			108	0	9	61,2%	ND

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

<sup>49</sup> Les inscriptions sont relatives à des cours et non à une section (formation). Pour chaque section, le tableau reprend le cours pour lequel on compte le plus d'inscriptions (en excluant les cours communs à d'autres sections).

<sup>50</sup> Ibidem

<sup>51</sup> Chaque formation peut compter zéro, un ou plusieurs stages.

<sup>52</sup> Le pourcentage des femmes de l'ensemble des cours de la section, sauf les cours communs à d'autres sections.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
<b>ECONOMIE</b>	CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE	ND	4	122	0	0	52,5%	ND
	SECRETARIAT MEDICAL	ND	1	40	14	13	95,6%	ND
	TECHNICIEN DE BUREAU	ND	2	56	0	13	68,7%	ND
	TECHNICIEN EN COMPTABILITE	ND	2	33	0	31	62,2%	ND
	TECHNICIEN EN IMAGE NUMERIQUE	ND	1	15	0	0	86,7%	ND
	TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	ND	1	10	0	0	68,4%	ND
	Total général ECONOMIE				276	14	57	60,6%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
<b>HABILLEMENT</b>	OPERATEUR EN HABILLEMENT	ND	1	18	0	0	96,9%	ND
	Total HABILLEMENT			18	0	0	96,9%	ND

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
<b>HOTELLERIE-ALIMENTATION</b>	AGENT DE SERVICE EN RESTAURATION DE COLLECTIVITES	ND	1	54	23	20	0,0%	ND
	CHOCOLATIER CONFISEUR	ND	1	22	29	0	71,6%	ND
	RESTAURATEUR	ND	1	20	37	16	64,2%	ND
	SOMMELIER	ND	1	19	0	0	46,9%	ND
	Total HOTELLERIE-ALIMENTATION				115	89	36	33,5%

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans
INDUSTRIE	ELECTRICIEN-AUTOMATICIEN	ND	1	11	7	5	8,6%	ND
	METALLIER INDUSTRIEL	ND	1	12	0	0	17,4%	ND
	SOUDEUR QUALIFIE SUR TOLES	ND	1	7	0	0	0,0%	ND
	Total INDUSTRIE			30	7	5	9,8%	ND

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2015-2016	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 4 ans	
SERVICES AUX PERSONNES	AUXILIAIRE DE L'ENFANCE	ND	1	58	170	22	95,3%	ND	
	AIDE-SOIGNANT	ND	1	78	208	96	84,3%	ND	
	ASSISTANT EN LOGISTIQUE UNITE SOINS ET/OU SERVICE D'URGENCES	ND	1	37	63	28	77,4%	ND	
	LANGUE DES SIGNES - NIVEAU ELEMENTAIRE	ND	1	23	0	0	91,3%	ND	
	PEDICURIE MEDICALE	ND	1	19	33	15	96,9%	ND	
	Total services aux personnes				215	474	161	84,6%	ND

Source : DGENORS ; Calculs : IBEFE

## 2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

En 2016-2017, les années préparatoires comportant le plus d'inscriptions étaient Entrepreneur de jardins (35), Installateur en chauffage central (34) et Boulanger-Pâtissier (32). Ces deux dernières sont les seules années préparatoires organisées deux fois en Brabant wallon (dans les deux centres).

Certains secteurs étaient largement, voire exclusivement masculins : Construction (100%), Métiers du secteur vert (97,4%), Electricité (95,8%) et Mobilité (95,7%), D'autres largement féminins : Métiers du secteur des animaux (90,9%) et Soins aux personnes (80%).

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Alimentation	Boulangier - Pâtissier	D1102	2	32	68,8%	ND
	Commis - collaborateur de cuisine	ND	1	5	100,0%	ND
	Garçon de restaurant	G1803	1	3	100,0%	ND
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	1	12	50,0%	ND
	Total Filière Alimentation			52	69,2%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Construction	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	7	0,0%	ND
	Installateur en chauffage central	F1603	2	34	0,0%	ND
	Total Filière Construction			41	0,0%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Electricité	Installateur - Electricien	F1602	1	23	4,3%	ND
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	1	0,0%	ND
	Total Filière Electricité			24	4,2%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Bois	Ebéniste	H2207	1	9	55,6%	ND
	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	15	0,0%	ND
	Total Filière Bois			24	20,8%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur des animaux	Exploitant de manège	G1403	1	11	90,9%	ND
	Total Métiers du secteur des animaux			11	90,9%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur vert	Entrepreneur de jardins	A1203	1	35	2,6%	ND
	Total Métiers du secteur vert			35	2,6%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606*	1	12	0,0%	ND
	Garagiste - Réparateur	I1604*	1	17	0,0%	ND
	Mécanicien de cycles	I1607*	1	12	8,3%	ND
	Mécanicien de motocyclettes	I1607*	1	15	6,7%	ND
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	ND	1	13	7,7%	ND
	Total Filière Mobilité			69	4,3%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

\*Les conseillers pédagogiques sont réservés sur la correspondance ROME V3 car ils ne retrouvent pas l'ensemble des compétences apprises à l'issue de la formation

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Soins aux personnes	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	10	80,0%	ND
	Total Soins aux personnes			10	80,0%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

### 3. IFAPME – Chef d’entreprise

En 2016-2017, la formation Chef d’entreprise qui rencontrait le plus de succès était celle d’Agent immobilier avec 191 inscriptions. Elle est organisée dans les deux centres de formation. La proportion Hommes/Femmes est assez équilibrée avec 43,5% de femmes.

Ensuite, ce sont les formations de Réalisateur audio-visuel (74), Entrepreneurs de jardins (53), et Installateur en chauffage central (51) qui comptaient le plus d’inscriptions.

A part pour les métiers de Restaurateur de meubles anciens, de Comptable, d’Animateur – Réalisateur radio, et de Guide touristique - Guide régional où l’on observe un équilibre entre les femmes et les hommes, toutes les autres formations sont largement genrées.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Action sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	2	26	100,0%	ND
	Total Action sociale			26	100,0%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Boulangier - Pâtissier	D1102	2	35	68,6%	ND
	Chef barman	G1801	1	1	0,0%	ND
	Commis - collaborateur de cuisine	ND	1	1	100,0%	ND
	Confiseur - Chocolatier	D1104	1	16	62,5%	ND
	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	5	40,0%	ND
	Glacier	D1104	1	10	30,0%	ND
	Herboriste	K1103	1	34	76,5%	ND
	Ouvrier - Pâtissier	ND	1	1	0,0%	ND
	Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets	G1601	2	20	25,0%	ND
	Total Alimentation			123	4,3%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Commerce	Antiquaire	D1201*	1	14	64,3%	ND
	Entrepreneur e-commerce	M1707	1	10	20,0%	ND
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	2	38	34,2%	ND
	Total Commerce			62	38,7%	ND

\*Les conseillers pédagogiques sont réservés sur la correspondance ROME V3 car ils ne retrouvent pas l'ensemble des compétences apprises à l'issue de la formation

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Construction	Décorateur d'intérieur	F1102	1	43	83,7%	ND
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	10	10,0%	ND
	Installateur en chauffage central	F1603	2	51	0,0%	ND
	Total Construction			104	34,6%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Electricité	Installateur - Electricien	F1602	1	43	2,3%	ND
	Réalisateur audio-visuel	L1304	1	74	12,2%	ND
	Total Filière Electricité			117	8,5%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Filière Bois	Ebéniste	H2207	1	8	25,0%	ND
	Entrepreneur Menuisier - Charpentier	H2206	1	17	5,9%	ND
	Luthier guitare	B1501	1	27	11,1%	ND
	Restaurateur de meubles anciens	H2207*	1	17	52,9%	ND
	Total Filière Bois			69	21,7%	ND

\*Les conseillers pédagogiques sont réservés sur la correspondance ROME V3 car ils ne retrouvent pas l'ensemble des compétences apprises à l'issue de la formation

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE



Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Ind. Chim. et Pharma	Technicien en production en entreprises bio-pharmaceutiques	ND	1	1	100,0%	ND
	Total Indu. Chim. et pharma.			1	100,0%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métal et technologies	Infographiste	E1205	1	17	29,4%	ND
	Total Métal et technologies			17	29,4%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du chiffre	Comptable	M1203	1	28	50,0%	ND
	Total Métiers du chiffre			28	50,0%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur des animaux	Exploitant de manège	G1403	1	16	93,8%	ND
	Total Métiers du secteur des animaux			16	93,8%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Métiers du secteur vert	Entrepreneur de jardins	A1203	1	53	5,7%	ND
	Total Métiers du secteur vert (culture)			53	5,7%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Mobilité	Carrossier - Réparateur	I1606*	1	9	0,0%	ND
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	33	6,1%	ND
	Garagiste - Réparateur	I1604*	1	19	0,0%	ND
	Mécanicien de cycles	I1607	1	6	0,0%	ND
	Mécanicien de motocyclettes	I1607	1	5	0,0%	ND
	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles	ND	1	27	3,7%	ND
	Négociant en véhicules d'occasion	D1404	1	22	4,5%	ND
	Total Mobilité			121	3,3%	ND

\*Les conseillers pédagogiques sont réservés sur la correspondances ROME V3 car ils ne retrouvent pas l'ensemble des compétences apprises à l'issue de la formation

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Prestataires de service	Agent immobilier	C1504	2	191	43,5%	ND
	Total Secteur Prestataires de services			191	43,5%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Socio-culturel	Animateur – Réalisateur radio	ND	1	8	50,0%	ND
	Guide touristique - Guide régional	G1201	1	6	50,0%	ND
	Restaurateur de peintures de chevalet	ND	1	20	85,0%	ND
	Total Filière Socio-culturel			34	34,6%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Soins aux personnes	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	11	90,9%	ND
	Total Secteur Soins aux personnes			11	90,9%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

#### 4. IFAPME– Encadrement et Coordination

En 2016-2017, l'IFAPME proposait trois formations en Encadrement et coordination en Brabant wallon : Chef Barman, Herboriste et Assistant diététicien.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Alimentation	Chef barman	G1801	1	6	16,7%	ND
	Herboriste	K1103	1	1	0,0%	ND
	Total Filière Alimentation			7	16,7%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Prestataires de services	Assistant diététicien	ND	1	3	100,0%	ND
	Total Secteur Prestataires de services			3	100,0%	ND

Source : IFAPME ; Calculs : IBEFE

#### 5. Le Forem – Gestion propre

En 2017, les formations organisées en gestion propre comportant le plus d'inscriptions (contrats de formations<sup>53</sup>) étaient Opérateur d'entrepôt (73), Agent saisonnier en tourisme (66), VCA (64) et Gestion de projets (64).

Environ 80% des formations comptent plus de 70% des femmes ou plus de 70% d'hommes.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Construction et Bois	CARRELEUR	F 16 08	23	4,3%	-14,8%
	ESSAI-METIER : DECOUVERTE METIERS : CONSTRUCTION	NA	4	0,0%	SO
	MACON	F 17 03	30	3,3%	30,4%
	PEINTRE DECORATEUR	F 16 06	45	13,3%	-52,1%
	PEINTRE INDUSTRIEL	H 34 04	1	0,0%	SO

<sup>53</sup> Il est possible qu'un DE, travailleur ou étudiant, suive plusieurs formations durant l'année. Il doit alors signer un contrat par formation.

POSEUR ROUTIER	F 17 02	28	3,6%	-15,2%
Total Construction et Bois		131	6,9%	-29,2%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Gestion et Secrétariat	AIDE-COMPTABLE	M 16 08	31	74,2%	-43,6%
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	M 16 02	7	85,7%	75,0%
	EMPLOYE AUX LOIS SOCIALES	ND	14	92,9%	SO
	MODULAIRE SECRETARIAT	M 16 07	22	90,9%	120,0%
	SECRETAIRE	M 16 07	49	93,9%	-16,9%
	SECRETAIRE MEDICAL	M 16 09	8	100,0%	-55,6%
	Total Gestion et Secrétariat		131	88,5%	-15,5%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Remarque : contrairement à l'approche sectorielle, les compléments CESS ne sont pas repris dans le tableau.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	AGENT SAISONNIER EN TOURISME	G 11 01	66	36,4%	5,7%
	ANIMATEUR TOURISTIQUE ET CULTUREL	G 12 02	5	100,0%	
	EMPLOYE AU SERVICE TOURISTIQUE	G 11 01	9	44,4%	
	PRODUCT MANAGER EN TOURISME	G 13 01	12	41,7%	
	AUXILIAIRE DE MENAGE	K 13 04	7	85,7%	SO
	TECHNICIEN DE SURFACE	K 22 04	24	41,7%	-22,6%
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		123	43,9%	-18,5%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Industrie	AUTOMATICIEN EN AUTOMATES PROGRAMMABLES (API)	I 13 02	15	6,7%	7,1%
	BIOLOGIE MOLECULAIRE EN CONDITION BSL2 ET BSL3	H 15 03	1	100,0%	SO
	DESSINATEUR EN ELECTRICITE	H 12 02	3	0,0%	SO
	ELECTROMECHANICIEN DE MAINTENANCE	I 13 04	39	0,0%	39,3%
	INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL	F 16 02	22	4,5%	-35,3%
	SOUDEUR ELECTRODES ENROBEES	H 29 13	4	0,0%	-42,9%
	SOUDEUR MIXTE	H 29 13	33	0,0%	6,5%
	TECHNIQUES IMMUNOLOGIQUES	H 15 03	1	0,0%	-50,0%
	Total Industrie		118	2,5%	-18,6%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Management et Commerce	ASSISTANT EN RESSOURCES HUMAINES	M 15 01	9	100,0%	SO <sup>54</sup>
	CONSEILLER VENTE EN MAGASIN	ND	7	71,4%	-46,2%
	CONSULTANT EN INTERIM	K 18 01	13	76,9%	44,4%
	DELEGUE COMMERCIAL	D 14 02	12	16,7%	SO <sup>55</sup>
	GESTION DE PROJETS	NA	64	59,4%	8,5%
	MODULAIRE MANAGEMENT ET COMMERCE	NA	16	68,8%	SO <sup>56</sup>
	RESPONSABLE STRATEGIE COMMERCIALE (EXPLORT)	M 14 03	23	47,8%	91,7%
	VENDEUR AUTOMOBILE	D 14 04	16	12,5%	SO <sup>57</sup>
	VENDEUR EN MAGASIN	D 11 06	46	56,5%	76,9%
	Total Management et Commerce		206	55,3%	58,5%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Qualité, Sécurité, Environnement	OUVRIER AGRICOLE	A 14 16	2	0,0%	-66,7%
	RESPONSABLE QUALITE (QUALITICIEN)	H 15 02	6	66,7%	-64,7%
	VCA	NA	64	1,6%	481,8%
	Total Qualité, Sécurité, Environnement		72	6,9%	111,8%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Transport et Logistique	CONDUCTEUR DE CHARIOT ELEVATEUR	N 11 01	9	0,0%	SO <sup>58</sup>
	GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS & PRESTATIONS LOGISTIQUES	N 42 03	12	58,3%	SO <sup>59</sup>
	OPERATEUR D'ENTREPÔT	N 11 05	73	0,0%	19,7%
	Total Transport et Logistique		94	7,4%	25,3%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

<sup>54</sup> Sans objet, formation non dispensée en 2014.

<sup>55</sup> Ibidem

<sup>56</sup> Ibidem

<sup>57</sup> Ibidem

<sup>58</sup> Ibidem

<sup>59</sup> Ibidem

## 6. Le Forem – Partenariat

En 2017, 155 contrats ont été comptabilisés pour les métiers de gardiennage, ce qui représente 43% des contrats des formations Forem organisées en partenariat avec un ou des autres opérateur(s).

Les évolutions des contrats de formation sont à nuancer car l'offre de formations organisées en partenariat évolue de manière constante : ouvertures et fins de formations régulières.

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017 <sup>60</sup>
Gestion et Secrétariat	ASSISTANT DE DIRECTION	M 16 04	9	77,8%	SO
	EMPLOYE EN CHARGE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL	M 15 01	19	78,9%	SO
	COMPLEMENT DE FORMATION GENERALE EN VUE DE L'OBTENTION DU CESS	NA	12	66,7%	SO
	JE PENSE A MOI (CONFIANCE EN SOI ET ORIENTATION)	NA	7	42,9%	SO
	TECHNICIEN DE BUREAU		31	58,1%	106,7%
	Total Gestion et Secrétariat		78	28,2%	420,0%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017 <sup>61</sup>
Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme	FORMATIONS AUX METIERS DU GARDIENNAGE	ND	155	27,7%	-34,6%
	RECEPTIONNISTE EN HOTELLERIE	G 17 03	9	66,7%	SO
	Total Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme		164	29,9%	-24,8%

Source : Le Forem ; ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017 <sup>62</sup>
Industrie	BOULPATMOBILE	ND	13	23,1%	SO
	COMMUNICATION INNOVANTE - APPEL A PROJETS 2017	ND	10	100,0%	SO
	DESIGN DE SERVICE - APPEL A PROJETS 2017	E 12 05	7	71,4%	SO
	DESIGNERS, DEVEZ INDEPENDANTS - APPEL A PROJETS 2017	E 12 05	9	44,4%	SO
	FORMATION 4CELLS EN BIOTECHNOLOGIE	ND	11	54,5%	SO
	FORMATION ACTIO EN BIOTECHNOLOGIE	ND	11	72,7%	SO
	TECHNICIENS DE LABORATOIRE	ND	17	58,8%	SO

<sup>60</sup> Ibidem

<sup>61</sup> Ibidem

<sup>62</sup> Ibidem

Total Industrie		78	59,0%	52,9%
-----------------	--	----	-------	-------

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017 <sup>63</sup>
Informatique et télécoms	TECHNICIEN EN INFORMATIQUE	ND	14	14,3%	SO
	Total Informatique et télécoms		14	14,3%	SO

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017
Non-Marchand	REPRISE D'ETUDE D'INFIRMIERE		9	88,9%	-34,6%
	Total Non-marchand		9	88,9%	-34,6%

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2017	% Femmes	Evolution Contrats 2014-2017 <sup>64</sup>
Qualité, Sécurité, Environnement	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	ND	17	47,1%	SO
	Total Qualité, Sécurité, Environnement		17	47,1%	SO

Source : Le Forem ; Calculs : IBEFE

## 7. CISP

En 2015, les formations les plus fréquentées étaient les formations d'Employé commercial (98), d'Informatique de bureau (96), de Travaux de bureau (97) et d'Auxiliaire de l'enfance (80).

Tous les secteurs étaient soit largement féminins, soit largement masculins. Celui le plus extrême est celui des Services à la personne avec 94% de femmes.

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Art et communication	PAO (Publication assistée par ordinateur)	ND	34	44,1%	ND
	Web Design	ND	53	34,0%	ND
	Total Art et communication	ND	87	37,9%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

<sup>63</sup> Ibidem

<sup>64</sup> Ibidem

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Electromécanique et matériaux	Ecoconstruction	ND	13	7,7%	ND
	Menuiserie	ND	31	6,5%	ND
	Menuiserie, ébénisterie et aménagements intérieurs	ND	11	9,1%	ND
	Menuiserie-Ebénisterie	ND	12	0,0%	ND
	Total Electromécanique et matériaux	ND	87	23,2%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Horeca	Commis de salle et de cuisine	ND	29	69,0%	ND
	Total Horeca	ND	29	69,0%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Métiers du commerce, tourisme et transports	Pratique d'organisation d'événements	ND	29	62,1%	ND
	Vente	ND	18	61,1%	ND
	Vente-Manutention	ND	15	53,3%	ND
	Total Métiers du commerce, tourisme et transports	ND	62	23,2%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Métiers verts et environnement	Entretien et Aménagement de Jardins, Terrasses et Accès	ND	13	7,7%	ND
	Maraichage biologique	ND	14	28,6%	ND
	Ouvrier de la nature	ND	36	22,2%	ND
	Valoriste en ressourcerie	ND	9	33,3%	ND
	Total Métiers verts et environnement	ND	87	18,4%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Services à la personne et à	Aide-ménagère	ND	28	92,9%	ND
	Aide-soignant	ND	42	85,7%	ND



Auxiliaire de l'enfance	ND	80	98,8%	ND
Total Services à la personne et à domicile	ND	150	94,0%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2015	% Femmes	Evolution Fréq. 2014 à 2017
Travail de bureau et secrétariat	Accès aux métiers de l'informatique	ND	28	0,0%	ND
	Auxiliaire administrative et d'accueil	ND	23	100,0%	ND
	Bureautique	ND	33	81,8%	ND
	Employé Administratif	ND	59	81,4%	ND
	Employé commercial	ND	98	73,5%	ND
	Employé de secrétariat	ND	59	94,9%	ND
	Informatique de bureau	ND	96	68,8%	ND
	INFORMATIQUE ET LANGUES	ND	25	96,0%	ND
	PME	ND	6	83,3%	ND
	Suite multi-logiciels : de MS-Office à OPEN-OFFICE	ND	17	88,2%	ND
	Travaux de bureau	ND	97	75,3%	ND
	Total Travail de bureau et secrétariat	ND	541	75,6%	ND

Source : Interfédé ; Calculs : IBEFE

### C. Accompagnement spécifique

#### 1. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3<sup>e</sup> degré)

En 2016-2017, l'enseignement spécialisé qualifiant proposait 22 options, dont 3 en alternance (article 47). Quatre options ont disparu depuis l'année 2013-2014 : Ouvrier qualifié construction gros-œuvre, Traiteur-organisateur de banquets et réceptions, Travaux de bureau (alternance) et Aide-ménagère.

Par option, on ne compte que quelques élèves. Les options les plus fréquentées sont l'Aide logistique en collectivités (18) et l'Ouvrier jardinier (14).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017
Agronomie	Ouvrier exploitation horticole	A1414	1	5	80%	SO <sup>65</sup>
	Ouvrier jardinier	ND	2	14	7,1%	16.7%
	Ouvrier jardinier (Art. 47)	ND	1	4	0%	300%
	Palefrenier	ND	1	3	100%	-40%
	Total Agronomie		5	26		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

<sup>65</sup> SO = Sans objet. Pas d'inscriptions en 2013-2014.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017 <sup>66</sup>
<b>Industrie</b>	Ferronnier	B1601, H2911	1	4	0%	SO
	Aide mécanicien garage	I1604, I1607	1	3	0%	-50%
	Métallier-Soudeur	I1502, H2911, H2913, I1601	1	1	0%	SO
	<b>Total Industrie</b>		<b>3</b>	<b>8</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017 <sup>67</sup>
<b>Construction</b>	Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607	2	5	0%	-37.5%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	K1704, K1304, K2501	1	1	0%	-50%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement (Art. 47)	K1704, K1304, K2501	1	6	0%	SO
	Maçon	F1502, F1701, F1703	1	3	0%	SO
	Monteur en sanitaire	F1603	1	4	0%	-20%
	<b>Total Construction</b>		<b>6</b>	<b>19</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017 <sup>68</sup>
<b>Hôtellerie - Alimentation</b>	Commis de cuisine	G1602, G1605	1	4	25%	33,3%
	Commis de cuisine (Art. 47)	G1602, G1605	1	3	0%	SO
	Commis de salle	G1605, G1801	1	1	0%	-80%
	Commis de cuisine de collectivité	ND	1	2	100%	-50%

<sup>66</sup> Ibidem

<sup>67</sup> Ibidem

<sup>68</sup> Ibidem

	Restaurateur	D1103, D1105, G1402, G1602, G1603, G1604, G1801, G1802, G1803, G1804, H1505	1	3	0%	50%
	<b>Total Hôtellerie - Alimentation</b>		<b>5</b>	<b>13</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017 <sup>69</sup>
<b>Economie</b>	Equipier logistique	N1105	1	4	100%	-33.3
	Auxiliaire de magasin	D1505, N1105	1	4	75%	33.3
	Auxiliaire administratif et d'accueil	L1601, M1602	1	6	16,7%	SO
	<b>Total Economie</b>		<b>3</b>	<b>14</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2016-2017	% Filles	Evolution Fréq. 2013-2014 à 2016-2017 <sup>70</sup>
<b>Service aux Personnes</b>	Aide logistique en collectivités	I1203	3	18	94,4%	63.6
	Techniques sociales	ND	1	6	33,3%	SO
	<b>Total Service aux Personnes</b>		<b>4</b>	<b>24</b>		

Source : DGEO ; Calculs : IBEFE

## 2. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ

Absence de Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ dans le bassin.

### D. Formation complémentaire

Absence de Centre de compétences dans le bassin

### E. Validation des compétences

<sup>69</sup> Ibidem

<sup>70</sup> Ibidem

En 2017, deux épreuves de Validation des compétences étaient organisées en Brabant wallon : peintre décorateur et ouvrier de voirie. Cette dernière a été lancée en 2015.

Secteur VdC	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2017	% Femmes	Evolution Fréq. 2014-2017
Construction	Peintre-décorateur	F1606	47	0,0%	-7,8%
	Ouvrier de voirie	F1702	33	0,0%	SO
	Total Construction		80	0,0%	56,9%

Source : Consortium de validation des compétences ; Calculs : IBEFE

## CHAPITRE 3 - BESOINS EN MAIN D'OEUVRE

### 3.1. Les opportunités d'emploi 2017 (publiées par le Forem)

Dans cette première partie, nous traitons l'ensemble des offres gérées par le service public de l'emploi wallon (hors mobilité interrégionale et autres partenaires). Il s'agit de données qui portent sur les opportunités d'emploi gérées par le Forem. Ce dernier ne gère pas la totalité des offres d'emploi. Il existe en effet d'autres circuits/canaux de recrutement : réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.

Dans les rencontres sectorielles inter Bassins et lors de pôles de synergie, nous avons constaté que le recours aux services du Forem pour le recrutement est très variable d'un secteur à l'autre.

Ces données portent sur les opportunités d'emploi gérées par les conseillers aux entreprises du Bassin. Les offres d'emploi ne concernent donc pas uniquement les entreprises présentes sur le territoire du Brabant wallon, mais peuvent provenir d'autres bassins. Il n'est par ailleurs pas possible d'obtenir des données au lieu de travail car l'information n'est pas toujours indiquée.

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés des métiers au masculin. Ces intitulés doivent être lus de manière épiciène.

#### 3.1.1. Opportunités d'emploi par catégorie professionnelle

En 2017, 14.269 opportunités d'emploi ont été gérées dans le Bassin du Brabant wallon, soit 10,6% des opportunités d'emploi (OE) wallonnes. Entre 2014 et 2017, le volume d'opportunités d'emploi a augmenté de 29,1% dans le Bassin, soit 3.216 opportunités d'emploi en plus. Au cours de la même période, les OE ont évolué de 23,1% pour la Wallonie.

**Les 3 catégories professionnelles où il y a eu le plus d'offre d'emploi en 2017** sont le :

- 32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication avec 2.078 offres d'emploi, ce qui représente 14,6% des offres d'emploi du bassin, 29,4% des offres d'emploi wallonnes de cette catégorie professionnelle ;
- 14 - Personnel de la distribution et de la vente avec 1.569 offres d'emploi, ce qui représente 11% des offres d'emploi du bassin, 10,6% des offres d'emploi wallonnes de cette catégorie professionnelle ;
- 22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue avec 1.094 offres d'emploi, ce qui représente 7,6% des offres d'emploi du bassin, 15,2% des offres d'emploi wallonnes de cette catégorie professionnelle.

**Les 3 catégories professionnelles où l'évolution 2014/2017 est la plus importante :**

- 31 - Professionnels de la santé (médical) (+264,9%), ce qui représente seulement 1% des offres d'emploi du bassin ;
- 32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication (+214,8%), ce qui représente 14,6 % des offres du bassin ;
- 23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi (+94%), ce qui représente 3% des offres d'emploi du bassin.

A noter que l'on observe une diminution d'offres d'emploi dans 6 des catégories professionnelles. La diminution la plus marquée se situe dans la catégorie 21 - Professionnels des arts et du spectacle avec un recul de 60,6%.

CATEGORIE PROFESSIONNELLE <sup>1</sup>	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	1.064	-8,4%	9.056	4,3%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	1.008	-16,1%	9.599	-9%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	844	52,1%	9.320	42,1%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	1.569	-8,6%	14.810	-12,1%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	85	-60,6%	396	-37,8%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	1.094	46,3%	7.155	3,2%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	423	94,0%	2.936	38,2%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	427	18,9%	4.594	-1,3%
31 - Professionnels de la santé (médical)	135	264,9%	688	32,8%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	2.078	214,8%	7.078	42,6%
33 - Cadres commerciaux	634	40,9%	4.596	54,8%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	172	42,1%	2.002	29,5%
42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	579	36,6%	9.123	39,4%

<sup>1</sup> Pour le détail des catégories professionnelles, voir Annexe.

43 - Personnel du transport et de la logistique	1.039	22,1%	15.238	91,9%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	1.027	43,0%	15.021	39,7%
45 - Personnel des industries de process	184	-17,9%	4.550	46,5%
46 - Personnel des autres industries	37	15,6%	1.036	41,5%
47 - Personnel de type artisanal	264	11,9%	3.343	41,1%
51 - Maîtrise industrielle	37	-26,0%	530	-1,3%
52 - Techniciens industriels	578	40,6%	4.539	18,5%
53 - Cadres techniques de l'industrie	529	49,9%	3.654	27,9%
61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	462	48,6%	5.014	46,9%
<b>Total</b>	<b>14.269</b>	<b>29,1%</b>	<b>134.278</b>	<b>23,1%</b>

Source : Le Forem 2017 ; Calculs : IBEFE

### 3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Le circuit de travail le plus prépondérant dans notre Bassin est le travail ordinaire (65,2% des offres d'emploi), ce qui est nettement supérieur par rapport à la tendance wallonne (48,4%). Viennent ensuite le travail intérimaire (25,2%) et les aides publiques (9,6%).

En termes d'évolutions entre 2014 et 2017, en Brabant wallon, c'est le circuit ordinaire qui a le plus augmenté (+41,1% d'offres d'emploi), contrairement à la tendance wallonne où c'est le travail intérimaire qui a connu la plus grande augmentation (+31,7%).

Circuit de travail	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
Travail ordinaire	9.308	41,1%	64.941	27,7%
Travail intérimaire	3.596	32,0%	55.683	31,7%
Aides publiques	1.365	-21,4%	13.654	-14,3%
<b>Total</b>	<b>14.269</b>	<b>29,0%</b>	<b>134.278</b>	<b>23,1%</b>

### 3.1.3. Opportunités d'emploi – le travail intérimaire

Les catégories professionnelles où l'on observe le plus d'opportunités d'emploi sous contrat intérimaire sont :

- 44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (755 opportunités d'emploi)
- 43 - Personnel du transport et de la logistique (483 opportunités d'emploi)
- 14 - Personnel de la distribution et de la vente (423 opportunités d'emploi)

CATEGORIE PROFESSIONNELLE <sup>2</sup>	BASSIN		Wallonie	
	2017	Evolution 2014-2017	2017	Evolution 2014-2017
11 - Personnels des services aux personnes et à la collectivité	71	-7,8%	1.566	24,2%
12 - Personnel des services administratifs et commerciaux	315	-8,7%	3.493	-16,5%
13 - Personnel de l'industrie hôtelière	200	284,6%	2.338	57,7%
14 - Personnel de la distribution et de la vente	423	-31,9%	5.384	-20,3%
21 - Professionnels des arts et du spectacle	7	-22,2%	80	-36,0%
22 - Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	14	-68,9%	156	16,4%
23 - Professionnel de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	6	500,0%	138	36,6%
24 - Professionnels de la santé (paramédical)	13	0,0%	503	-50,5%
31 - Professionnels de la santé (médical)	3	200,0%	85	-19,0%
32 - Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	140	97,2%	1.148	-4,3%
33 - Cadres commerciaux	202	72,6%	1.893	45,5%
41 - Personnel de l'agriculture et de la pêche	48	140,0%	624	135,5%

<sup>2</sup> Pour le détail des catégories professionnelles, voir Annexe.



42 - Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	238	105,2%	4.226	54,8%
43 - Personnel du transport et de la logistique	483	69,5%	10.547	119,4%
44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	755	70,0%	11.328	40,5%
45 - Personnel des industries de process	107	-13,0%	3.700	53,0%
46 - Personnel des autres industries	14	16,7%	716	70,9%
47 - Personnel de type artisanal	111	46,1%	1.859	59,8%
51 - Maîtrise industrielle	11	-35,3%	300	-14,0%
52 - Techniciens industriels	198	11,9%	2.346	18,0%
53 - Cadres techniques de l'industrie	108	237,5%	1.241	37,1%
61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	129	84,3%	2.012	34,2%
<b>Total</b>	<b>3.596</b>	<b>32,0%</b>	<b>55.683</b>	<b>31,7%</b>

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE

### 3.1.4. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin<sup>3</sup>

En 2017, les trois métiers qui comptent le plus d'opportunités d'emploi gérées par les conseillers du Forem en Brabant wallon sont :

- L'Officier d'armée (1.160 opportunités)<sup>4</sup> ;
- L'aide-ménager (405 opportunités) ;
- Le Chauffeur de poids lourd (396).

Les trois métiers pour lesquels l'indice de spécialisation<sup>5</sup> est le plus élevé sont :

- L'officier d'armée (9,4) ;
- Educateur en établissement scolaire (5,5) ;
- Moniteur sportif (4,7).

<sup>3</sup> Sont repris les 40 métiers qui comptent le plus d'opportunités d'emploi gérées par le service public de l'emploi du Brabant wallon (hors mobilité interrégionale).

<sup>4</sup> En 2014, aucune opportunité d'emploi n'était gérée par le Forem.

<sup>5</sup> L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre d'opportunités d'emploi pour un métier en Brabant wallon divisé par le nombre d'opportunités d'emploi en Brabant wallon, et le nombre d'opportunités d'emploi pour le métier en Wallonie sur le nombre d'opportunités en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est « spécialisée » par rapport aux offres publiées pour ce métier.

Les métiers pour lesquels on observe la part la plus importante d'opportunités d'emploi sous contrat intérimaire sont :

- Electricien de maintenance industrielle (84,7%) ;
- Soudeur (73,6%) ;
- Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers (70,5%).

Métier REM7	Code ROME V3	Opportunités Bassin	Opportunités Wallonie	IS	Métier critique ? Cause qualitative	Métier en pénurie ? Cause quantitative	Part de l'intérim
Officier d'armée	K1703	1.160	1.160	9,4			0,0%
Aide-ménager	K1304	405	2.666	1,4	X		1,0%
Chauffeur de poids lourd	N4101	396	5.697	0,7		X	56,1%
Magasinier	N1303	333	3.100	1,0	X		40,5%
Assistant commercial	D1401	278	1.995	1,3			40,3%
Employé administratif	K2108	270	2.457	1,0			32,2%
Développeur informatique	M1805	236	884	2,5			17,4%
Educateur en établissement scolaire	K2104	207	351	5,5			0,0%
Equipier polyvalent de restauration	G1603	206	1.812	1,1			4,9%
Instituteur primaire	K2106	206	1.447	1,3			1,0%
Serveur en restauration	G1803	204	2.261	0,8			21,1%
Délégué commercial en services auprès des entreprises	D1402	203	2.035	0,9	X		17,7%
Electromécanicien de maintenance industrielle	I1304	199	2.416	0,8		X	61,8%
Vendeur détaillant en produits frais	D1106	165	1.450	1,1			35,2%

Technicien de surface	K2204	163	1.875	0,8			14,1%
Moniteur sportif	G1204	163	327	4,7			0,0%
Infirmier en soins généraux	J1506	154	1.829	0,8	X		1,9%
Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire inférieur	K2107	153	1.410	1,0			2,0%
Opérateur call-center	D1408	145	2.341	0,6			44,8%
Commis de cuisine	G1602	135	1.304	1,0			34,1%
Enseignant de cours généraux dans l'enseignement secondaire supérieur	K2107	134	886	1,4			1,5%
Comptable	M1203	124	1.415	0,8		X	43,5%
Electricien de maintenance industrielle	I1309	118	1.393	0,8			84,7%
Délégué commercial en biens d'équipement professionnels	D1402	114	900	1,2			28,1%
Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers	I1604	112	1.134	0,9			70,5%
Secrétaire	M1607	110	1.141	0,9			26,4%
Vendeur en équipement du foyer	D1212	107	976	1,0			37,4%
Accueillant d'enfants en milieu collectif	K1303	106	467	2,1			0,9%
Formateur : formation générale, lettres et langues	K2111	103	385	2,5			0,0%
Responsable commercial	D1406	99	687	1,4	X		20,2%
Vendeur en alimentation générale	D1106	98	3.032	0,3			17,3%
Vendeur en équipement de la personne	D1214	98	1.100	0,8			6,1%
Aide-soignant	J1501	96	988	0,9			1,0%

Analyste informatique	M1805	90	349	2,4		X	27,8%
Soudeur	H2913	87	1.637	0,5			73,6%
Jardinier	A1203	86	2.132	0,4			31,4%
Responsable qualité	H1502	86	451	1,8			7,0%
Délégué commercial en biens de consommation	D1402	83	1.253	0,6	X		12,0%
Installateur électricien	F1602	83	1.527	0,5		X	42,2%
Dessinateur de la construction	F1104	82	583	1,3		X	28,0%

Source : Le Forem, 2017 ; Calculs : IBEFE Données complémentaires pour l'appréciation de main d'œuvre

### 3.1.5. Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus

SECTEUR NACE	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016
A	ND	ND	ND	ND	ND	ND
B	ND	ND	ND	ND	ND	ND
C	ND	ND	ND	ND	ND	ND
D	ND	ND	ND	ND	ND	ND
E	ND	ND	ND	ND	ND	ND
F	ND	ND	ND	ND	ND	ND
G	ND	ND	ND	ND	ND	ND
H	ND	ND	ND	ND	ND	ND
I	ND	ND	ND	ND	ND	ND
J	ND	ND	ND	ND	ND	ND
K	ND	ND	ND	ND	ND	ND
L	ND	ND	ND	ND	ND	ND
M	ND	ND	ND	ND	ND	ND
N	ND	ND	ND	ND	ND	ND

O	ND	ND	ND	ND	ND	ND
P	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Q	ND	ND	ND	ND	ND	ND
R	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S	ND	ND	ND	ND	ND	ND
T	ND	ND	ND	ND	ND	ND
U	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<b>Total</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>

Source : ONSS, IWEPS

### 3.1.6. Part des travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus

En 2016, en Brabant wallon, la part de travailleurs indépendants âgés de « 55 ans et plus » est similaire (31,1%) à la Wallonie (29,9%).

Le groupe professionnel où l'on observe la plus grande part de travailleurs indépendants âgés est le Commerce (34,6%), suivi par l'Agriculture et la pêche (33,1%).

GROUPE PROFESSIONNEL INASTI	BASSIN		Wallonie		Région Bruxelloise	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016
Agriculture et pêche	34,6%	33,1%	35,7%	37,6%	19,2%	13,5%
Industrie	28,5%	30,0%	26,4%	27,1%	14,1%	13,8%
Commerce	31,8%	34,6%	29,4%	31,7%	23,8%	25,6%
Professions libérales	27,7%	29,4%	26,4%	28,4%	24,9%	25,2%
Services	24,2%	27,3%	24,1%	27,0%	19,5%	18,9%
Divers	12,6%	19,3%	20,1%	22,3%	9,8%	13,9%
<b>Total</b>	<b>29,3%</b>	<b>31,1%</b>	<b>28,1%</b>	<b>29,9%</b>	<b>21,1%</b>	<b>21,4%</b>

Source : INASTI, IWEPS ; Calculs : IBEFE

### 3.1.7. Créations et faillites d'entreprises

En 2016, 4.029 entreprises ont été créées en Brabant wallon pour 327 faillites. Le nombre de créations a augmenté de 4,5%. Le nombre de faillite a nettement diminué (-19,7%), ce qui reste nettement inférieur à la Wallonie (-77,1%).

Les secteurs pour lesquels on observe le plus de créations en Brabant wallon sont :

- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques (933) ;
- G - Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (546) ;
- F – Construction – 400.

Il s'agit des mêmes secteurs où l'on observe le plus de faillites en Brabant wallon, mais à moindre mesure :

- G - Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (75) ;
- F – Construction (56) ;
- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques (52).

SECTEUR NACE	Bassin				Wallonie				Région bruxelloise			
	Création		Faillites		Création		Faillites		Création		Faillites	
	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2015-2017	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016	2016	Evol. 2014-2016
A	96	2,1%	0	-100,0%	803	-0,1%	18	-77,5%	24	-11,1%	3	50,0%
B	0	SO	0	SO	2	-50,0%	1	-75,0%	0	-100,0%	0	SO
C	148	4,2%	17	0,0%	955	-0,1%	112	-80,9%	278	-19,0%	60	-27,7%
D	4	100,0%	1	SO	32	-3,1%	1	-87,5%	20	66,7%	0	-100,0%
E	2	100,0%	0	SO	44	-2,3%	5	-75,0%	7	-46,2%	1	0,0%
F	400	18,3%	56	-18,8%	2.858	0,0%	472	-76,1%	1.927	1,8%	290	-8,2%
G	546	13,5%	75	-33,6%	4.174	0,0%	674	-75,6%	1.651	-3,1%	531	-14,1%
H	69	4,5%	10	25,0%	444	-0,2%	72	-84,4%	505	58,8%	120	9,1%
I	190	17,3%	42	-8,7%	1.871	-0,1%	509	-74,7%	854	3,5%	418	7,7%
J	290	37,4%	12	-57,1%	1.016	-0,1%	80	-79,8%	923	8,5%	86	-35,8%

K	90	200,0%	1	-83,3%	444	-0,2%	24	-85,3%	143	60,7%	12	-42,9%
L	160	75,8%	9	12,5%	681	-0,1%	45	-83,1%	401	31,0%	56	-12,5%
M	933	-35,2%	52	18,2%	3.889	0,0%	161	-77,9%	2.859	-50,1%	127	-21,6%
N	289	12,5%	26	-18,8%	1.550	-0,1%	121	-81,7%	800	2,2%	148	-18,2%
O	0	-100,0%	5	SO	22	-4,5%	0	SO	11	22,2%	0	SO
P	210	25,7%	1	-66,7%	785	-0,1%	14	-65,0%	322	19,7%	6	-53,8%
Q	282	163,6%	7	0,0%	1.469	-0,1%	23	-70,5%	417	111,7%	16	14,3%
R	132	24,5%	13	116,7%	808	-0,1%	38	-75,5%	354	30,1%	15	-48,3%
S	188	21,3%	0	-100,0%	1.503	-0,1%	86	-73,7%	459	17,4%	65	3,2%
T	0	-100,0%	0	SO	7	-14,3%	0	-100,0%	6	100,0%	0	-100,0%
U	0	-100,0%	0	SO	0	-100,0%	0	SO	0	-100,0%	0	SO
Inconnus	0	-100,0%	0	SO	5	-20,0%	0	-100,0%	0	-100,0%	0	-100,0%
<b>Total</b>	<b>4.029</b>	<b>4,5%</b>	<b>327</b>	<b>-19,7%</b>	<b>23.362</b>	<b>0,0%</b>	<b>2.456</b>	<b>-77,1%</b>	<b>11.961</b>	<b>-14,7%</b>	<b>1.954</b>	<b>-11,3%</b>

Source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium ; Calculs : IBEFE

### En Bref

La situation socio-économique s'est améliorée ces dernières années, ce qui a impacté directement l'emploi. En 2016, 4.029 entreprises ont été créées en Brabant wallon (+ 4,5% depuis 2014) pour seulement 327 faillites (-19,7% depuis 2014). Le nombre d'opportunités d'emploi wallon gérées par le Service Public de l'Emploi a aussi nettement augmenté entre 2014 et 2017 (+29,1%).

## CHAPITRE 4 - MOBILITE

### 4.1. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

#### 4.1.1. Formation Initiale

Dans l'enseignement ordinaire qualifiant de plein exercice, 33,4% des élèves résidant dans le Brabant wallon se formaient à l'extérieur du bassin en 2016-2017 : 17% dans celui de Namur, 6% dans Bruxelles, 4% dans le Hainaut Centre.

Dans l'enseignement ordinaire en alternance, la tendance était similaire : 37% des élèves résidant dans le bassin ne s'y formaient pas (21% dans celui de Namur, 7% à Bruxelles et 5% dans le Hainaut Centre).

Cinq écoles ont envoyé leurs élèves dans un Centre de Technologie Avancée en 2016, dont une école primaire et une école de l'enseignement spécialisé.

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> degré (Nb élèves) 2016-2017	Ordinaire ALT 3 <sup>e</sup> degré (Nb élèves) 2016-2017	CTA (Nb écoles) <sup>1</sup> 2016	IFAPME apprentissage
Brabant wallon	2.421	920	2	ND
Bruxelles	224	97	0	ND
Hainaut Centre	154	75		ND
Hainaut Sud	32	13		ND
Huy-Waremme	63	9		ND
Liège	16	6	1	ND
Luxembourg	8	3	1	ND
Namur	633	229		ND
Verviers	7	6	1	ND
Wallonie Picarde	76	27	SO	ND
Flandre	ND	ND	SO	ND
Communauté germanophone	ND	ND	SO	ND
Étranger	ND	ND	5	ND
<b>Total</b>	<b>3.634</b>	<b>1.455</b>	<b>SO</b>	<b>ND</b>

Sources : ETNIC (enseignement) et DREMT (CTA) ; Calculs : IWEPS et IBEFE

#### 4.1.2. Formation des adultes

Les demandeurs d'emplois formés par le Forem résidant en Brabant wallon se formaient, en 2016, davantage à l'extérieur du bassin (63,2%). Les demandeurs emplois allaient principalement dans le bassin du Hainaut Sud (26%), de Namur (12,8%) et du Hainaut Centre (11,8%).

<sup>1</sup> Nombre d'écoles dont leurs élèves vont se former en CTA.



Seul 3 personnes résidant dans le bassin ont passé une épreuve de validation de compétences en 2016 en Brabant wallon. Près d'un tiers des personnes du bassin (30,6%) ont passé une épreuve dans celui du Hainaut Sud, 27,9% à Bruxelles et 16,2% dans le Hainaut Centre.

Bassin de formation	Forem 2016	Validation des compétences 2016	CISP	IFAPME Chef d'entreprise
Brabant wallon	36,8%	3	ND	ND
Bruxelles	SO	31	ND	ND
Hainaut Centre	11,8%	18	ND	ND
Hainaut Sud	26%	34	ND	ND
Huy-Waremme	0,3%	5	ND	ND
Liège	8,2%	5	ND	ND
Luxembourg	1,5%	2	ND	ND
Namur	12,8%	9	ND	ND
Verviers	1,3%	2	ND	ND
Wallonie Picarde	1,3%	2	ND	ND
Flandre	SO	SO	ND	ND
Communauté germanophone	SO	SO	ND	ND
Étranger	SO	SO	ND	ND
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>111</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>

Sources : Le Forem, Formation professionnelle, Rapport Statistique, Aperçu 2016 ;  
CVDC, Calculs : IBEFE

#### 4.1.3. Accompagnement spécifique

Bassin de formation	Enseignement spécialisé	CFISPA
Brabant wallon	ND	ND
Bruxelles	ND	ND
Hainaut Centre	ND	ND
Hainaut Sud	ND	ND
Huy-Waremme	ND	ND
Liège	ND	ND
Luxembourg	ND	ND
Namur	ND	ND
Verviers	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	ND
Flandre	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND
Étranger	ND	ND
<b>Total</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>

## 4.2. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

### 4.2.1. Formation initiale

Parmi les élèves s'étant formés en 2016-2017, dans l'enseignement ordinaire qualifiant de plein exercice en Brabant wallon, 70,2% y résidaient. 8,2% provenaient du bassin de Bruxelles, 8% du Hainaut Sud et 6,4% de Flandre.

Parmi les élèves s'étant formés dans l'enseignement ordinaire qualifiant en alternance en Brabant wallon, 69,5% y résidaient. 9,6% provenaient du bassin du Hainaut Sud, 8,4% de celui de Bruxelles et 4,6% du Hainaut Centre.

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> degré (NB élèves) 2016-2017	Ordinaire ALT 3 <sup>e</sup> degré (Nb élèves) 2016-2017	CTA (Nb écoles) 2016	IFAPME apprentissage
Brabant wallon	2.421	920	SO	ND
Bruxelles	282	111	SO	ND
Hainaut Centre	161	61	SO	ND
Hainaut Sud	276	127	SO	ND
Huy-Waremme	31	21	SO	ND
Liège	2	1	SO	ND
Luxembourg	2	1	SO	ND
Namur	38	12	SO	ND
Verviers	1	0	SO	ND
Wallonie Picarde	9	5	SO	ND
Flandre	222	ND	SO	ND
Communauté germanophone	ND	ND	SO	ND
Étranger	1	0	SO	ND
<b>Total</b>	<b>3.446</b>	<b>1.323</b>	<b>SO</b>	<b>ND</b>

Sources : ETNIC (enseignement) et DREMT (CTA) ; Calculs : IWEPS et IBEFE

### 4.2.2. Formation des adultes

Après le bassin du Hainaut Sud, le Brabant wallon est celui qui a accueilli, en 2016, proportionnellement le plus de demandeurs d'emploi ne résidant pas dans le Brabant wallon (42,2%). 14,6% provenaient du bassin du Hainaut Centre et 9,5% du Hainaut Sud.

96,2% des personnes passant une épreuve de la validation de compétence en Brabant wallon provenaient d'un autre bassin : 34,6% de Bruxelles, 13,6% du Hainaut Centre et 12,3% de Liège.

Bassin de domicile	Forem 2016	Validation des compétences 2016	CISP	IFAPME Chef d'entreprise
Brabant wallon	57,8%	3	ND	ND
Bruxelles	2,9%	28	ND	ND
Hainaut Centre	14,6%	11	ND	ND

Hainaut Sud	9,5%	2	ND	ND
Huy-Waremme	1%	4	ND	ND
Liège	2,8%	10	ND	ND
Luxembourg	0,7%	2	ND	ND
Namur	4,6%	2	ND	ND
Verviers	0,4%	7	ND	ND
Wallonie Picarde	4%	5	ND	ND
Flandre	1,6%	3	ND	ND
Communauté germanophone	0%	4	ND	ND
Étranger	0%	0	ND	ND
Total	100%	81	ND	ND

Sources : Le Forem, Formation professionnelle, Rapport Statistique, Aperçu 2016 ;  
CVDC, Calculs : IBEFE

#### 4.2.3. Accompagnement spécifique

Bassin de domicile	Enseignement spécialisé	CFISPA
Brabant wallon	ND	ND
Bruxelles	ND	ND
Hainaut Centre	ND	ND
Hainaut Sud	ND	ND
Huy-Waremme	ND	ND
Liège	ND	ND
Luxembourg	ND	ND
Namur	ND	ND
Verviers	ND	ND
Wallonie Picarde	ND	ND
Flandre	ND	ND
Communauté germanophone	ND	ND
Étranger	ND	ND
Total	ND	ND

#### 4.3. Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin

En 2011, environ la moitié des travailleurs résidant sur le territoire du Brabant wallon travaillaient en dehors du bassin. Parmi ceux-ci, 29,8% se rendaient à Bruxelles.

Bassin de travail	Nombre de travailleurs	
Bruxelles	46.501	29,8%
Brabant Wallon	78.950	50,7%
Hainaut Centre	2.539	1,6%
Hainaut Sud	3.561	2,3%
Wallonie Picarde	863	0,6%
Huy-Waremme	644	0,4%
Liège	1.386	0,9%

Verviers	240	0,2%
Luxembourg	350	0,2%
Namur	4.357	2,8%
Communauté germanophone	34	0,0%
Flandre	12.913	8,3%
Inconnu (à l'étranger)	974	0,6%
Inconnu	2.549	1,6%
Total général	155.861	100,0%

Source : Censur, 2011 ; Calculs : IWEPS

#### 4.4. Mobilité des personnes venant travailler sur le territoire du bassin

En 2011, 55% des personnes travaillant dans le bassin y étaient domiciliées. 9,1% provenaient de la Flandre, 8,8% du bassin de Bruxelles et 7,7% de celui de Namur.

Bassin de travail	Nombre de travailleurs	
Bruxelles	12.590	8,8%
Brabant Wallon	78.950	55,2%
Hainaut Centre	10.632	7,4%
Hainaut Sud	9.476	6,6%
Wallonie Picarde	2.228	1,6%
Huy-Waremme	2.349	1,6%
Liège	1.820	1,3%
Verviers	405	0,3%
Luxembourg	590	0,4%
Namur	10.949	7,7%
Communauté germanophone	51	0%
Flandre	12.996	9,1%
Total général	129.989	100%

Source : Censur, 2011 ; Calculs : IWEPS

### 5.1. Cadrage méthodologique

Pour élaborer le diagnostic et les recommandations 2018, l'IBEFE du Brabant wallon s'est basée sur les analyses réalisées en 2016 et 2017, tout en tenant compte des évolutions des secteurs et métiers. Elle a aussi réalisé ou approfondi l'analyse de nouveaux métiers/secteurs. L'IBEFE a également participé aux analyses intersectorielles sur les métiers du commerce et du soutien aux entreprises et a rencontré le Fonds de l'immobilier.

Lors de notre travail, nous essayons de nous adapter aux opportunités qui se présentent à nous (visites d'entreprises, rencontres d'acteurs, etc.) et au contexte dans lequel on travaille (mouvement de personnel, timing, etc.). Notre méthodologie de travail varie donc d'un secteur à l'autre. Nous travaillons sur un secteur/un métier/un groupe de métiers au départ de besoins exprimés par des acteurs locaux, par exemple, un opérateur de formation, un secteur, un Centre de compétences, une école, la Chambre enseignement. Notons également que le champ du travail peut être évolutif selon les besoins exprimés des acteurs au cours de notre travail.

Afin d'analyser les besoins et l'offre de formation et d'enseignement, les rencontres suivantes ont eu lieu : visite de l'entreprise « Les Notes de Mon Jardin » 27/10/2017 ; visite des Centres de compétences Epicuris et Formalim 20/11/2017 ; pôle de synergie « Construction » (dessinateur de la construction) 11/01/2018 ; séances d'information sectorielle sur l'industrie alimentaire (Alimento) 15/02/2018, l'électrotechnique (Volta) 06/03/2018, et l'industrie chimique et pharmaceutique 20/09/2018 ; pôle de synergie « Industrie et métiers technologiques » 26/03/2018 ; rencontres interbassins sur les secteurs du commerce 26/04/2018 et du soutien aux entreprises 3/05/2018 ; pôle de synergie « Assistant pharmaceutico-technique » 07/05/2018 et 21/09/2018 ; visite du Centre de transfert et de prétraitement de Mont-Saint-Guibert et de l'Usine de valorisation énergétique de Virginal (04/06/2018) ; rencontre avec le Fonds social du secteur immobilier 12/06/2018, rencontre avec le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique (28/06/2018), rencontre avec « Logistics in Wallonia » (07/09/2018), visites de « R.app.el » et l'AID – EFT (04/10/2018).

Analyses : Nos analyses sectorielles se basent principalement sur l'information recueillie auprès de nos interlocuteurs (contacts avec les secteurs professionnels, visites, rencontres). Néanmoins, une analyse plus théorique se basant sur différentes sources d'information et une analyse statistique permet de compléter, voire objectiver l'information de terrain.

Recommandations : Le niveau de développement des recommandations diffère d'un métier, d'une grappe ou d'un secteur à l'autre. Elles se basent essentiellement sur les besoins formulés de nos interlocuteurs.

Pour les métiers de la construction, une analyse globale a été réalisée en 2016 et des focus ont été réalisés pour les métiers du chauffage et de la voirie en 2017 et de dessinateur de la construction en 2018 (dont un sondage téléphonique). Les résultats (constats, recommandations, etc.) ont été approuvés.

Des rapports spécifiques ont été rédigés, en 2017, concernant l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique et chimique, et l'automobile, sur base de différentes informations récoltées et des rencontres. Les constats et recommandations ont été approuvés en 2018 dans le cadre du

pôle de synergie et dans le cadre d'une rencontre sectorielle pour l'industrie chimique et pharmaceutique.

Un focus sur le métier d'Assistant pharmaceutico-technique a été réalisé à partir, entre autres, d'un sondage électronique et d'une rencontre avec Cercle Royal Pharmaceutique de l'Arrondissement de Nivelles (CERPAN). Les résultats ont été approuvés lors du pôle de synergie.

Pour le secteur Horeca, une analyse a été réalisée afin de lancer un groupe de travail. Cette rencontre a permis aux acteurs du secteur d'émettre des constats, recommandations ainsi que des pistes d'actions qui devront être validées par la suite. Dans la continuité des travaux, une enquête a été réalisée auprès des employeurs du Brabant wallon.

Une analyse a également été réalisée sur le secteur de la gestion des déchets et de l'eau usagée. Elle se base sur les analyses théoriques mais aussi sur les visites du Centre de transfert et de prétraitement de Mont-Saint-Guibert et de l'Usine de valorisation énergétique de Virginal, et de « R.app.el » et l'AID – EFT.

Une analyse sur le secteur du transport et logistique est en cours. L'IBEFE a rencontré le pôle de compétitivité Logistics in Wallonia.

L'IBEFE a rencontré le Fonds sectoriel de l'immobilier. Cependant, elle a décidé, à ce stade, de ne pas approfondir ce secteur car le Fonds sectoriel ne constate pas de difficultés de recrutement.

Deux rencontres interbassins ont été organisées en 2018. La première a porté sur le commerce, la vente et la grande distribution ; la deuxième sur le support aux entreprises (services administratifs, informatiques, commerciaux, de gestion, etc.). Pour la préparation de cette rencontre, un travail d'analyse a été effectué pour l'ensemble de la Wallonie.

Comme nomenclature de référence, l'Assemblée des IBEFE a choisi le ROME V3 (une lettre et 4 chiffres). Un groupe de travail « Correspondance ROME V3 – Nomenclature opérateurs » (DGEO/DREMT, IFAPME, OFFA, IBEFE, IWEPS) a construit des tables de correspondance. Les tables de correspondance vers le ROME V3 permettent de décliner les métiers prioritaires dans les catégories (OBG, section, domaine, métier) propres à chaque opérateur impliqué dans la dynamique Bassins EFE.

## 5.2. Thématiques communes

**« Une thématique commune est l'ensemble d'orientations visant à favoriser le développement de l'offre d'enseignement et de formation autour d'un ou plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés sur un bassin de vie en raison de critères liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante »<sup>1</sup>**

Les thématiques communes reprises ci-dessous ne sont pas exhaustives car elles se basent uniquement sur les secteurs que l'IBEFE a analysés ou a commencé à analyser. Le niveau de développement des recommandations diffère d'un métier, d'une grappe ou d'un secteur à l'autre, selon l'étape d'analyse.

---

<sup>1</sup> Décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 (...) relatif à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, art. 1,37

Afin de rendre la lecture plus fluide, nous avons opté pour une présentation des intitulés au masculin, ces intitulés devant être lus de manière épiciène.

### 5.2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous ne reprend que la liste des métiers prioritaires pour une **création** d'option dans l'enseignement ou de filière de formation.

Famille ROME V3	Métiers prioritaires	Code ROME V3	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté	Recommandations / Commentaires
Construction, Bâtiment et travaux publics	Monteur en sanitaire et en chauffage (4221201)	<b>F1603</b>	<b>Monteur en sanitaire et chauffage</b>	X	X		Soutenir les projets de formation de spécialisation et/ou de formation continuée des monteurs expérimentés désirant évoluer
	Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage (5233201)	<b>I1308</b>					Créer l'option « installateur en sanitaire » dans l'enseignement
Construction, Bâtiment et travaux publics	Monteur en climatisation (air conditionné) (4221204)	<b>F1603</b>		X	X		Soutenir l'ouverture d'une filière de formation ou d'enseignement de spécialisation (bases en chauffage et/ou électricité)
Construction, Bâtiment et travaux publics	Dessinateur de la construction (6122101)	<b>F1104</b>	/	X	X		Soutenir les projets de création
	Industrie Dessinateur en électricité (5213301)	<b>H1202</b>					Soutenir les projets de création de formation de spécialisation (par exemple en HVAC)
	Dessinateur en mécanique (5212201)	<b>H1203</b>					
Installation et maintenance	Installateur en système de sécurité (4221106)	<b>I1307</b>	<b>Technicien en installations de sécurité</b>	X	X		Instaurer une filière de formation ou d'enseignement pour ce métier
Installation et maintenance	Monteur frigoriste (4221205)	<b>I1306</b>	<b>Monteur frigoriste<sup>2</sup></b>	X	X		Soutenir l'ouverture d'une filière de formation ou d'enseignement
	Installateur frigoriste (5233202)		<b>Technicien frigoriste<sup>3</sup></b>				

<sup>2</sup> Profils en validation à la Chambre ChaM (Chambre métiers) et ChaEF (Chambre Emploi Formation)

<sup>3</sup> Ibidem

Industrie	Technicien en système d'usinages (4412101)	<b>H2903</b>	<b>Technicien en système d'usinage</b>	X	X		Soutenir l'ouverture d'une filière de formation ou d'enseignement
Commerce, vente et grande distribution	Boulangier (4711101)	<b>D1102</b>	<b>Ouvrier boulanger-Pâtissier</b>	X	X		Créer une filière dans l'enseignement (Boulangier pâtissier – 4310 (P)) ou une formation à destination des demandeurs d'emploi (Le Forem ou Promotion sociale)
Industrie	Opérateur de production en industrie alimentaire (4512203)  Agent de fabrication du secteur alimentaire (4512203)  Conducteur de ligne de production alimentaire (4512201)	<b>H2102</b>	<b>Opérateur de production en industrie alimentaire</b>  <b>Agent de fabrication du secteur alimentaire</b>  <b>Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire</b>	X	X	X	Ouvrir une option destinée aux adultes  Proposer une 7 <sup>ième</sup> année qualifiante menant au métier de conducteur de ligne de production de l'industrie alimentaire
Commerce ; vente et grande distribution	Boucher (4712201)	<b>D1101</b>	<b>Boucher charcutier<sup>4</sup></b>	X	X		Ouvrir une filière de formation pour adultes ou l'option dans l'enseignement qualifiant
Installation et maintenance	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA) (4432108)	<b>I1604</b>	<b>Technicien en maintenance et diagnostic automobile (TMDA)</b>	X	X		Ouvrir une filière de formation pour adultes ou l'option dans l'enseignement qualifiant  Soutenir les formations de mécanicien polyvalent automobile (4432107) permettant d'obtenir les prérequis à la formation de technicien
Installation et maintenance	Mécanicien de poids lourds (4432105)  Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds	<b>I1604</b>	<b>Mécanicien polyvalent de véhicules utilitaires et poids lourds</b>  <b>TMDA de véhicules de transport de</b>	X	X		Soutenir l'ouverture d'une filière de formation ou d'enseignement

<sup>4</sup> Profils en cours



	(MDT) (4432109)		<b>merchandises et personnes</b>				
<b>Santé</b>	Assistant pharmaceutic o-technique (J1307)	<b>J1307</b>	/		<b>X</b>		Soutenir l'ouverture de la filière en promotion sociale prévue en janvier 2019
<b>Transport et logistique</b>	Chauffeur de poids lourd (4311401)	<b>N4101</b>	<b>Conducteur de poids lourd<sup>5</sup></b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	Soutenir l'ouverture d'une filière de formation ou d'enseignement
<b>Industrie</b>	Chaudronnier Tôlier (4411401)	<b>H2902</b>	<b>Chaudronnier<sup>6</sup></b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Soutenir l'ouverture de l'option dans l'enseignement qualifiant ou une filière de formation
<b>Industrie</b>	Technicien de production des industries de process (5223101)  Opérateur sur appareils de transformatio n physique ou chimique (4511201)	<b>H1404</b>  <b>H2301</b>	<b>Techn. de production en bio- pharmacie<sup>7</sup></b>  <b>Opérateur de production en chimie<sup>8</sup></b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Soutenir l'ouverture d'une filière de formation ou d'enseignement  Orienter les DEI ayant des bases scientifiques vers les formations organisées par le CEFOCHIM
<b>Commerce, vente et grande distribution</b>	Délégué commercial (1431)	<b>D1402</b>			<b>X</b>		Soutenir l'ouverture d'une filière de formation

## 5.2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels un ***maintien de l'offre de formation ou d'enseignement existante*** est nécessaire.

<sup>5</sup> Travaux en cours

<sup>6</sup> Les travaux vont bientôt commencer.

<sup>7</sup> Profils en cours de rédaction

<sup>8</sup> Ibidem

Certains métiers se trouvent à la fois dans la liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir.  
La recommandation peut dépendre du public cible des filières de formation et d'enseignement.

Famille ROME V3	Métiers prioritaires	Code ROME V3	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté	Recommandations / Commentaires
Construction, Bâtiment et travaux publics	Monteur en sanitaire et en chauffage (4221201)	<b>F1603</b>	<b>Monteur en sanitaire et chauffage</b>	X	X		Soutenir les filières et options en monteur en chauffage (et sanitaire) du bassin, et plus particulièrement celles en alternance
Industrie	Technicien en système d'usinages (4412101)	<b>H2903</b>	<b>Technicien en système d'usinage</b>	X			Maintenir l'option de Technicien en usinage – 2328 (TQ)
Commerce, vente et grande distribution	Boulangier (4711101)	<b>D1102</b>	<b>Ouvrier boulanger-Pâtissier</b>	X	X		
Commerce ; vente et grande distribution	Boucher (4712201)	<b>D1101</b>	<b>Boucher charcutier<sup>9</sup></b>	X			Maintenir l'offre de l'IFAPME en apprentissage
Industrie	Opérateur de production en industrie alimentaire (4512203)  Agent de fabrication du secteur alimentaire (4512203)	<b>H2102</b>	<b>Opérateur de production en industrie alimentaire</b>  <b>Agent de fabrication du secteur alimentaire</b>	X			Soutenir l'offre de l'IFAPME
Construction, Bâtiment et travaux publics	Couvreur (4212301)	<b>F1610</b>	<b>Couvreur</b>	X			Maintenir l'option. Seul l'enseignement propose une filière relative à la couverture.
Construction, Bâtiment et travaux publics	Installateur électricien (4221101)	<b>F1602</b>	<b>Installateur électricien résidentiel</b>  <b>Installateur électricien industriel</b>	X	X		Maintenir l'offre de formation et d'enseignement

<sup>9</sup> Profils en cours de rédaction

			<b>Installateur électricien tertiaire</b>				
<b>Installation et maintenance</b>	Electromécanicien de maintenance industrielle (4434101)	<b>I1304</b>	<b>Électromécanicien de maintenance industrielle<sup>10</sup></b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Maintenir l'offre de formation et d'enseignement
	Electricien de maintenance industrielle (4433104)	<b>I1309</b>	<b>Electricien de maintenance industrielle<sup>11</sup></b>				
	Mécanicien d'entretien industriel (4431101)	<b>I1310</b>	<b>Mécanicien de maintenance industrielle<sup>12</sup></b>				
<b>Industrie</b>	Soudeur (4413201)	<b>H2913</b>	<b>Soudeur cordon d'angle<sup>13</sup></b>  <b>Soudeur tôles bout à bout<sup>14</sup></b>  <b>Soudeur tubes bout à bout<sup>15</sup></b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Maintenir l'offre de formation et de formation
<b>Industrie</b>	Carrossier (4432304)	<b>I1606</b>	<b>Démonteur-Monteur en carrosserie<sup>16</sup></b>  <b>Tôlier en carrosserie<sup>17</sup></b>  <b>Préparateur en carrosserie<sup>18</sup></b>  <b>Peintre en carrosserie<sup>19</sup></b>	<b>X</b>	<b>X</b>		Maintenir l'offre de formation et d'enseignement

<sup>10</sup> Travaux SFMQ bloqués

<sup>11</sup> Ibidem

<sup>12</sup> Ibidem

<sup>13</sup> Ibidem

<sup>14</sup> Ibidem

<sup>15</sup> Ibidem

<sup>16</sup> En attente de l'agrément ChaCA

<sup>17</sup> Ibidem

<sup>18</sup> Ibidem

<sup>19</sup> Ibidem

Industrie	Mécanicien agricole et travaux techniques (4431603)	<b>I1603</b>	<b>Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles<sup>20</sup></b>	X	X		Maintenir l'offre de formation de l'IFAPME (Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles en apprentissage et chef d'entreprise)
Industrie	Dépanneur d'appareils électroménagers (5233101)	<b>I1402</b>	-	X			Maintenir l'offre de l'enseignement
Industrie	Technicien de maintenance en informatique (5232101)	<b>I1401</b>	-	X	X		Maintenir l'offre d'enseignement et de formation

### 5.3. Adaptation du contenu l'offre de formation et d'enseignement existante

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers pour lesquels une **adaptation de l'offre de formation ou d'enseignement existante** est nécessaire.

Famille ROME V3	Métiers prioritaires	Code ROME V3	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté	Recommandations / Commentaires
Construction, Bâtiment et travaux publics	Monteur en sanitaire et en chauffage (4221201)	<b>F1603</b>	<b>Monteur en sanitaire et chauffage</b>	X	X		Scinder les formations relatives au chauffage et au sanitaire. Ces métiers se différencient de plus en plus.
Construction, Bâtiment et travaux publics	Installateur électricien (4221101)	<b>F1602</b>	<b>Installateur électricien résidentiel</b> <b>Installateur électricien industriel</b> <b>Installateur électricien tertiaire</b>	X	X		Fusionner la formation de base des installateurs électriciens résidentiel, industriel et tertiaire car les compétences de base sont semblables. Par exemple, dans l'enseignement, les 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> pourraient être communes et la 7 <sup>e</sup> constituer une spécialisation.

<sup>20</sup> En attente de production

## CHAPITRE 6 - RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations par rapport à des thématiques transversales, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer énoncés lors de réunions « Pôles de synergie » ou groupe de travail sectoriels d'octobre 2017 à octobre 2018. Les recommandations précédentes reprises dans le « Rapport analytique et prospectif 2017 – Diagnostic et recommandations – Synthèse » restent d'actualité. Nous vous demandons donc de vous y référer.

### 6.1.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

CONSTATS	
1	La plupart des métiers repris dans nos thématiques communes n'attirent pas les élèves, apprenants, chercheurs d'emploi. Cela peut, entre autres, s'expliquer par la méconnaissance de certains secteurs et de leurs métiers, leurs images parfois négatives, ou encore une représentation « tronquée » des métiers manuels et techniques.
2	Travailler l'orientation des élèves permet de lutter contre le décrochage scolaire ; une bonne orientation des demandeurs d'emploi permet également d'éviter les abandons de formation.
3	Trop d'élèves s'inscrivent dans des options peu porteuses d'emploi ; il serait important de pouvoir les diriger vers des options liées aux métiers en pénurie.
RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	De plus en plus d'actions et d'outils relatifs à l'orientation, l'information, la promotion des métiers et la promotion des filières techniques et professionnelles voient le jour. Il est primordial de les faire connaître et les renforcer. Cette promotion des métiers doit être dynamique et porter également sur les métiers du « futur ».
2	L'orientation « positive », la promotion des métiers et la promotion des filières techniques et professionnelles doivent rester une priorité de l'IBEFE du Brabant wallon, que ça soit par la poursuite des Ateliers d'appropriation et d'échanges de bonnes pratiques (ateliers consacrés à des outils pédagogiques et interactifs en matière d'orientation à destination des professionnels), par la diffusion de son catalogue « Cap orientation », par l'organisation de séances d'information sectorielle locale à l'attention de conseillers, par les visites d'entreprises, de centres de formation, compétences, de technologies avancées, etc.
Secteur de la Chimie et des Sciences de la vie	
1	Trop peu de jeunes s'orientent vers le secteur et vers les sciences de manière générale. La sensibilisation aux sciences devrait pouvoir commencer dès la 6 <sup>e</sup> primaire. L'expérimentation y tient une place centrale.

2	La filière scientifique est souvent choisie en secondaire car elle prépare aux études supérieures, mais un réel problème se pose lors de la transition vers le supérieur où il est constaté que les jeunes s'orientent davantage vers des filières médicales, paramédicales (...) et non des filières industrielles. Un maximum d'informations doit être transmis aux jeunes afin de travailler les projections permettant d'établir un lien entre les études, les métiers et le monde du travail. L'objectif est d'amener l'information vers le jeune. Cette communication doit être continue.
3	Au vu des difficultés de recrutement des demandeurs d'emploi pour les formations propres au secteur (par exemple, CEFOCHIM), il serait intéressant d'organiser des séances d'information destinées aux demandeurs d'emploi qui ont déjà un bagage scientifique (par exemple, une jeune ayant terminé les secondaires dans une option scientifique (dont l'option technicien chimiste)).
<b>Secteur Industrie et Métiers technologiques</b>	
1	Il est important de développer des projets de sensibilisation aux sciences (et de ce fait aux métiers liés) destinés aux écoles, mais paradoxalement, les budgets disponibles pour développer ces projets sont parfois en diminution ou parfois ont été supprimés. Le pôle de synergie recommande d' <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroyer davantage de moyens financiers aux écoles pour qu'elles puissent s'acheter du matériel didactique, etc.</li> <li>- Octroyer davantage de budget pour intensifier les collaborations entre les Centres de Compétences et les écoles.</li> <li>- Octroyer des budgets spécifiques pour faire la promotion des métiers « industriels ou technologiques » auprès des élèves du premier degré.</li> </ul>
2	Certains secteurs d'activités n'attirent pas les jeunes. De manière générale, les options liées à l'industrie sont moins attractives que d'autres, comme le secteur des services aux personnes. Le pôle de synergie recommande de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer la promotion de tous les métiers auprès des jeunes, en leur présentant, notamment les salaires afin de déconstruire les stéréotypes. Pour travailler cette orientation des jeunes, une approche intéressante serait de proposer le travail des produits, participer à leur fabrication, réfléchir aux procédés de fabrication etc.</li> </ul>
3	Les conseillers n'ont pas toute l'information concernant tous les secteurs en Brabant wallon. Certains DE n'ont pas de projets précis, il faut donc leur donner un maximum d'informations sur les secteurs d'activité et sur les formations possibles. Le pôle de synergie recommande de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à organiser des séances d'information sectorielle locale à destination des professionnels en charge de conseiller les chercheurs d'emploi, les bénéficiaires. Les séances organisées par l'IBEFE visent une information spécifique au bassin du Brabant wallon. Elles visent à outiller les professionnels en matière de connaissance sectorielle afin de mieux informer, orienter, conseiller le public.</li> </ul>
4	De nombreux outils existent mais ne sont pas toujours connus. Le pôle de synergie recommande : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un listing des outils d'orientation</li> <li>- Une rencontre avec les CPMS du bassin.</li> <li>- Continuer la mise à jour du catalogue d'activités « Cap orientation »</li> </ul>

6	<p>Certains évènements permettant de présenter les métiers aux jeunes sont devenus essentiels. Le pôle de synergie recommande d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer l'organisation d'évènements, tels les Startech's days.</li> <li>- Evaluer l'éventualité de créer des fiches présentant certains métiers porteurs et les diffuser lors d'évènements à destination des élèves ou chercheurs d'emploi (ex. Salon SIEP, Job Day).</li> </ul> <p>La découverte des métiers doit être réalisée au-delà de l'offre proposée par les écoles, et éviter la logique des réseaux.</p>
<b>Secteur Horeca</b>	
1	<p>Les potentiels futurs travailleurs du secteur ont des profils très variés : jeunes sortant de l'enseignement, demandeurs d'emploi sans qualification, personnes en reconversion, etc. L'offre de formation ou d'enseignement diffère selon le public cible et peut fortement dépendre de la demande du marché. Une articulation Enseignement-Formation-Emploi est donc indispensable, en tenant compte de la segmentation du secteur. L'offre de formation devrait être renforcée là où on constate une forte demande (par exemple, les métiers du Housekeeping et de réception).</p>
2	<p>Les employeurs engagent généralement les jeunes diplômés au bas de la hiérarchie. Ensuite, ils gravissent les étapes et évoluent progressivement dans la hiérarchie. Il faut renforcer, lors de la formation, la maîtrise des bases du métier.</p>

### 6.1.2. Places de stage et alternance

<b>CONSTATS</b>	
1	Certains jeunes connaissent des difficultés à trouver un lieu de stage de « qualité ».
2	Certains tuteurs ne comprennent pas toujours l'utilisation des rapports de stage.
<b>RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES</b>	
1	Il est essentiel de favoriser la formation des tuteurs accompagnant les jeunes en stage afin d'assurer un accompagnement de qualité.
2	Certaines plateformes internet font le matching entre l'offre et la demande de stages. Il est important de continuer à diffuser cette information via, par exemple, le site internet de l'IBEFE Bw (mise à jour des informations).
3	Il est important de diffuser l'information relative à l'offre de stage à destination des enseignants (projet Entr'Apprendre de la Fondation pour l'Enseignement)
4	Il serait intéressant de proposer un évènement à destination des entreprises afin de leur présenter les avantages de l'alternance (collaboration à envisager avec l'OFFA)
<b>SECTEUR Horeca</b>	

1	Les entreprises ne connaissent pas les différents types de stages existants. Le pôle de synergie désire un répertoire qui présente chaque établissement d'enseignement et centre de formation. Il faudrait également unir les personnes de référence et créer un pont entre l'école et le Centre de formation sectoriel afin de favoriser l'interconnaissance.
2	Les écoles ne sont pas particulièrement informées des outils que propose la Fédération Horeca Wallonie. Le pôle de synergie recommande leurs promotions. Par exemple, l'OiRA <sup>1</sup> pourrait être présenté aux enseignants/formateurs, ainsi que leurs évolutions et mises à jour.
3	Dans le cadre des contrats d'alternance, les coachs sectoriels qui identifient les tuteurs, proposent des formations. Ce même principe pourrait s'appliquer aux stages de l'enseignement de plein exercice.
<b>Métier de Dessinateur de la construction</b>	
1	Les stages ont une importance primordiale dans la formation d'un dessinateur en construction. Ils permettent de confirmer son choix professionnel, d'utiliser des programmes de dessin performant (les écoles et les centres de formation n'ont généralement pas les moyens), d'être confronté aux réalités des entreprises, avoir accès plus facilement à l'emploi, etc.

### 6.1.3. Équipements/ressources

#### CONSTATS

1	Le bassin du Brabant Wallon ne comporte pas de Centre de compétences, ni de Centre de Technologies Avancées.
---	--

### 6.1.4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

#### CONSTATS

1	<p>La prise en compte des compétences transversales ou « soft skills » devient un enjeu fondamental d'insertion socio-professionnelle. En effet, au niveau des exigences des employeurs en matière de recrutement, ces compétences transversales – clés - « Soft skills » - transverses - non-techniques sont souvent citées comme essentielles car elles caractérisent l'individu en situation dans un contexte professionnel, d'où les termes de « savoir agir professionnel » ou de « savoir-faire comportementaux ».</p> <p>Les difficultés liées à la prise en compte de ces compétences sont les suivantes. Outre le fait qu'elles soient régulièrement citées comme exigences au niveau du recrutement par les employeurs, des obstacles apparaissent pour les identifier, les reconnaître, les valider et les certifier. De plus, il paraît important de les inscrire dans un contexte de formation ou de travail qui facilite leur émergence, de prendre en compte les acquis d'apprentissages formels mais également non-formels et informels, d'assurer le transfert de ces compétences d'un contexte à un autre et de s'entendre sur un cadre facile d'utilisation qui permette de les définir et de les valider.</p>
---	---

<sup>1</sup> : « Online interactive Risk Assessment »



2	Le mauvais positionnement des DE lors de l'inscription de celui-ci constitue un réel frein au « matching » entre l'offre et la demande d'emploi. En effet, ceci entraîne en cascade une mauvaise correspondance avec l'offre. La publication de l'offre d'emploi demande également de préciser le mieux possible les compétences demandées par l'employeur.
<b>RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES</b>	
1	Des outils permettant d'identifier ces compétences transversales, de les travailler sont développés par certains acteurs. Il est important de les faire connaître aux professionnels.
2	Les jeunes doivent rédiger un CV et valoriser leurs compétences. Il est fondamental de les sensibiliser à ces démarches de recherche de stage et d'emploi. Parallèlement aux compétences transversales, il faut continuer à proposer une formation solide, des compétences de base offrant aux jeunes une capacité
<b>SECTEUR Industrie et Métiers technologiques</b>	
1	Le volet « Compétences transversales » est vaste. Certains projets sont lancés par les Fonds de formation, par exemple, le projet « Attitude » de Volta (les jeunes sont mis en situation face à l'employeur par rapport au recrutement). Cette initiative intéresse d'autres Fonds de formation, il faudrait la faire connaître.
2	Parfois, certains jeunes ne trouvent pas d'emploi car les tests d'embauche visent ces compétences transversales. Ils doivent apprendre à démontrer leur motivation, soigner leur « image ».
<b>SECTEUR Horeca</b>	
1	Les difficultés de recrutement portent surtout sur des compétences transversales. Celles-ci doivent être travaillées à tous les niveaux.

### 6.1.5. Recommandations au SFMQ

	/

## 6.2. Pôles de synergie et pistes d'actions

*« Un pôle de synergies est constitué pour une durée limitée de 3 ans afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion au niveau local.*

*Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergies doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergies et développant un ou plusieurs aspects spécifiques. »<sup>2</sup>*

### 6.2.1. Pistes d'actions et nouveaux Pôles de Synergie

De nouveaux pôles de synergie, en lien avec les nouveaux secteurs qui feront l'objet d'une analyse, seront mis en place favorisant la concertation entre les acteurs en vue de développer des projets communs à l'enseignement, à la formation et à l'emploi.

### 6.2.2. Etat des lieux des Pôles de Synergie existants

#### A. Pôle de synergie Construction

Ce pôle de synergie a été mis en place au dernier trimestre 2016, en vue d'approfondir la connaissance autour des métiers pointés comme prioritaires pour le secteur de la construction dans notre rapport analytique et prospectif 2015.

Des focus<sup>3</sup> ont été réalisés en 2017 pour les métiers du chauffage et de la voirie. En 2018, un focus pour le métier de dessinateur en construction a été réalisé. Une réflexion quant à l'ouverture d'une formation pour ce dernier métier est en cours.

#### B. Pôle de synergie Industrie – métiers technologiques

Celui-ci couvre les métiers de l'installation électrique, la maintenance, le froid, l'usinage, la chimie/pharmacie/sciences de la vie, la mécanique véhicules et la production alimentaire. Les diverses rencontres et analyses ont permis de formuler les constats/recommandations et prioriser les axes de travail (orientation DE et 1er degré, promotion des métiers, compétences sociales et transversales). D'autres sous-secteurs pourraient être envisagés.

Dans le cadre de ce pôle de synergie, un sous-groupe de travail s'est réuni en 2018 : l'un axé sur l'industrie alimentaire et l'autre sur le secteur de la Chimie et des Sciences de la vie

---

<sup>2</sup> Décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 (...) relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, art. 18, §§ 1-4.

<sup>3</sup> Analyse approfondie du métier, de ses débouchés, de son évolution, des opportunités d'emploi, de l'offre d'enseignement et de formation, etc.

### **C. Pôle de synergie Assistant pharmaceutico-technique**

A partir d'une analyse du métier et d'une enquête réalisée auprès des pharmacies, un pôle de synergie s'est mis en place en mai 2018 afin d'initier des actions en vue de répondre à la pénurie qualitative et quantitative d'assistants pharmaceutico-techniques dans notre territoire. Il réunit des représentants des différents services du Forem (Brabant wallon), du Cerpan (organisation patronale locale) et de l'enseignement de promotion sociale.

Il débouche sur les actions suivantes :

- L'ouverture d'une filière « assistant pharmaceutico-technique » dans une école de promotion sociale (l'IPFC) en janvier 2019. La formation se tiendra dans une école de plein exercice qui met à disposition ses laboratoires (l'ITP à Court-Saint-Etienne).
- Une analyse des profils des DEI (dont la possession de l'agrément permettant un accès à la profession) via une GARMO (Gestion Active des Réserves de Main d'Œuvre – Le Forem). Selon les cas, les DEI seront (ré)orientés (vers une formation ou un autre métier) ou mis en contact avec des employeurs potentiels.
- Une séance d'information à destination des employeurs sur les services du Forem et les différentes aides à l'embauche.

### **D. Pôle de synergie HORECA**

Commencé en octobre 2017, le pôle de synergie a lancé un sondage auprès des employeurs Horeca en vue d'identifier leurs besoins (compétence, formation, stage, etc.). Les diverses rencontres et les résultats obtenus ont permis de mettre en évidence les problématiques du secteur. A partir des besoins exprimés par les membres, ce pôle réalisera un focus sur les métiers de Housekeeping ainsi que des visites d'entreprises (CISP, hôtel Martins, CEFA). Sur bases des conclusions qui en découleront, le pôle poursuivra ses travaux (autres focus métier, etc.).

### **E. Pôle de synergie Orientation**

Les différents Pôles de synergie « secteurs/métiers » mis en place partagent la préoccupation d'une orientation positive des différents publics d'apprenants. C'est pour cette raison que plusieurs projets/actions ont été développés en 2017/2018 pour cette thématique transversale. Nous pouvons citer : les « Ateliers d'appropriation et d'échange de bonnes pratiques », le catalogue « Cap Orientation », les « Séances d'information sectorielle locale », les visites d'entreprises et de centres de formation, de compétences, de CTA (...), la « Boîte à outils » d'animation, les « Rencontres en entreprises » ...

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

### Thématiques communes

Dans sa 4<sup>ème</sup> édition du Rapport analytique et prospectif, l'IBEFE Bw liste **24** thématiques communes de type « création », soit les métiers prioritaires pour une ouverture d'option dans l'enseignement ou de filière de formation. Parmi celles-ci, 15 sont identiques à l'année passée et 9 ont été ajoutées.

Le rapport met également en exergue **16** métiers prioritaires pour lesquels un maintien de l'offre de formation ou d'enseignement existante est nécessaire. Parmi ceux-ci, 6 sont présents à la fois dans la liste des thématiques communes « création » et « maintien ». En effet, des nuances sont apportées quant au public cible.

Enfin, l'IBEFE Bw met en avant **2** métiers pour lesquels une adaptation de l'offre d'enseignement ou de formation existante est nécessaire.

Une attention particulière sera portée à la diffusion de nos thématiques communes ainsi qu'à un échange avec chaque type d'opérateur quant à l'utilisation qui en est faite dans l'évolution de leur offre d'enseignement ou de formation.

### Recommandations transversales

Au-delà de cette liste de métiers prioritaires, l'IBEFE Bw formule également des recommandations transversales. Le Rapport met en évidence des enjeux en termes d'orientation, de promotion des métiers, de promotion des filières techniques et professionnelles, de places de stage et alternance, et également en termes de compétences spécifiques et transversales.

### Pôles de synergie

Sur base des différentes analyses effectuées, l'IBEFE Bw a développé **5** pôles de synergie (4 de type sectoriel/métier, et 1 pôle de synergie transversal).

En 2019, de nouveaux pôles de synergie seront mis en place, en fonction des nouveaux secteurs qui feront l'objet d'une analyse (le Transport et la logistique, les Soins aux personnes, les Activités d'action sociale, en rapport avec l'actualité et les demandes des membres).

Le pôle de synergie transversal « Orientation » est un axe de travail prioritaire de l'IBEFE Bw qui s'est développé, grâce à la contribution soutenue de la Chambre Enseignement, et de nombreux partenaires. Ce pôle de synergie a mis en place des projets/actions variés et complémentaires (ateliers d'appropriation et d'échange de bonnes pratiques, visites, séances d'information sectorielle locale, catalogue d'activités, boîte à outils) à destination de différents publics (les professionnels de l'accompagnement, de l'orientation, les enseignants, les élèves...). Ces projets et actions se poursuivront en 2019.

Les différents Pôles de synergie métiers/secteurs ont soulevé d'autres problématiques essentielles sur lesquelles des actions demandent à être soutenues. Il s'agit notamment de réflexions touchant à la qualité des stages en entreprise, aux difficultés rencontrées pour trouver un lieu de stage qui soit formatif, à l'importance de poursuivre la promotion de la formation en alternance... De ce fait, l'IBEFE Bw a décidé de se pencher sur cet axe de travail qui attend de nouvelles perspectives de concrétisation.

Une autre thématique est régulièrement abordée au sein des Pôles de synergie, il s'agit des compétences sociales et transversales (« soft-skills »). Ces compétences, véritables enjeux d'insertion socioprofessionnelle tant pour le public étudiant que demandeur d'emploi constituent également un axe sur lequel l'IBEFE Bw continuera à se pencher. Par exemple, en 2019, un atelier d'appropriation et d'échange de bonnes pratiques sera organisé sur ce thème. D'autres actions restent à définir avec l'ensemble des acteurs de terrain.

Ce travail de consultation se poursuivra en 2019 afin de mettre en place des actions qui répondent à des préoccupations locales, comme, par exemple, la lutte contre toute forme de discriminations, la prise en compte du public éloigné de l'emploi, l'impact du numérique dans la formation etc.

L'ensemble de ces enjeux et de ces réflexions constitueront la base de futurs travaux.

Nous remercions l'ensemble de nos membres et partenaires pour leurs apports respectifs, ainsi que leur disponibilité et l'énergie nécessaire qui permettent de développer l'action territoriale au niveau du bassin.

## GLOSSAIRE

<b>Accompagnement spécifique/adapté</b>	Chap.2, 4, 5	Formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
<b>DEI</b>	Chap.1	Demandeur d'emploi inoccupés, inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
<b>Emploi intérieur</b>	Chap.1	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
<b>Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées</b>	Chap.1	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 <sup>ème</sup> secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage
<b>Formation initiale</b>	Chap.2, 4, 5	Formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
<b>Formation pour adultes</b>	Chap.2, 4, 5	Formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale secondaire <sup>1</sup> , formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.).
<b>Indice de spécialisation</b>	Chap.1 et 2	Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB /Wallonie Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
<b>Indice de vieillissement</b>	Chap.1	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
<b>Métier/ fonction critique</b>	Chap.3	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profil de candidats non adaptés, ...
<b>Métier en pénurie</b>	Chap.3	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné
<b>Nomenclature NACE 2008</b>	Chap.1	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne

<sup>1</sup> Les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes ».

<b>Nomenclature ROME v3</b>	Chap.2, 3, 5	<p>L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3<sup>ème</sup> version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres) Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation.</p> <p>Le ROME v3, Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.</p>
<b>Nomenclature REM</b>	Chap. 3	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français
<b>Occurrence</b>	Chap. 2	Nombre de fois qu'une option / formation est organisée dans un bassin
<b>Opportunité d'emploi</b>	Chap.3	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
<b>Peu qualifié</b>	Chap.1	Voir Faible niveau de diplôme
<b>Population active</b>	Chap.1	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi
<b>Population active inoccupée</b>	Chap.1	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)
<b>Population active occupée</b>	Chap.1	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
<b>Population en âge de travailler</b>	Chap.1	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
<b>Population inactive</b>	Chap.1	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, ...)
<b>Positionnement métier</b>	Chap.1	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le service public de l'emploi pour préciser les compétences.
<b>Ratio d'emploi intérieur</b>	Chap.1	Rapport entre l'emploi intérieur et la <a href="#">population résidente en âge de travailler</a> . Il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au

		lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
<b>Taux d'emploi</b>	Chap.1	Proportion de personnes résidant Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en <u>main-d'œuvre</u> . Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)
<b>Taux de chômage, Taux de chômage administratif</b>	Chap.1	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)
<b>Thématique commune</b>	Chap.5	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement /formation dans un bassin donné, ou métier dont le contenu des cours ou les modalités d'apprentissage doivent être adaptés



### ANNEXE 1 - Nomenclature ROME V3 Competent

<b>SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent</b>
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, média et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

## ANNEXE 2 - Nomenclature REM2

REM2	DESCRIPTION
11	PERSONNEL DES SERVICES AUX PERSONNES ET A LA COLLECTIVITE
12	PERSONNEL DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
13	PERSONNEL DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE
14	PERSONNEL DE LA DISTRIBUTION ET DE LA VENTE
21	PROFESSIONNELS DES ARTS ET DU SPECTACLE
22	PROFESSIONNELS DE LA FORMATION INITIALE ET DE LA FORMATION CONTINUE
23	PROFESSIONNELS DE L'INTERVENTION SOCIALE, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'EMPLOI
24	PROFESSIONNELS DE LA SANTE (professions paramédicales)
31	PROFESSIONNELS DE LA SANTE (professions médicales)
32	CADRES ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
33	CADRES COMMERCIAUX
41	PERSONNEL DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
42	PERSONNEL DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'EXTRACTION
43	PERSONNEL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
44	PERSONNEL DE LA MECANIQUE, DE L'ELECTRICITE ET DE L'ELECTRONIQUE
45	PERSONNEL DES INDUSTRIES DE PROCESS
46	PERSONNEL DES AUTRES INDUSTRIES (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)
47	PERSONNEL DE TYPE ARTISANAL
51	MAÎTRISE INDUSTRIELLE
52	TECHNICIENS INDUSTRIELS
53	CADRES TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE
61	AGENTS DE MAÎTRISE, TECHNICIENS ET CADRES TECHNIQUES HORS INDUSTRIE

## ANNEXE 3 - Liste des fonctions critiques

Les fonctions critiques (non en pénurie)
Aide ménager
Bétonneur
Boulangier
Charpentier
Chef de cuisine
Chef d'équipe des industries de process
Conducteur de machines de fabrication de produits textiles
Conseiller en assurances
Cuisinier
Délégué commercial en biens de consommation
Délégué commercial en services auprès des entreprises
Etancheur
Gestionnaire d'exploitation informatique
Infirmier en soins généraux
Magasinier
Menuisier
Monteur de cloisons et/ou faux plafonds
Monteur en climatisation
Monteur en sanitaire et chauffage
Monteur en structure bois
Pâtissier
Peintre en carrosserie
Planificateur de production (agent de planification)
Poseur de fermetures menuisées
Préparateur de viande
Préparateur en carrosserie
Responsable commercial
Responsable de la stratégie commerciale
Responsable de production
Responsable qualité
Technicien de laboratoire de contrôle qualité
Vendeur de véhicules automobiles
Web développeur

Source : Le Forem, 2018

Les métiers en pénurie
Abatteur (transformation des viandes)
Analyste business
Analyste informatique
Attaché technico-commercial
Boucher - trancheur/portionneur
Chargé d'études techniques en construction
Chaudronnier tôlier

Chauffeur d'autocar
Chauffeur de poids lourd
Chef de chantier
Chef de projet informatique
Chef d'équipe dans la construction
Cimentier - façadier
Comptable
Conducteur d'autobus
Conducteur de grue
Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire
Conducteur de travaux
Conducteur d'engins de terrassement
Couvreur
Découpeur - désosseur
Dessinateur - concepteur en mécanique
Dessinateur de la construction
Dessinateur en mécanique
Développeur informatique
Electromécanicien de maintenance industrielle
Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques
Infirmier en soins spécialisés
Installateur électricien.ne
Mécanicien agricole et travaux techniques
Mécanicien d'entretien industriel
Mécanicien en génie civil
Mécanicien poids lourds
Mécanicien polyvalent
Médecin généraliste
Mètreur - deviseur
Opérateur de production (industrie chimique)
Opticien - optométriste
Ouvrier de voirie
Pharmacien
Poseur de canalisations
Responsable de gestion industrielle et logistique
Responsable logistique
Responsable recherche et développement
Technicien automatique
Technicien de laboratoire de recherche
Technicien de maintenance en électronique
Technicien de production des industries
Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
Technicien d'installation et de maintenance industrielle
Technicien en maintenance et diagnostic automobile
Technicien en systèmes d'usinage (métal)
Technicien frigoriste
Tôlier en carrosserie
Tuyauteur industriel

Source : Le Forem, 2018

## ANNEXE 4 – Sections NACE

Section	Titre
A	Agriculture, sylviculture et pêche
B	Industries extractives
C	Industrie manufacturière
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
F	Construction
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
R	Arts, spectacles et activités récréatives
S	Autres activités de services
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extra territoriales